

Ministère
des Transports

Québec



Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes,
des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été-automne 2002)

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Direction générale de Québec et de l'Est

Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Juin 2003

CANQ
TR
QUE
PPRS
147

Ministère
des Transports

Québec 

296
Service du Soutien technique
Direction du Plan, des Programmes,
des Ressources et du Soutien technique
Direction générale de Québec et de l'Est

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (été-automne 2002)

Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Direction générale de Québec et de l'Est


Société d'expertise en recherches anthropologiques

8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

850-435

747533

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DIRECTION DU BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

**ROUTE 132, SAINTE-MARTHE-DE-GASPÉ (PROJET 20-3173-7302);
ROUTE 132, MATANE (PROJET 20-3375-0216) ET
ROUTE 132, CHANDLER-OUEST (PROJET 20-3172-7802-A)**

(Permis de recherche archéologique au Québec : 02-ARKE-12)

(N° de contrat, ministère des Transports : 3030-02-AD06)

Rapport préparé par :

Arkéos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

8232, rue Saint-Denis

Montréal (Québec) H2P 2G6

Téléphone : (514) 387-7757

Télécopieur : (514) 382-5659

Courriels : info@arkeos.ca, autocad@arkeos.ca



COPIÉ
TR
QWE
PPAS
144

Montréal, Juin 2003

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, boul. RENÉ-LÉVESQUE EST, 21e étage
QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA
G1R 5H1

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES FIGURES.....	ii
	LISTE DES PHOTOS.....	iv
	LISTE DES TABLEAUX.....	vi
	LISTE DES PARTICIPANTS.....	vii
1	<u>INTRODUCTION</u>	1
	1.1 Cadre et objectifs.....	1
	1.2 Résultats.....	1
	1.3 Contenu du rapport.....	2
2	<u>MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE</u>	7
	2.1 Préparation de l'inventaire.....	7
	2.2 Inventaire archéologique.....	8
	2.3 Analyse et rapports.....	11
3	<u>RÉSULTATS</u>	13
	3.1 ROUTE 132, SAINTE-MARTHE-DE-GASPÉ (PROJET 20-3173-7302).....	13
	3.1.1 Sites archéologiques connus à proximité.....	13
	3.1.2 Inventaire archéologique.....	18
	3.1.3 Synthèse des résultats.....	58
	3.2 ROUTE 132, MATANE (PROJET 20-3375-0216).....	64
	3.2.1 Sites archéologiques connus à proximité.....	64
	3.2.2 Inventaire archéologique.....	64
	3.3 ROUTE 132, CHANDLER-OUEST (PROJET 20-3172-7802-A).....	71
	3.3.1 Sites archéologiques connus à proximité.....	71
	3.3.2 Inventaire archéologique.....	71
4	<u>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</u>	91
	<u>OUVRAGES CITÉS</u>	92

ANNEXE 1

Catalogue du site DhDm-1, station 11 à La Martre, intervention MTQ 2002

ANNEXE 2

Catalogue du site DhDm-1, station 24 à La Martre, intervention MTQ 2002

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine — Localisation du projet (20-3375-0216) à l'étude et des sites archéologiques connus (1:250 000)	3
Figure 2 - Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine — Localisation du projet (20-3173-7302) à l'étude et des sites archéologiques connus (1:250 000)	4
Figure 3 - Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine — Localisation du projet (20-3172-7802-A) à l'étude et des sites archéologiques connus (1:250 000)	5
Figure 4 - Localisation du projet 20-3173-7302, route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé (1:50 000)	14
Figure 5 - Localisation sur photo aérienne du projet 20-3173-7302 (Q77120-129, 1977, 1:10 000), route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé).....	15
Figure 6 - Vue générale de l'aire d'intervention, projet 20-3173-7302, route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé	19
Figure 7 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé — Localisation du projet 20-3173-7302 sur le plan de construction, section 1, secteur A (échelle approximative 1:1 000).....	31
Figure 8 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé — Localisation du projet 20-3173-7302 sur le plan de construction, section 2, secteur A (échelle approximative 1:1 000).....	33
Figure 9 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé — Localisation du projet 20-3173-7302 sur le plan de construction, section 3, secteur A (échelle approximative 1:1 000).....	35
Figure 10 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé — Localisation du projet 20-3173-7302 sur le plan de construction, section 4, secteur A (échelle approximative 1:1 000).....	37
Figure 11 - Site DhDm-1, station 11, secteur A : profils stratigraphiques types.....	39
Figure 12 - Site DhDm-1, section 4, secteur B (échelle approximative 1:1 000).....	51
Figure 13 - Site DhDm-1, section 5, secteur B (échelle approximative 1:1 000).....	53
Figure 14 - Site DhDm-1, section 6, secteur B (échelle approximative 1:1 000).....	55
Figure 15 - Site DhDm-1, station 24, secteur B : profils stratigraphiques types.....	57
Figure 16 - Localisation du projet 20-3375-0216, route 132, Matane (22B/14, 1:50 000)	65
Figure 17 - Localisation sur photo aérienne du projet 20-3375-0216, route 132, Matane (Q94360-6, 1:15 000).....	66
Figure 18 - Route 132, Matane — Localisation du projet 20-3173-7302 sur le plan de construction (croquis non à l'échelle).....	69

Figure 19 - Localisation du projet 20-3172-7802-A, route 132, Chandler-Ouest (22A/7, 1:50 000).....	73
Figure 20 - Localisation sur la photo aérienne du projet 20-3172-7802-A (Q86407, 1:15 000), route 132, Chandler-Ouest.....	74
Figure 21 - Route 132, Chandler-Ouest — Localisation du projet 20-3172-7802-A sur le plan de construction, km 3+700 à 4+300, sections 1 et 2 (1:500).....	75
Figure 22 - Route 132, Chandler-Ouest — Localisation du projet 20-3172-7802-A sur le plan de construction, km 4+300 à 4+900, sections 1 et 2 (1:500).....	77
Figure 23 - Route 132, Chandler-Ouest — Localisation du projet 20-3172-7802-A sur le plan de construction, km 4+900 à 5+500, sections 1, 2, 3 et 4 (1:500)	79
Figure 24 - Route 132, Chandler-Ouest — Localisation du projet 20-3172-7802-A sur le plan de construction, km 5+500 à 6+100, sections 3 et 4 (1:500).....	81
Figure 25 - Route 132, Chandler-Ouest — Localisation du projet 20-3172-7802-A sur le plan de construction, rues Murray, Tardif et Beauséjour (1:500).....	83

LISTE DES PHOTOS

Page					Page
Page couverture	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de la station 11 du site DhDm-1 — Vue vers le nord (MTQ-2002-D9-12).....			—
Photo 1	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de la station 11 du site DhDm-1 — Vue vers le nord (MTQ-2002-D9-12).....			17
Photo 2	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de la station 11 du site DhDm-1 — Vue vers le nord-ouest (MTQ-2002-D9-13).....			17
Photo 3	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+000 — Vue vers le sud-ouest (MTQ-2002-D8-1).....			19
Photo 4	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+000 — Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-2).....			21
Photo 5	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Excavation du sondage 1, km 28+000 — Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-21).....			22
Photo 6	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+500, rue Dion — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-19).....			22
Photo 7	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Paroi sud du sondage 2, km 28+010 (MTQ-2002-D8-24).....			28
Photo 8	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Paroi sud du sondage 19, km 28+180 (MTQ-2002-D9-4).....			28
Photo 9	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+500, rue Dion — Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-20).....			41
Photo 10	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+660, rue Mont-Marte — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-17).....			41
Photo 11	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+800, rue Gagné — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-12).....			42
Photo 12	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+860 — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D9-30).....			42
Photo 13	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 28+900 — Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-15).....			48
Photo 14	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Vue générale de l'environnement, km 29+031, limite est des travaux — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-16).....			48
Photo 15	-	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Paroi nord du sondage 40, km 28+885 (MTQ-2002-D9-31).....			50

Photo 16 -	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Paroi nord du sondage 54, km 28+970 (MTQ-2002-D10-16).....	50
Photo 17 -	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Site DhDm-1, station 11 : objets-témoins lithiques préhistoriques — Partie distale de pointe, polissoir et percuteur	60
Photo 18 -	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Site DhDm-1, station 24 : objets-témoins lithiques préhistoriques — Éclats de chert provenant du sondage 54 (km 28+970).....	60
Photo 19 -	Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 — Profil de la pente de la paroi à consolider — Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.6).....	67
Photo 20 -	Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 — Vue générale de la zone — Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.5)	67
Photo 21 -	Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 — Stratigraphie type, paroi sud — Vue vers le sud (MTQ-2002-D2.8)	68
Photo 22 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 1, à partir du km 3+700 — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D2.10)	86
Photo 23 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 2, km 3+700 à 3+740 — Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D2.9)	86
Photo 24 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 3, intersection de la route 132 et du chemin de la zec — Vue vers le nord (MTQ-2002-D2.11)	88
Photo 25 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 3, km 5+700 — Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.16)	88
Photo 26 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 5, rue Murray — Vue vers le sud (MTQ-2002-D2.17).....	90
Photo 27 -	Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Vue générale du secteur 6, rues Beauséjour et Tardif Ouest — Vue vers le sud-est (MTQ-2002-D2.18)	90

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Résultats des inventaires archéologiques pour les projets routiers de la direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - îles-de-la-Madeleine.....	2
Tableau 2 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet.....	18
Tableau 3 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Synthèse des activités archéologiques	58
Tableau 4 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Matériel archéologique trouvé au site DhDm-1 (stations 11 et 24)	63
Tableau 5 - Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 — Synthèse des activités archéologiques.....	70
Tableau 6 - Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet.....	71
Tableau 7 - Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Synthèse des activités archéologiques.....	89

LISTE DES PARTICIPANTS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DIRECTION GÉNÉRALE DE QUÉBEC ET DE L'EST

DIRECTION DU PLAN, DES PROGRAMMES, DES RESSOURCES ET DU SOUTIEN TECHNIQUE
SERVICE DU SOUTIEN TECHNIQUE

Denis Roy Archéologue
Désirée-Emmanuelle Duchaine Archéologue

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau Archéologue / coordonnateur du projet
Claude Joyal Archéologue / chargé de projet
Projet Sainte-Marthe-de-Gaspé
Vanessa Oliver-Lloyd Archéologue / chargée de projet
Projets Chandler-Ouest et Matane
Marie-Claude Morin Technicienne de terrain
Projets Chandler-Ouest et Matane
Julie Toupin Technicienne de terrain
Projets Chandler-Ouest et Matane
Steve Fillion Infographiste
Louise Beaudoin Secrétaire administrative

1 INTRODUCTION

1.1 Cadre et objectifs

En 2002, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Arkéos inc. un mandat pour réaliser une expertise archéologique pour divers projets d'aménagements d'infrastructures de transport situés dans les limites de la direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Ces travaux d'expertise archéologique s'inscrivent aussi dans le cadre de l'application de la *Loi sur les biens culturels du Québec* (L.R.Q., chapitre B-4) et dans l'approche générale mise de l'avant par le MTQ qui favorise la protection et la sauvegarde des vestiges patrimoniaux dans le cadre de la préparation de ses travaux d'infrastructures de transport.

Le présent document rend compte des résultats obtenus par les activités de recherche archéologique concernant des projets d'aménagement de la direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine. Dans ce mandat, trois projets routiers ont été inventoriés, soit la réfection de la route 132 à Sainte-Marthe-de-Gaspé et à Chandler-Ouest ainsi que la consolidation de la paroi d'une halte municipale à Matane (figures 1 à 3, en fin de chapitre).

1.2 Résultats

Au total, huit journées de terrain par une équipe composée d'un à trois archéologues (un chargé de projet et deux techniciennes), selon les projets, ont été nécessaires pour inventorier les projets concernés. L'inventaire à Sainte-Marthe-de-Gaspé s'est déroulé du 21 au 25 octobre 2002 et, via une excavation mécanique et manuelle, a permis la réalisation de 57 sondages archéologiques de 50 cm par 50 cm. De ce nombre, 23 ont livré des objets-témoins (242) reliés à des occupations préhistoriques sur les stations 11 et 24 du site DhDm-1. L'inventaire à Matane, qui s'est déroulé le 31 juillet 2002, a permis la réalisation de 12 sondages archéologiques de 50 cm par 50 cm sur un tracé linéaire totalisant 140 m à l'intérieur d'une emprise dont la largeur variait de 1,25 m à 2 m. L'inventaire à Chandler-Ouest, qui s'est déroulé les 1^{er} et 2 août 2002, a permis la réalisation de 243 sondages archéologiques de 50 cm par 50 cm sur divers tracés linéaires totalisant un peu plus de 2 km à l'intérieur d'emprises, dont la largeur variait de 2 m à 5 m. Ces deux inventaires n'ont livré aucun objet-témoin relié à une occupation ancienne du territoire. L'inspection visuelle s'est également révélée négative. Le tableau 1 qui suit résume les résultats des travaux archéologiques.

Tableau 1 - Résultats des inventaires archéologiques pour les projets routiers de la direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - îles-de-la-Madeleine

N° de projets routiers	Localisation et description des projets routiers	Activités archéologiques
20-3173-7302	Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé : réfection de la route 132	57 sondages
20-3375-0216	Route 132, Matane : consolidation de la paroi d'une halte routière	12 sondages
20-3172-7802-A	Route 132, Chandler-Ouest : élargissement de la chaussée	243 sondages
TOTAL : 312 sondages + inspections visuelles		

1.3 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente succinctement les méthodes qui ont été utilisées afin de réaliser le mandat. Le chapitre 3 regroupe, en premier lieu, les données traitant des sites archéologiques déjà connus qui sont à proximité des projets à l'étude, de même que les informations relatives aux activités de terrain. Le chapitre 4 présente la synthèse des résultats obtenus et propose, le cas échéant, des recommandations. La liste des ouvrages cités complète ce rapport. Quatre annexes regroupent le dossier technique, soit les annexes 1 et 2 : un catalogue des objets-témoins retrouvés sur les stations 11 et 24 du site DhDm-1; l'annexe 3 : un exemple de fiche d'enregistrement de sondage; l'annexe 4 : une grille des classes de dimensions des éclats.

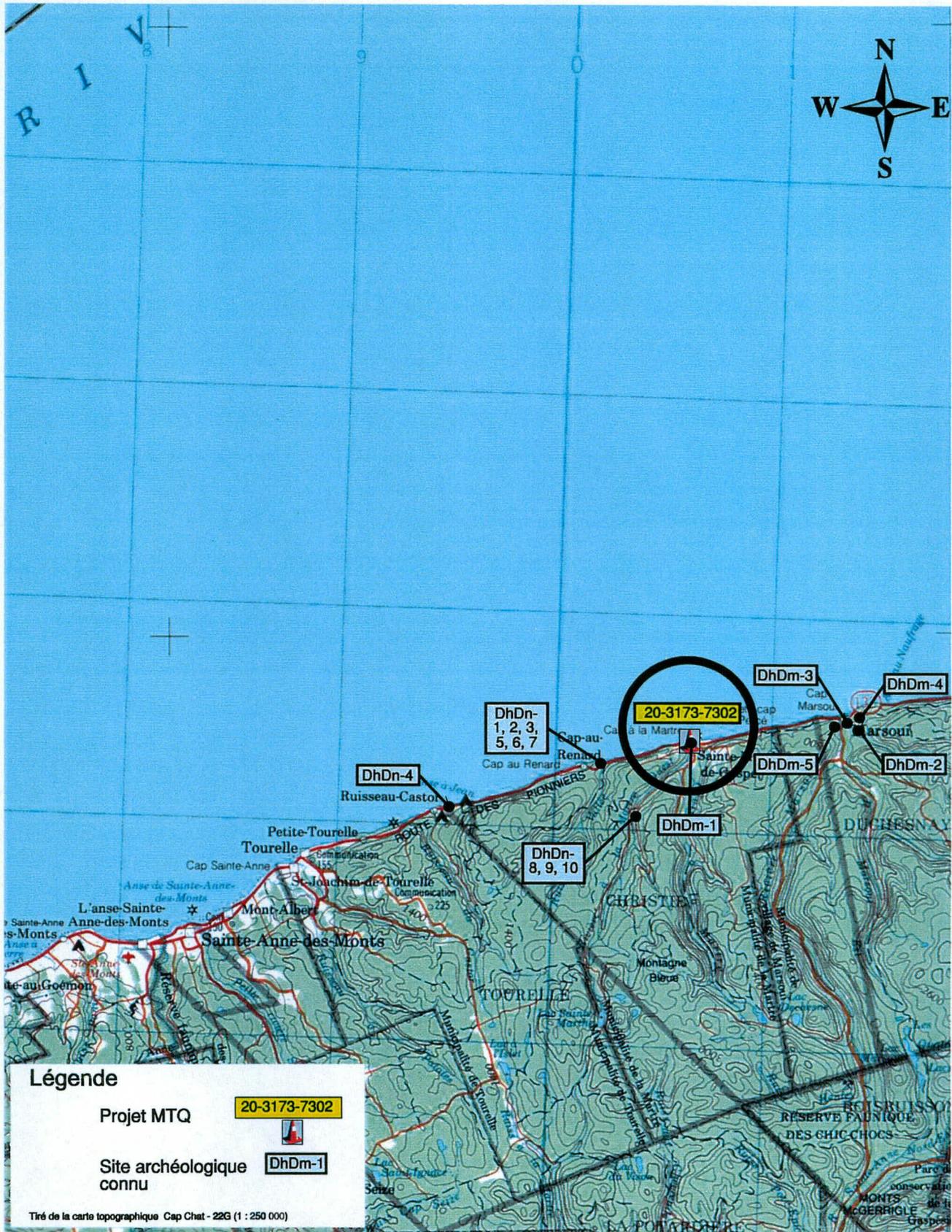


Figure 1
 Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - îles-de-la-Madeleine
 Localisation du projet (20-3173-7302) à l'étude et des sites archéologiques connus

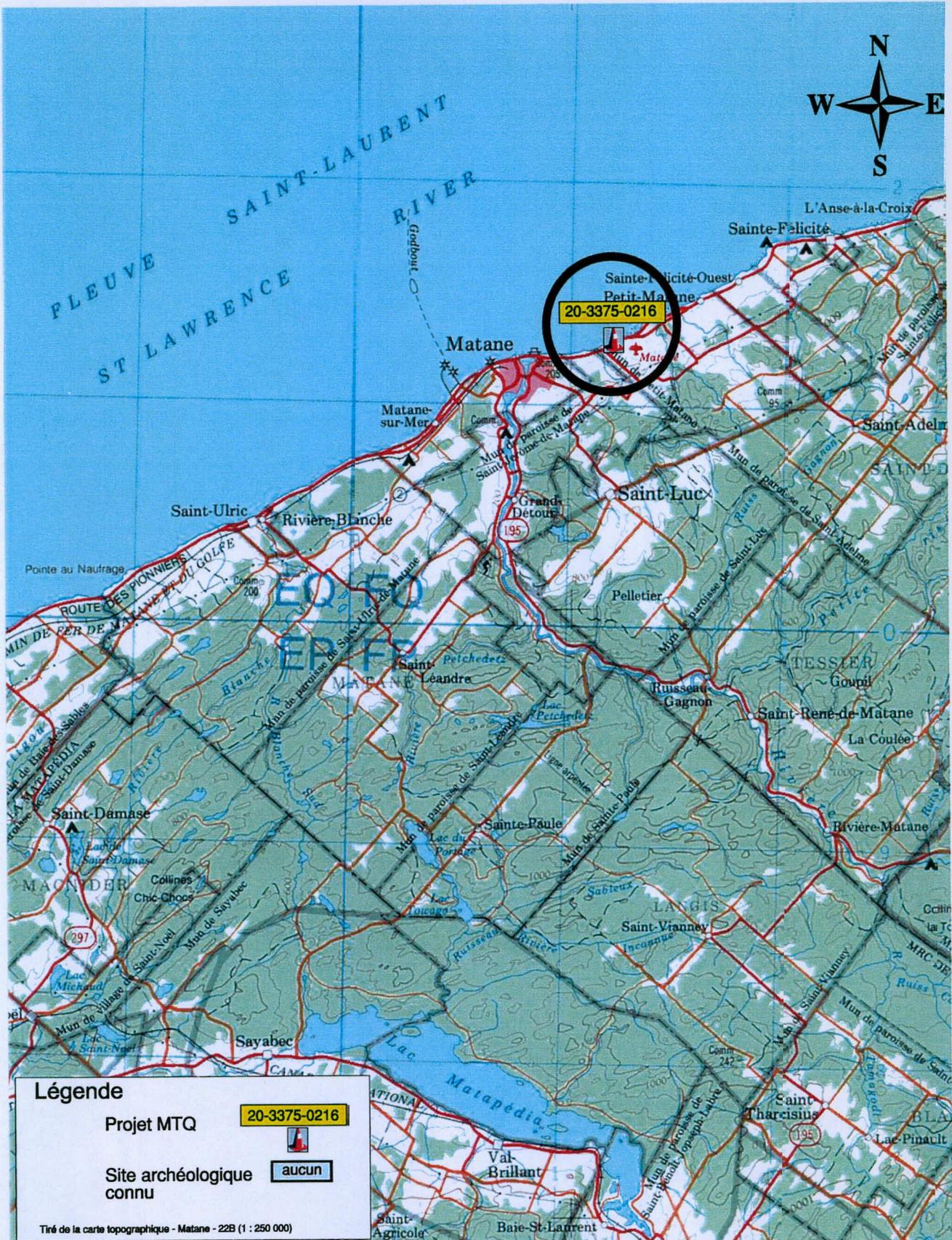


Figure 2
 Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
 Localisation du projet (20-3375-0216) à l'étude et des sites archéologiques connus

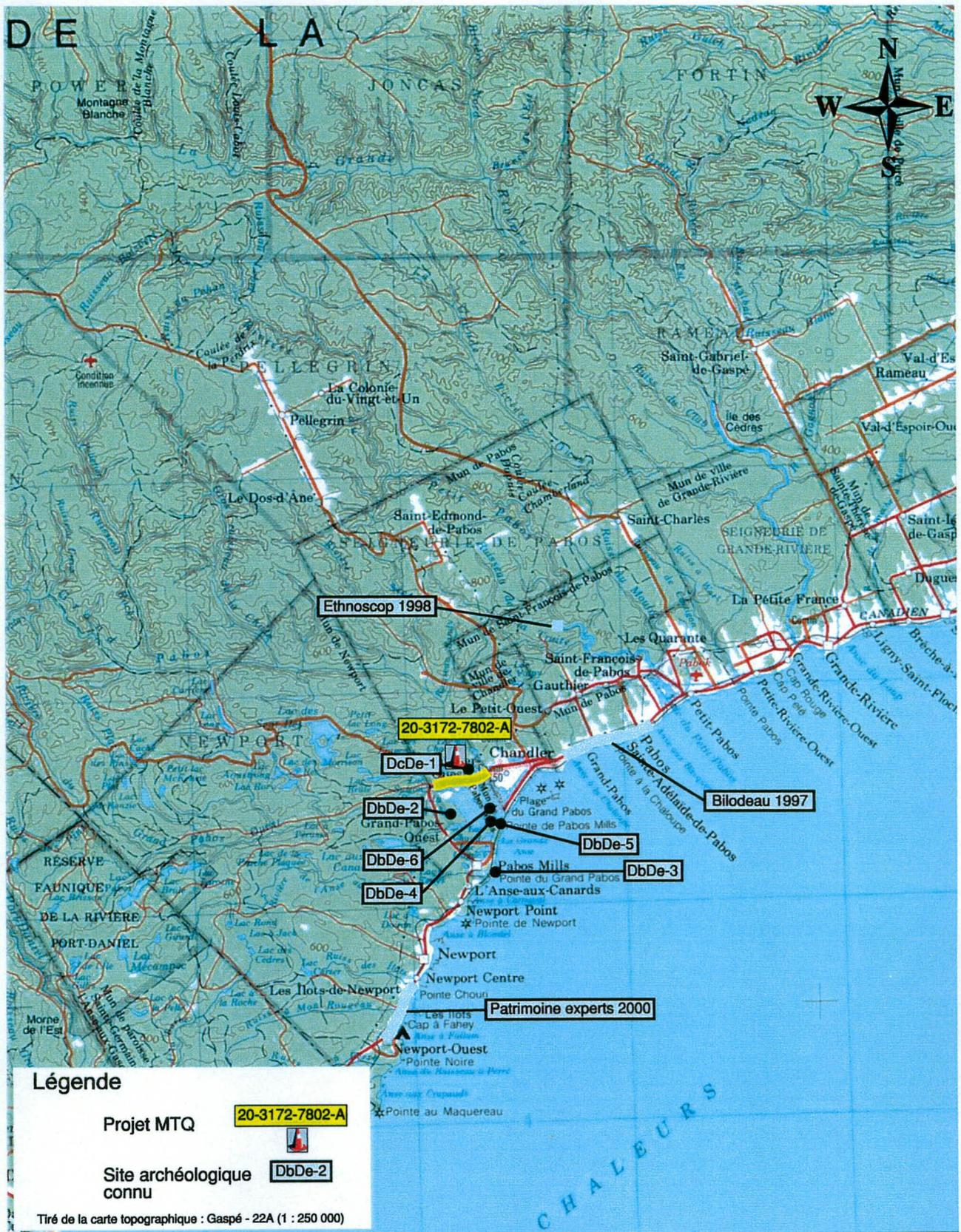
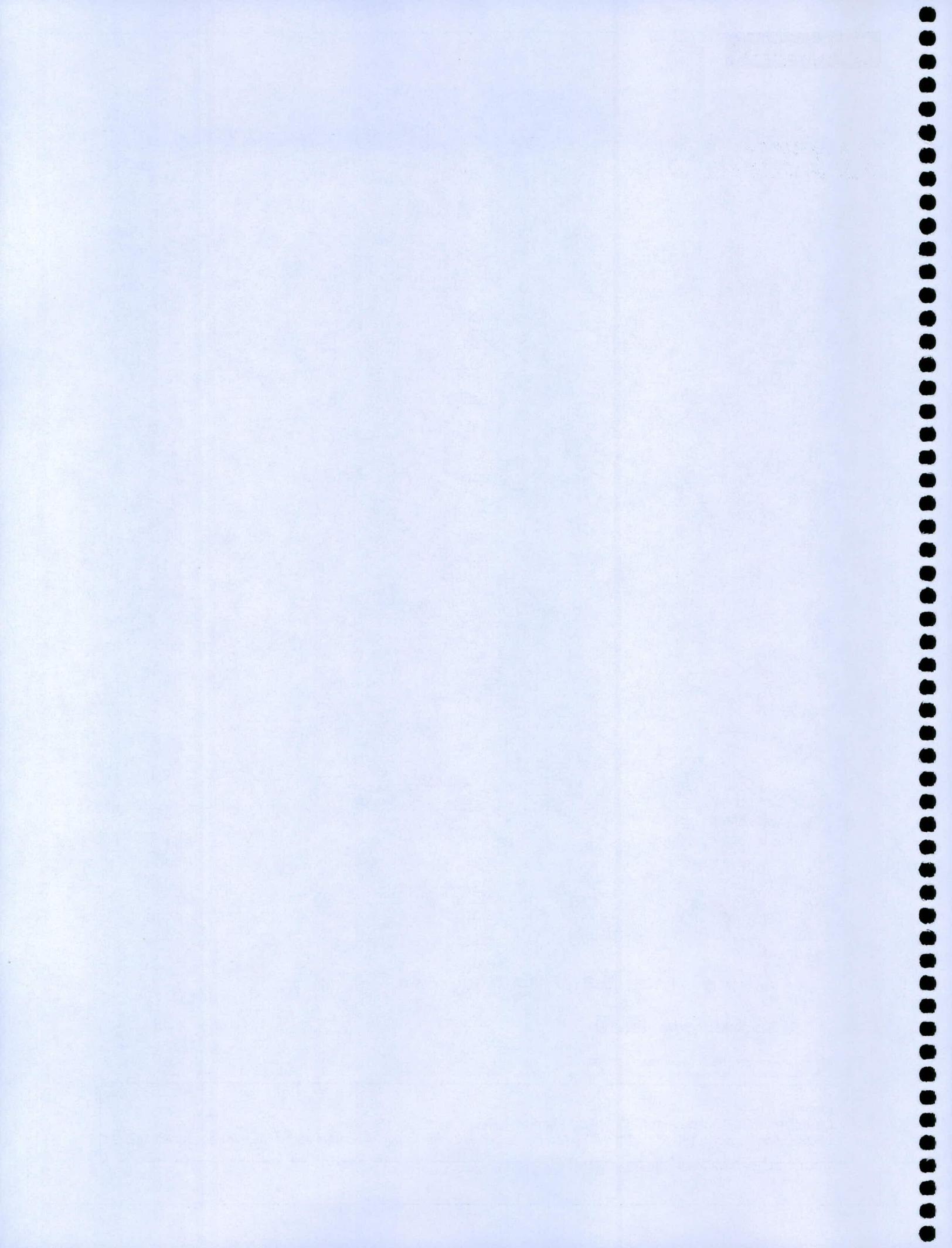


Figure 3
 Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
 Localisation du projet (20-3172-7802-A) à l'étude, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques



2 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

2.1 Préparation de l'inventaire

- DEMANDE DE PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels en date du 11 juin 2002, le permis 02-ARKE-12 a été délivré à Arkéos inc. Le permis effectif à partir du 11 juin 2002 pouvait être actualisé par l'envoi au MCCQ de nouveaux projets, au fur et à mesure de leur réception du MTQ.

- CONSULTATIONS TECHNIQUE ET DOCUMENTAIRE

Dans le cadre de chaque projet, un dossier technique est fourni par le MTQ. Celui-ci contient les informations spécifiques quant à la nature et à la localisation des travaux, par exemple : la direction territoriale, le numéro de projet, la municipalité, un échancier, la description des travaux, la carte topographique (1:50 000), les photographies aériennes (échelles variables) et les plans de construction (échelles variables). Par accord spécifique avec l'archéologue du MTQ, le personnel des bureaux régionaux du Ministère peut éventuellement être contacté afin d'obtenir des renseignements techniques supplémentaires.

Préalablement à l'inventaire archéologique, des recherches documentaires préparatoires sont effectuées afin de vérifier la présence de sites archéologiques connus dans les limites des emprises ou à proximité. Pour chaque projet, une demande de renseignements illustrant sa localisation, sur une carte 1:50 000, est télécopiée au MCCQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec : ISAQ) afin d'identifier les sites répertoriés dans un rayon de 10 km autour du projet d'aménagement. Ces informations confirment, d'une part, la présence ou l'absence de sites connus dans la zone touchée par les travaux de construction du MTQ et, d'autre part, permettent également d'évaluer l'état des connaissances archéologiques locales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenances culturelles, etc.). Les sites connus, le cas échéant, sont décrits (sous forme de tableau) selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

Les fiches techniques des sites connus de même que les rapports d'inventaires et d'études de potentiel archéologique déjà réalisés dans un rayon de 10 km du lieu des travaux ont été consultés dans les centres régionaux du MCCQ. Ces informations ont été recueillies sur les cartes topographiques au 1:50 000 de l'ISAQ ainsi qu'à travers le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA).

Dans les cas de projets situés en milieu urbanisé où la réalisation de sondages archéologiques manuels apparaît impossible, et lorsque cela s'avère pertinent, l'inventaire des cartes et plans sur microfiches disponibles à la section des cartes de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) est consulté afin d'y sélectionner divers documents cartographiques anciens ou, le cas échéant, des plans d'expropriation. L'étude de ces documents permet d'évaluer la présence d'anciens bâtiments ou d'axes de circulation à l'intérieur de l'emprise des projets du MTQ. Le cas échéant, une surveillance des travaux peut être recommandée. Cette recherche particulière comprend également la consultation des schémas d'aménagement des MRC concernées ainsi que le document «Les chemins de la mémoire», répertoriant les monuments et sites historiques du Québec.

2.2 Inventaire archéologique

La zone des travaux est repérée sur le terrain à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Un enregistrement photographique sur diapositives en couleurs est systématiquement effectué sur l'ensemble de la zone. Cette dernière est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'éliminer les secteurs impraticables (marécages, pentes fortes, remblais, routes, substrat rocheux ou autres perturbations importantes) afin de planifier la localisation des sondages. Toutes les observations et les descriptions de terrain (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées par le chargé de projet.

Lorsque les dépôts de surface sont totalement bouleversés et qu'aucun sondage n'est réalisable, des inspections visuelles ainsi que des enregistrements et descriptions d'usage sont néanmoins effectués.

Généralement, les sondages archéologiques exploratoires peuvent mesurer 0,5 m par 0,5 m (environ 2 500 cm³). Les sondages sont implantés à tous les 15 m, sur un ou plusieurs alignements selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les puits sont découpés à la pelle pour y dégager le niveau végétal de surface, puis à la truelle pour y décapier minutieusement les différents

niveaux pédologiques. La profondeur peut varier selon les cas (de 25 cm à 60 cm), mais est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés archéologiquement stériles. Suite à tous les relevés d'usage, les sondages sont remblayés avec le même sol.

Dans le cas de superficies qui correspondent à des champs ayant déjà été labourés ou de toutes autres surfaces dégagées de couvert végétal, ces secteurs font l'objet d'une inspection visuelle. Quelques sondages ponctuels permettent aussi d'y enregistrer la stratigraphie. Dans le cas de terrains déjà labourés et lorsque applicable, des zones à inventorier peuvent être labourées mécaniquement. Cette méthode, lorsque appliquée, est suivie d'une inspection visuelle des sols et des sondages manuels sont également pratiqués.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation et de protection sont alors entreprises. Des sondages supplémentaires disposés aux 5 m permettent d'évaluer l'état du site, son importance ainsi que son étendue. Il est prévu de procéder à l'enregistrement de la position des objets (sur fiches standardisées) et à une couverture photographique du contexte pédologique et environnemental. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte doivent être conservés dans des contenants portant le numéro du sondage, l'identification du projet et la date. Le site doit être localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'archéologue / chargé de projet doit alors tenir compte de l'ensemble des sondages positifs et de la distribution des vestiges afin de déterminer l'importance et l'étendue du site afin de fournir rapidement au MTQ des recommandations quant à la nature des travaux pouvant s'avérer nécessaires.

En ce qui a trait aux travaux de surveillance archéologique, lorsqu'ils sont requis, ceux-ci nécessitent une attention particulière puisque les excavations sont effectuées à la pelle mécanique. L'archéologue doit alors enregistrer et consigner sur les fiches appropriées toutes les données pertinentes et relatives aux sols et vestiges mis au jour lors de ces travaux. De plus, il doit effectuer les croquis stratigraphiques jugés nécessaires à la compréhension du contexte archéologique. Ces informations sont accompagnées de relevés photographiques et de plans d'arpentage. Quant aux artefacts significatifs, ceux-ci peuvent faire l'objet d'une récolte et d'un inventaire bien que de manière générale, seuls les artefacts en provenance d'un site identifié par un code Borden sont normalement conservés.

La procédure d'enregistrement des données doit être simple, mais efficace, compte tenu des conditions parfois difficiles et du temps limité dont dispose l'archéologue. Ainsi, chaque projet est

identifié par un code temporaire spécifique qui se compose des trois premières lettres de la municipalité visitée, de l'année de l'intervention et d'un numéro séquentiel par projet (ex. : QUE99-01). Ce code temporaire sert à identifier les données relatives à chacun des projets, à moins, bien entendu, qu'un code Borden ait déjà été attribué ou soit éventuellement octroyé.

Quant aux données colligées sur le terrain, le système Tykal est privilégié pour en faciliter l'enregistrement. Cette méthode préconise la division de l'aire d'intervention en opération, sous-opération et lot, le lot étant la plus petite unité d'enregistrement. Ainsi, la première opération devrait recevoir le numéro 1, à moins qu'une intervention antérieure ait eu lieu dans ce secteur. Chaque opération peut être subdivisée en sous-opération selon les besoins. À ce stade, une lettre majuscule s'ajoute au numéro de l'opération. Enfin, le numéro de lot identifie une couche de sol, un vestige particulier ou tout autre phénomène jugé pertinent pour la compréhension d'un site archéologique. Ce chiffre s'ajoute à la séquence utilisée pour l'opération et la sous-opération pour ainsi obtenir par exemple, 1A2, qui correspond alors au deuxième lot de la sous-opération 1A.

Finalement, chacun des lots de sol enregistrés est accompagné d'une fiche descriptive faisant état de sa provenance, de sa nature et de sa profondeur. Les profondeurs sont calculées en fonction de la surface du sol environnant. Tous les vestiges mis au jour durant les travaux sont également décrits, localisés et photographiés, même si les ouvrages récents et les infrastructures publiques ne sont pas considérés comme formant un site archéologique selon les critères définis par le MCCQ. De plus, les parois des tranchées excavées ont fait l'objet de relevés stratigraphiques (généralement des croquis lors d'une surveillance) et photographiques selon leur pertinence.

Les travaux d'inventaire archéologique réalisés à Sainte-Mathe-de-Gaspé, ont été partiellement effectués à l'aide d'une rétrocaveuse. En effet, l'archéologue devait dans un premier temps, superviser à tous les 20 m le dégagement mécanique des remblais de sondages de 2 m par 1 m localisés dans l'accotement de la route 132. Cette activité permettait d'accéder rapidement, le cas échéant, au sol archéologique en place. L'archéologue dirigeait l'opérateur de la rétrocaveuse pour qu'il dégage avec précautions le remblai afin de ne pas altérer les sols archéologiques. Par la suite, un nettoyage manuel des résidus de remblai était réalisé et un sondage exploratoire de 50 cm par 50 cm était fouillé à la truelle.

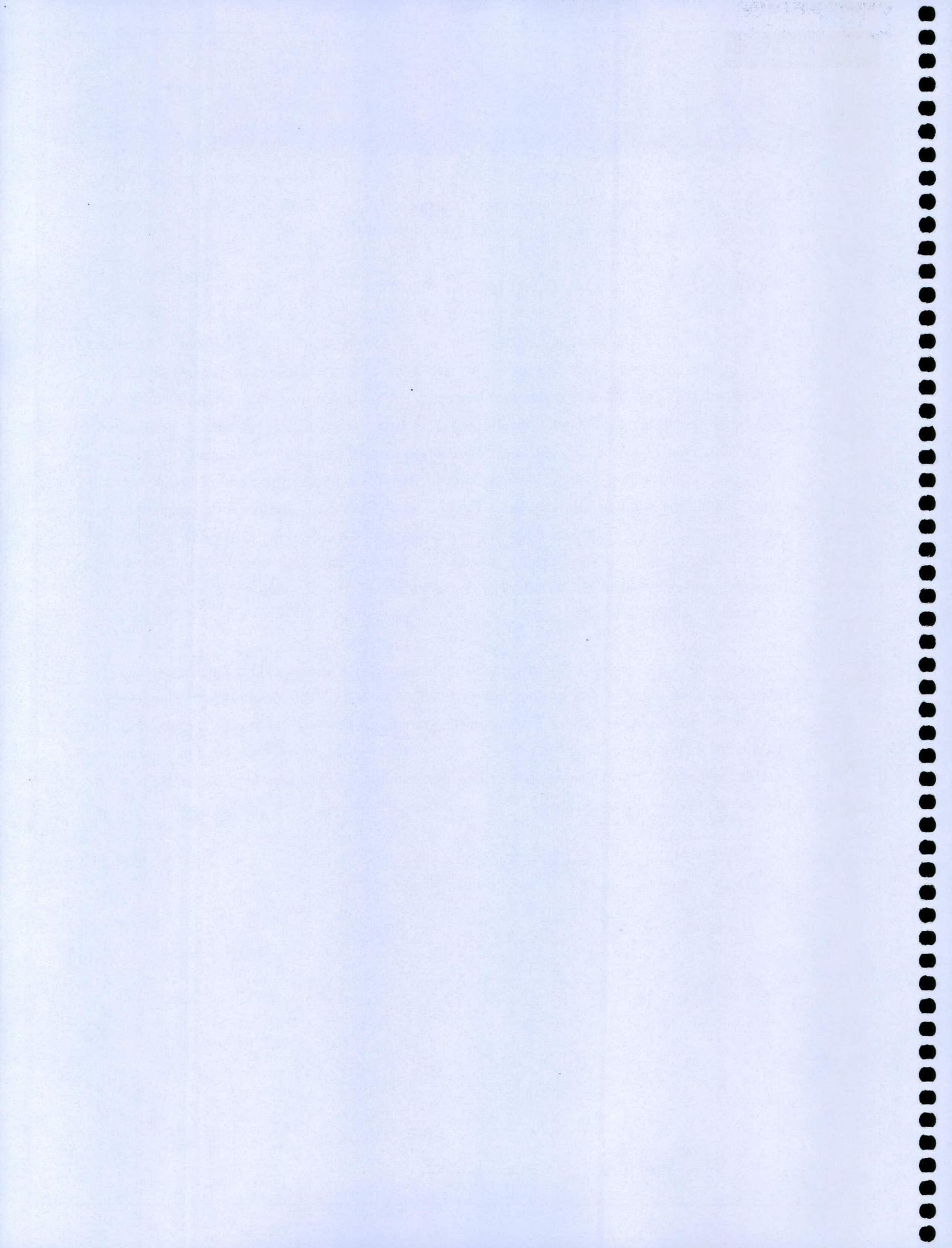
Le sol fouillé était entièrement tamisé à l'aide d'un grillage de 1/4 de pouce et les objets-témoins déposés dans des sacs de papier portant le numéro du sondage (ex. : S-1 = 28+000, nord), l'identification du projet (ex. : DhDm-1, station 11 ou station 24, La Martre) et la date (ex. : 21-10-02). Des croquis stratigraphiques et des photographies de chacun des sondages furent effectués.

Les sondages furent positionnés à tous les 20 m et décalés de 10 m sur un accotement par rapport à l'autre. Lorsqu'un sondage positif était repéré, des puits supplémentaires étaient positionnés aux 10 m dans le but d'évaluer la distribution et la densité du matériel archéologique. Le remblaiement des sondages et le compactage des sols a été effectué mécaniquement.

2.3 Analyse et rapports

Les objets-témoins retrouvés lors de l'inventaire de Sainte-Marthe-de-Gaspé ont d'abord été nettoyés et classifiés en deux catégories primaires : les éclats bruts et les outils. Les éclats bruts sont caractérisés par l'absence de trace d'utilisation ou de retouches alors que les outils portent, soit des ébréchures d'utilisation d'une largeur inférieure à 1 mm, soit des retouches et des enlèvements plus marqués. Les éclats ont été analysés selon la matière première, la dimension (annexe 4), l'intégrité et autres caractéristiques diverses (esquilles thermiques, patine, cortex). Les outils ont été sous-catégorisés selon différentes classes fonctionnelles à partir de l'analyse d'attributs techniques et stylistiques. Tous les éclats et outils ont été catalogués selon les deux stations de provenance, soit : DhDm-1, station 11 et DhDm-1, station 24. Chaque outil était désigné d'un numéro de catalogue individuel alors que les éclats retrouvés dans un même quadrant et un même niveau portaient un numéro collectif.

La présentation des résultats des inventaires archéologiques comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des interventions archéologiques déjà réalisées à proximité. Une description détaillée de chacun des projets précise sa localisation géographique et la nature des aménagements routiers prévus. Une description environnementale ainsi que les travaux archéologiques et les résultats réalisés y sont présentés. Finalement, les conclusions et les recommandations sont proposées.



3 RÉSULTATS

3.1 ROUTE 132, SAINTE-MARTHE-DE-GASPÉ (PROJET 20-3173-7302)

Cette intervention s'inscrit dans le cadre du projet de réfection de la route 132, dans les limites de la municipalité de Sainte-Marthe-de-Gaspé. Le mandat consistait à réaliser un inventaire archéologique sur les accotements de la route 132, côtés sud et nord, sur une longueur totale de 1 477,470 m entre les km 27+554,010 et 29+031,489. La largeur des accotements variait entre 1,50 m et 2,50 m. Deux zones étaient à exclure de l'inventaire, soit celle située entre les km 28+382,101 et 28+565,971 dans l'accotement du côté nord, à cause d'un enrochement récent causé par l'érosion littorale; puis celle entre les km 28+900 et 29+031,480 du côté sud, par la présence d'un câble à fibre optique.

La zone d'intervention est représentée sur la carte topographique 22 G/1 (figure 4), sur la photographie aérienne Q77120-129 (figure 5) et sur les plans de construction (figures 7 à 10). L'inventaire archéologique du projet a été réalisé en cinq journées de terrain, soit du 21 au 25 octobre 2002, par l'archéologue chargé de projet.

3.1.1 Sites archéologiques connus à proximité

Le site préhistorique DhDm-1, qui se trouve sur la plupart des terrasses de 6 m à 45 m en bordure de la rivière à La Marte, est reconnu pour l'ancienneté, l'abondance et l'étendue des vestiges lithiques témoins de l'exploitation des sources lithiques de chert de bonne qualité disponibles dans les environs. Le site est localisé dans la municipalité de Sainte-Marthe-de-Gaspé et a été découvert en 1967 par l'abbé Provost (Provost, 1969). Les découvertes archéologiques se poursuivirent en 1968 par Thomas Lee de l'Université Laval (Lee, 1969), puis en 1969 par des membres de la Société d'archéologie préhistorique du Québec (SAPQ, 1970).

En 1975 et 1976, José Benmouyal fouilla partiellement la station 11 du site DhDm-1 qui est située sur une terrasse inférieure, soit entre 6 m et 10 m d'altitude (Benmouyal, 1976; Benmouyal et Baulu, 1976). Les 36 m² fouillés ont livré un total de plus de 4 000 vestiges lithiques. En 1983, une évaluation du potentiel archéologique de cette station était réalisée par Aménatech inc. pour le compte du MTQ. Au total, les 25 sondages de 50 cm par 50 cm livrèrent 160 témoins lithiques (Aménatech inc., 1984). Afin de minimiser les impacts négatifs entraînés par les travaux de réfection de la route 132 dans les limites de la station 11, Arkéos inc. fouilla en 1985 (Arkéos inc., 1985) 49,75 m² et recueillit plus de 7 000 vestiges (76 % lithiques, 17 % historiques, 7 % osseux).

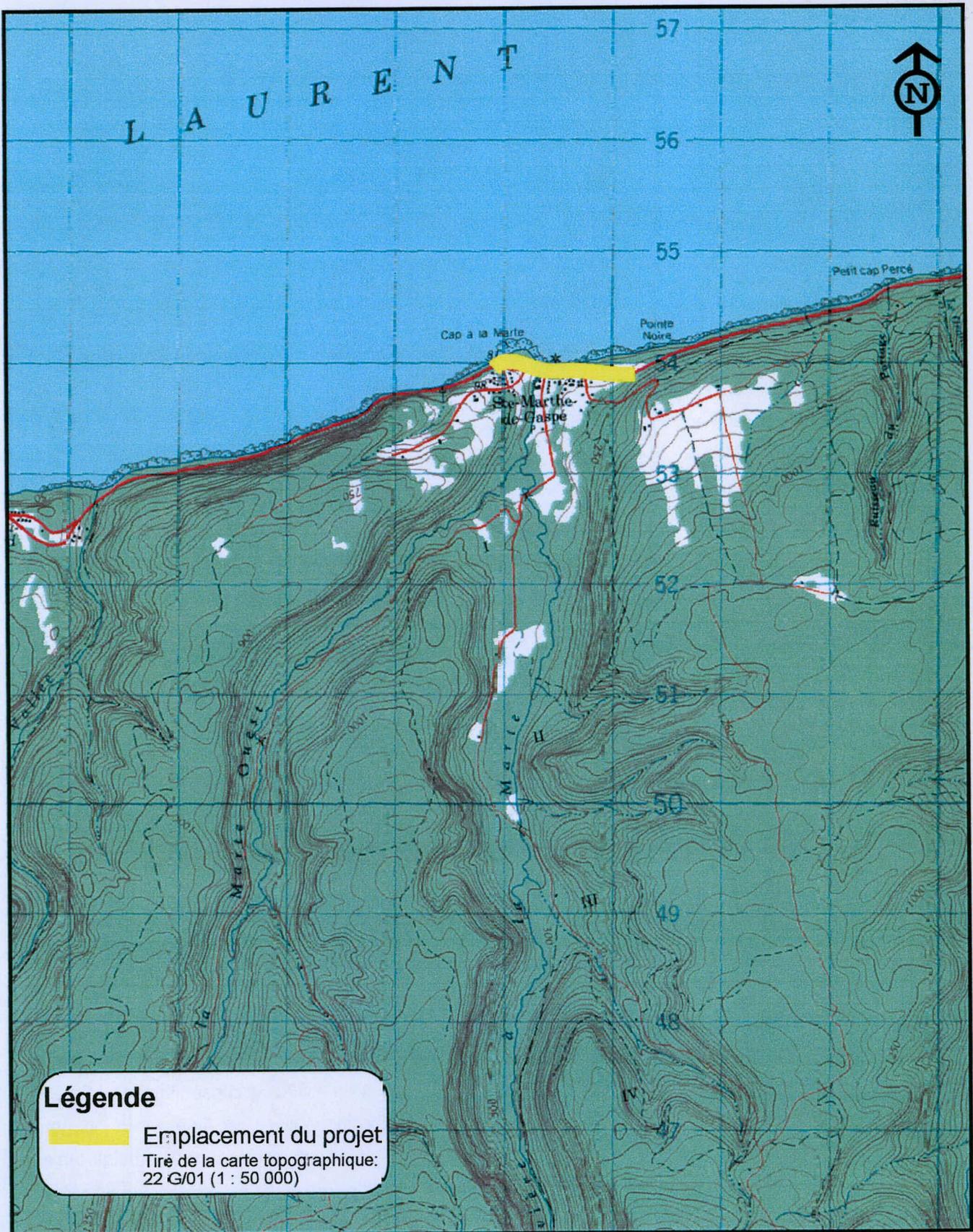


Figure 4: Localisation du projet 20-3173-7302, route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé



Figure 5: Localisation sur photo aérienne du projet 20-3173-7302 (Q77120-129; 1977; 1 : 10 000), route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé

Enfin, le MTQ réalisa, en 1986, des forages afin d'évaluer l'extension de la station 11 sous la chaussée de la route 132 (Roy, 1986). Les résultats (21 éclats de chert) confirmèrent la présence du site sous la route. Tous les résultats énumérés ci-dessus associent l'appartenance culturelle de la station 11 à la tradition gaspésienne récente (3 000 ans à 1 300 ans AA).¹

Au cours des années 1990, d'autres interventions archéologiques sur les stations des terrasses supérieures de 14 m et plus furent entreprises par Ethnoscop inc. (1996, 1997) et par Chalifoux (1999, 2000; Chalifoux et Tremblay, 1998). Ces inventaires et fouilles révélèrent d'importantes occupations paléoindiennes récentes (9 000 ans à 6 000 ans AA) et d'autres associées à la tradition gaspésienne ancienne (6 000 ans à 3 000 ans AA).

La station 11 du site DhDm-1 est située à environ 300 m à l'ouest de la rivière à La Martre, sur la terrasse de 5 m à 7 m formant une pointe (Cap-à-La Martre) de faible déclinaison vers le fleuve (photos 1 et 2). Elle est bordée au sud par la route 132 qui décrit une forte courbe au pied de la falaise de la terrasse de 15 m. La station 11 repose sur une large pointe de sable et de roc d'environ 200 m (nord-ouest / sud-est) sur 40 m (nord-est / sud-ouest), et sa superficie est évaluée à 4 000 m². Cet ancien champs cultivé comprend un sentier d'environ 2,50 m de largeur. Les extrémités est et ouest de ce sentier, qui correspond apparemment au tracé de l'ancienne route, se raccordent à la route 132 (construite en 1954 et 1955).

La consultation du fichier de l'ISAQ a permis de constater que quatorze autres sites archéologiques sont connus à proximité du projet de réfection de la route 132 (tableau 2). Le premier groupe (sites préhistoriques DhDm-2, DhDm-3, DhDm-4 et DhDm-5) est situé à Marsoui, à moins de 8 km à l'est de La Martre. Vers l'ouest, dix sites préhistoriques sont répertoriés à L'Anse-à-Jean (DhDn-4), à Cap-au-Renard (DhDn-1, DhDn-2, DhDn-3, DhDn-5, DhDn-6 et DhDn-7) et sur la rivière à La Martre-Ouest (DhDn-8, DhDn-9 et DhDn-10).

¹ AA : avant aujourd'hui.

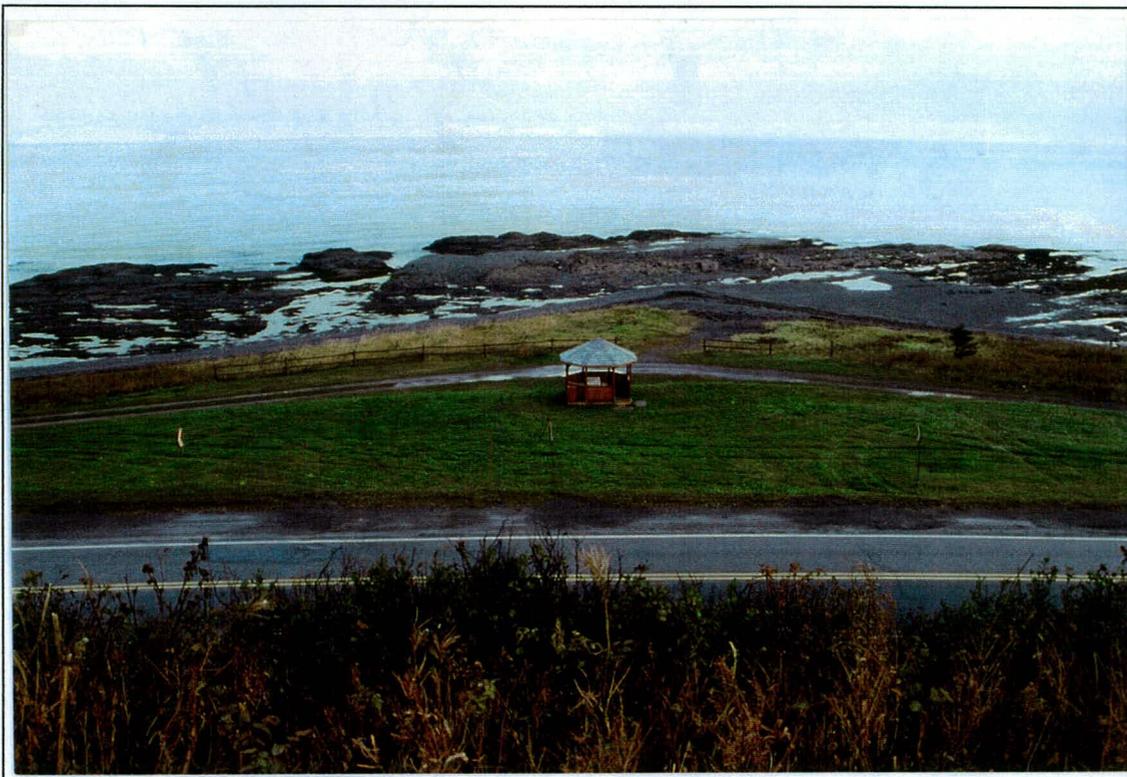


Photo 1



Photo 2

Photo 1 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de la station 11 du site DhDm-1 - Vue vers le nord (MTQ-2002-D9-12)

Photo 2 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de la station 11 du site DhDm-1 - Vue vers le nord-ouest (MTQ-2002-D9-13)

Tableau 2 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet

Code Borden	Localisation	Distance du projet (km)	Affiliation culturelle	Références
DhDm-2	Marsoui	7,8	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDm-3	Marsoui	7,8	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDm-4	Marsoui	7,8	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDm-5	Marsoui	7,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDn-1	Cap-au-Renard	4,6	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDn-2	Cap-au-Renard	4,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDn-3	Cap-au-Renard	4,5	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDn-4	L'Anse-à-Jean	12,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1974
DhDn-5	Cap-au-Renard	4,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975
DhDn-6	Cap-au-Renard	6,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975
DhDn-7	Cap-au-Renard	6,2	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975
DhDn-8	Rivière à La Marte-Ouest	4,0	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975
DhDn-9	Rivière à La Marte-Ouest	4,4	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975
DhDn-10	Rivière à La Marte-Ouest	4,4	Préhistorique	Benmouyal et Baulu, 1975

Signalons que des inventaires archéologiques ont déjà été réalisés à proximité du site DhDm-1. Plusieurs secteurs riverains compris entre Petite-Tourelle et Marsoui furent en effet explorés par Benmouyal (1974, 1975), puis par Moquin (1984).

3.1.2 Inventaire archéologique

Cet inventaire archéologique a été réalisé sur les accotements de la route 132, côtés sud et nord, sur une longueur totale de 1 477,470 m entre les km 27+554,010 et 29+031,489. Deux zones étaient à exclure : entre les km 28+382,101 et 28+565,971 du côté nord (enrochement) et entre les km 28+900 et 29+031,480 dans l'accotement du côté sud (présence d'un câble à fibre optique). Le tracé à l'étude a été divisé en deux secteurs selon des critères topographiques. Le secteur A désigne la portion ouest de l'emprise et intègre la station 11 du site DhDm-1. Ce secteur est situé sur la basse terrasse (élévation de 6 m), entre les km 27+554,010 et 28+520 (bas de talus de la haute terrasse). Le secteur B correspond à l'extrémité orientale de l'emprise, entre les km 28+520 à 29+031,480, sur la haute terrasse de 14 m. Il inclut la station 24 du site DhDm-1 (figure 6).

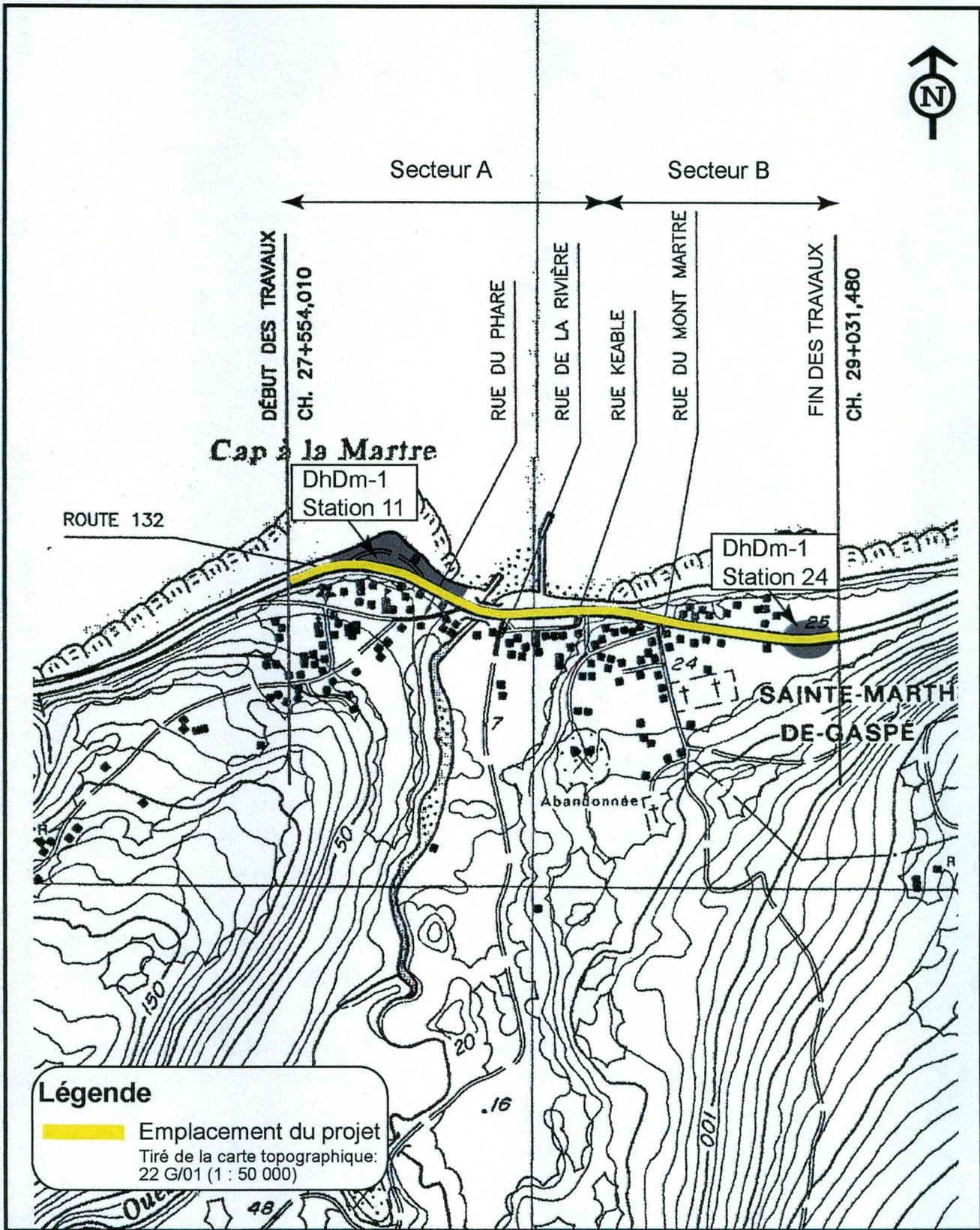


Figure 6: Vue générale de l'aire d'intervention, projet 20-3173-7302, route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé

- SECTEUR A (km 27+554,010 à 28+520; figures 7 à 11)

Étant donné l'étroitesse de l'emprise (1,50 m) dans l'extrémité ouest de l'aire d'intervention, aucun sondage n'a été réalisé entre les km 27+554,010 et 28+000 (photos 3 et 4). Des sondages ont par ailleurs été disposés sur l'ensemble de la station 11 du site DhDm-1, entre les km 28+000 et 28+250 (photo 5). Aucun sondage n'a été excavé au-delà du km 28+250 et jusqu'à la limite orientale du secteur A (correspondant au pied de la haute terrasse au km 28+520), en raison du revêtement asphalté des accotements dans cette partie centrale du village (photo 6).² Au total, 250 m d'emprise ont été inventoriés dans le secteur A, surtout du côté nord de la route 132 où 29 sondages ont été réalisés. Les paragraphes qui suivent décrivent les résultats obtenus pour chacun de ces sondages.

- Sondage 1 (km 28+000, côté nord; figure 8)

Situé à la limite ouest de la station 11, là où la terrasse se rétrécit pour ne laisser place qu'à la route et à ses accotements, ce sondage a d'abord été creusé mécaniquement afin de dégager le remblai de surface. Par la suite, le niveau archéologique a été fouillé manuellement. Ensuite, l'excavation mécanique en profondeur (1,50 m) a été continuée afin de visualiser les dépôts sous-jacents, non remaniés et archéologiquement stériles. Un remblai de surface composé de gravier concassé (granulométrie de 0 cm à 10 cm), épais d'environ 30 cm, a d'abord été observé. Il recouvre directement la couche archéologique composée d'un sable très graveleux (< 1 cm), gris à noirâtre, organique et peu compact, avec quelques petits galets et des inclusions naturelles de fragments (< 0,5 cm) de coquillage blanc. Ce niveau qui est remanié par des labours sur environ 25 cm d'épaisseur, est assez homogène et ne présente aucune stratification et structuration culturelle (voir figure 11). Un éclat de chert local gris-vert y a été prélevé. En profondeur, la pédologie naturelle et non remaniée est caractérisée par une forte proportion (80 %) de coquillages blancs fragmentés ainsi que par une succession de lits de sable graveleux, très homogène et entrecoupé d'autres minces dépôts de coquillages du même type.

² Signalons que des vestiges archéologiques préhistoriques ont été découverts récemment lors d'un inventaire réalisé pour le compte de Hydro-Québec dans ce secteur. Il s'agit de la station 2, du site DhDm-1, située à environ 20 m au sud de l'emprise du MTQ (Arkéos inc., 2003).

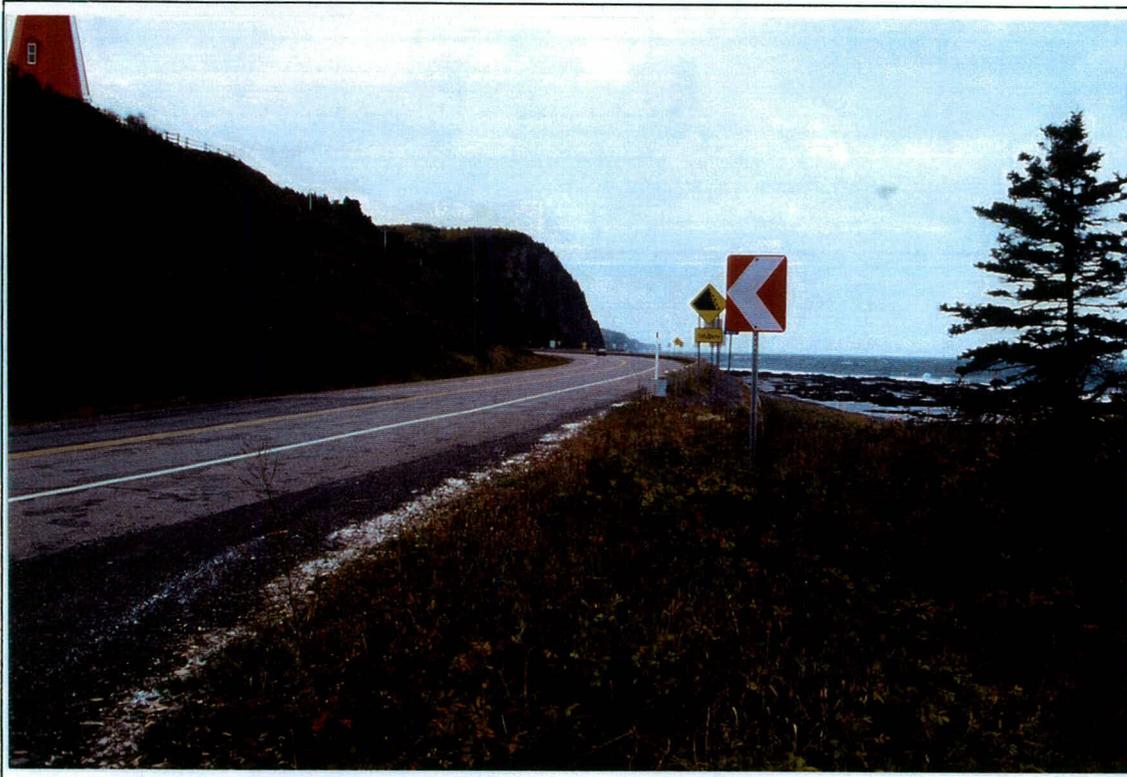


Photo 3

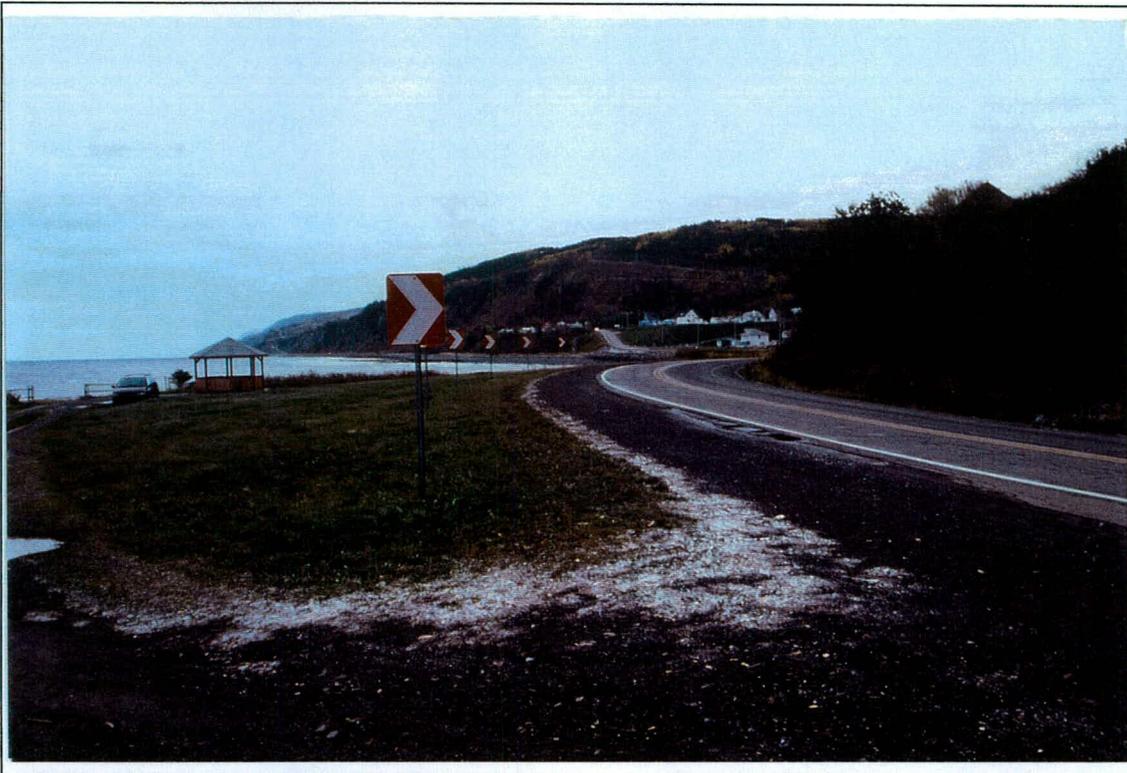


Photo 4

Photo 3 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+000 - Vue vers le sud-ouest (MTQ-2002-D8-1)

Photo 4 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+000 - Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-2)



Photo 5



Photo 6

Photo 5 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Excavation du sondage 1, km 28+000
- Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-21)

Photo 6 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement,
km 28+500, rue Dion - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-19)

- Sondage 2 (km 28+010, côté nord; figure 8)

Situé sur la bordure ouest de la station 11, à l'amorce de l'avancée de la terrasse vers le fleuve, ce deuxième sondage présente la même stratigraphie que celle rencontrée 10 m à l'ouest dans le sondage 1 (voir figure 11). Sous le remblai de 30 cm à 50 cm de pierre concassée, le niveau archéologique épais d'environ 25 cm à 30 cm, repose sur les dépôts naturels (photo 7). Un éclat de chert local gris-vert y a été localisé.

- Sondage 3 (km 28+020, côté nord; figure 8)

Quatre éclats de chert local gris-vert ont été identifiés dans la couche archéologique. Cette dernière, d'une épaisseur de 25 cm, est comprise sous le remblai de pierre concassée et sur les dépôts naturels, lités et archéologiquement stériles.

- Sondage 4 (km 28+030, côté nord; figure 8)

Trois éclats bruts et un éclat retouché (avec petites traces d'enlèvement), taillés dans un chert local gris-vert, proviennent de la couche archéologique comprise entre le remblai de pierre concassée et sur les dépôts naturels, lités et archéologiquement stériles. La position verticale des objets-témoins variait de 2 cm à 25 cm de profondeur à l'intérieur du niveau archéologique remanié par d'anciens labours.

- Sondage 5 (km 28+040, côté nord; figure 8)

Dix éclats de chert local gris-vert ont été prélevés de la couche archéologique. Une augmentation de la densité artefactuelle est notable au fur et à mesure que nous progressons en direction du centre de la terrasse sur laquelle est localisée la station 11. La topographie du terrain, s'élève faiblement et graduellement.

- Sondage 6 (km 28+050, côté nord; figure 8)

Dans ce sondage, onze éclats bruts et un éclat utilisé, taillés dans un chert local gris-vert, ont été trouvés dans la couche archéologique. La stratigraphie est identique à celle enregistrée dans les sondages précédents.

- Sondage 7 (km 28+060, côté nord; figure 8)

Treize éclats de chert local gris-vert, tous localisés à l'intérieur des 15 premiers centimètres de la couche archéologique, ont été prélevés dans ce sondage.

- Sondage 8 (km 28+070, côté nord; figure 8)

Sept éclats bruts et un éclat utilisé en chert local gris-vert étaient présents dans la couche archéologique fouillée à cet endroit. Cette dernière, épaisse d'environ 25 cm, est présente sous 40 cm de remblai de pierre concassée et sur les dépôts naturels archéologiquement stériles.

- Sondage 9 (km 28+080, côté nord; figure 8)

Ce sondage est localisé dans le secteur central et le plus élevé de la station 11. La fouille de la couche archéologique a livré 32 éclats de chert local et un éclat utilisé en quartzite du Labrador (Ramah), de couleur grise et avec enfumures noires. Dans cette couche, deux fragments (< 10 cm) de galet rougie et éclatée par le feu suggèrent une zone de combustion déstructurée. Ces fragments de pierre éclatée ainsi que les objets-témoins étaient distribués d'une manière anarchique, sans évidence d'un niveau d'occupation défini et sur une épaisseur d'environ 25 cm dans une couche perturbée par d'anciens labours.

- Sondage 10 (km 28+090, côté nord; figure 8)

Ce sondage présente la même stratigraphie que celle enregistrée plus à l'ouest, soit environ 40 cm de gravier posé le niveau archéologique d'une épaisseur de 35 cm. Vingt-cinq éclats bruts et un éclat retouché en chert local gris-vert y ont été enregistrés.

- Sondage 11 (km 28+100, côté nord; figure 8)

Ce sondage est localisé dans le secteur central et le plus élevé de la station 11. La fouille de la couche archéologique a livré 20 éclats, une extrémité distale de pointe, un fragment d'ébauche bifaciale en chert local gris-vert ainsi qu'un polissoir sur plaquette en grès beige. À travers la matrice relativement homogène, deux

fragments (< 10 cm) de pierre rougie et éclatée par le feu suggèrent la présence d'une zone de combustion à proximité. La stratigraphie est identique au sondage 10.

- Sondage 12 (km 28+110, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente les mêmes sols que ceux enregistrés plus à l'ouest, soit environ 40 cm de gravier posé sur le niveau archéologique d'une épaisseur de 30 cm. La fouille a livré huit éclats en chert local gris-vert ainsi que deux tessons de vaisselle en terre cuite attribués au XIX^e siècle. La présence de ces objets-témoins historiques confirme les perturbations de la couche archéologique par les activités agricoles antérieures à la construction de la route 132 datant des années 1950. Ils peuvent être associés au dépotoir de la fin du XIX^e siècle identifié dans ce secteur en 1985 (Arkeos inc., 1985). Des artefacts historiques ont également été observés dans les sondages 13 à 15.

- Sondage 13 (km 28+120, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente la même stratigraphie que les précédents, soit environ 40 cm de gravier posé sur le niveau archéologique d'une épaisseur de 30 cm (voir figure 11). La fouille a livré cinq éclats et une ébauche taillés en chert local gris-vert ainsi que trois objets historiques (deux fragments de verre à vitre et un tesson de vaisselle en terre cuite fine blanche), tous présents dans la couche archéologique remaniée.

- Sondage 14 (km 28+130, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable aux sondages précédents, soit environ 40 cm de gravier posé sur le niveau archéologique d'une épaisseur de 25 cm. La fouille a livré huit éclats de chert local gris-vert et quatre objets historiques (un fragment de verre à vitre et trois tessons de vaisselle en terre cuite fine blanche), tous présents dans la couche archéologique.

- Sondage 15 (km 28+140, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente la même stratigraphie que le sondage précédent. La fouille du niveau archéologique a livré trois éclats de chert local gris-vert ainsi que deux artefacts historiques (un fragment de verre à vitre et un tesson de vaisselle en terre cuite fine blanche).

- Sondage 16 (km 28+150, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie identique aux sondages précédents. La fouille a livré huit éclats de chert local gris-vert présents dans le niveau archéologique.

- Sondage 17 (km 28+160, côté nord; figure 9)

Ce sondage est localisé dans le secteur où la terrasse se rétrécit et s'abaisse doucement vers l'est en direction de la rivière à La Marte. La fouille de la couche archéologique a livré deux éclats de chert local gris-vert ainsi que trois os associés à des rejets modernes pour enrichir cet ancien champs cultivé. À travers la matrice relativement homogène, deux fragments (< 5 cm) de pierre rougie éclatée par le feu suggèrent la présence d'une zone de combustion déstructurée par les labours.

- Sondage 18 (km 28+170, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie différente des sondages situés plus à l'ouest. En effet, le niveau supérieur est composé d'environ 65 cm de gravier posé sur un niveau archéologique mince d'une épaisseur de 10 cm (voir figure 11). Ce profil indique un rehaussement plus important afin de contrer le dénivellement naturel qui s'accroît vers la rivière à La Marte. La fouille de la couche archéologique a livré quatre éclats de chert local gris-vert.

- Sondage 19 (km 28+180, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie différente que celle observée dans les autres sondages. En effet, entre la base du niveau supérieur de 60 cm de gravier et le niveau archéologique mince de 10 cm, se trouvent trois niveaux de 5 cm chacun (voir figure 11). Il s'agit de deux couches de sable argileux, gris, très compact, avec au milieu un remblai constitué de sable graveleux et gris. Ces niveaux, présents entre 60 cm et 75 cm sous la surface, correspondent vraisemblablement à deux générations de l'ancien chemin qui empruntait un tracé situé plus au nord de l'actuelle route 132 (photo 8). La fouille de la couche archéologique a livré 37 éclats de chert local gris-vert et un percuteur en granite.

- Sondage 20 (km 28+190, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie composée d'un remblai de 1 m de gravier posé directement sur des dépôts naturels non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été recueilli dans ce sondage.

- Sondage 21 (km 28+200, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable à celle du sondage 20, soit un remblai de gravier de 1,10 m posé directement sur des dépôts naturels, non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été recueilli dans ce sondage.

- Sondage 22 (km 28+210, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable à celle des sondages 20 et 21. Le remblai de gravier, d'une épaisseur supérieure à 1,30 m, repose directement sur des dépôts naturels, non remaniés (voir figure 11). Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été recueilli dans ce sondage.



Photo 7



Photo 8

Photo 7 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Paroi sud du sondage 2, km 28+010 (MTQ-2002-D8-24)

Photo 8 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Paroi sud du sondage 19, km 28+180 (MTQ-2002-D9-4)

- Sondage 23 (km 28+230, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie identique au sondage 22. En effet, le remblai supérieur de 1,30 m de gravier est posé directement sur des dépôts naturels non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été identifié dans ce sondage.

- Sondage 24 (km 28+250, côté nord; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable aux sondages 22 et 23, avec un remblai de gravier (voir figure 11) atteignant 2,10 m, posé directement sur des dépôts naturels non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été identifié dans ce sondage.

- Sondage 25 (km 28+220, côté sud; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable aux sondages précédents. En effet, le remblai supérieur de 1,90 m de gravier est posé directement sur des dépôts naturels non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été identifié dans ce sondage.

- Sondage 26 (km 28+200, côté sud; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable à la plupart des sondages positifs identifiés du côté nord de la route 132. Le remblai de gravier est cependant plus épais (1,10 m). Il est posé sur le niveau archéologique épais de 30 cm. La fouille a livré six éclats en chert local gris-vert.

- Sondage 27 (km 28+210, côté sud; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie identique à celle observée dans le sondage 25. Le remblai de gravier de 1,90 m d'épaisseur était posé directement sur des dépôts naturels non remaniés. Le sol d'occupation archéologique semble avoir été

tronqué par la construction de la route 132. Aucun vestige archéologique n'a été identifié dans ce sondage.

- Sondage 28 (km 28+195, côté sud; figure 9)

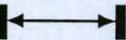
Ce sondage présente une stratigraphie comparable à la plupart des sondages positifs identifiés du côté nord de la route 132. Le remblai de gravier est épais de 80 cm et posé sur un niveau archéologique mince d'une épaisseur de 5 cm. Aucun vestige archéologique n'a été identifié dans ce sondage.

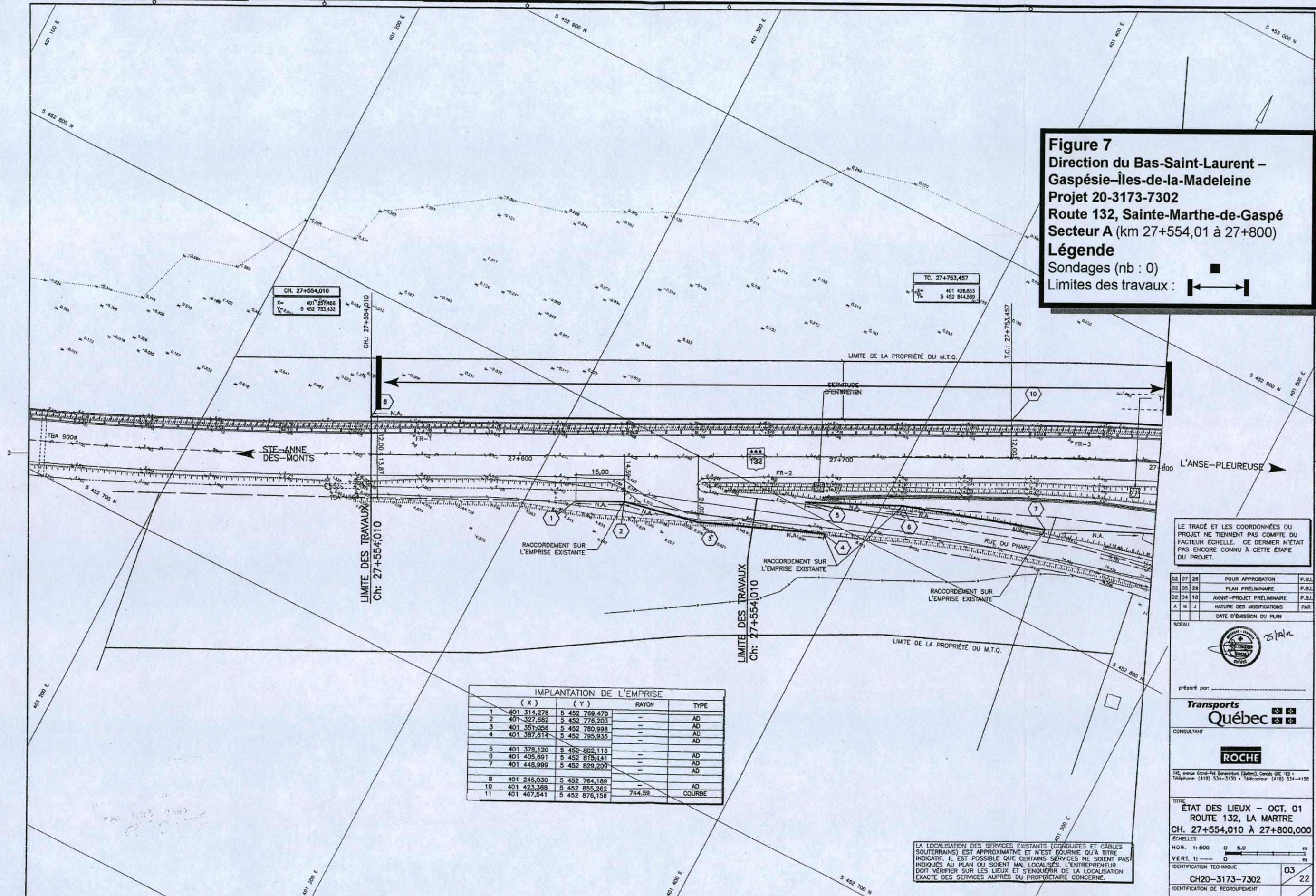
- Sondage 29 (km 28+185, côté sud; figure 9)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable au sondage 28. On y retrouve en effet environ 80 cm de gravier posé sur le niveau archéologique d'une épaisseur de 25 cm (voir figure 11). La fouille de la couche d'occupation a livré un éclat en chert local gris-vert.

En raison de la proximité de la rivière à La Martre et du rétrécissement de la terrasse, aucun sondage supplémentaire n'a pu être fouillé dans ce secteur de la station 11 du site DhDm-1. Le tableau 3 de la section 3.1.3 résume l'information recueillie dans tous les sondages du secteur A.

Figure 7
Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Projet 20-3173-7302
Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
Secteur A (km 27+554,01 à 27+800)

Légende
 Sondages (nb : 0) 
 Limites des travaux : 



CH: 27+554,010
 X= 401 257,456
 Y= 5 452 753,432

TC: 27+753,457
 X= 401 428,853
 Y= 5 452 844,589

LIMITES DES TRAVAUX
 Ch: 27+554,010

LIMITES DES TRAVAUX
 Ch: 27+554,010

IMPLANTATION DE L'EMPRISE				
	(X)	(Y)	RAYON	TYPE
1	401 314,278	5 452 769,470	-	AD
2	401 327,682	5 452 776,203	-	AD
3	401 351,058	5 452 780,998	-	AD
4	401 387,614	5 452 795,935	-	AD
5	401 378,120	5 452 802,110	-	AD
6	401 405,691	5 452 819,141	-	AD
7	401 448,999	5 452 829,205	-	AD
8	401 246,030	5 452 764,189	-	AD
10	401 423,368	5 452 855,262	-	AD
11	401 467,541	5 452 876,158	744,59	COURBE

LE TRACÉ ET LES COORDONNÉES DU PROJET NE TIENNENT PAS COMPTE DU FACTEUR ÉCHELLE. CE DERNIER N'ÉTAIT PAS ENCORE CONNU À CETTE ÉTAPE DU PROJET.

02 07 26	POUR APPROBATION	P.B.L.
02 05 29	PLAN PRÉLIMINAIRE	P.B.L.
02 04 16	AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE	P.B.L.
A M J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	

SCEAU



préparé par: *St-Jean*

Transports Québec

CONSULTANT

ROCHE

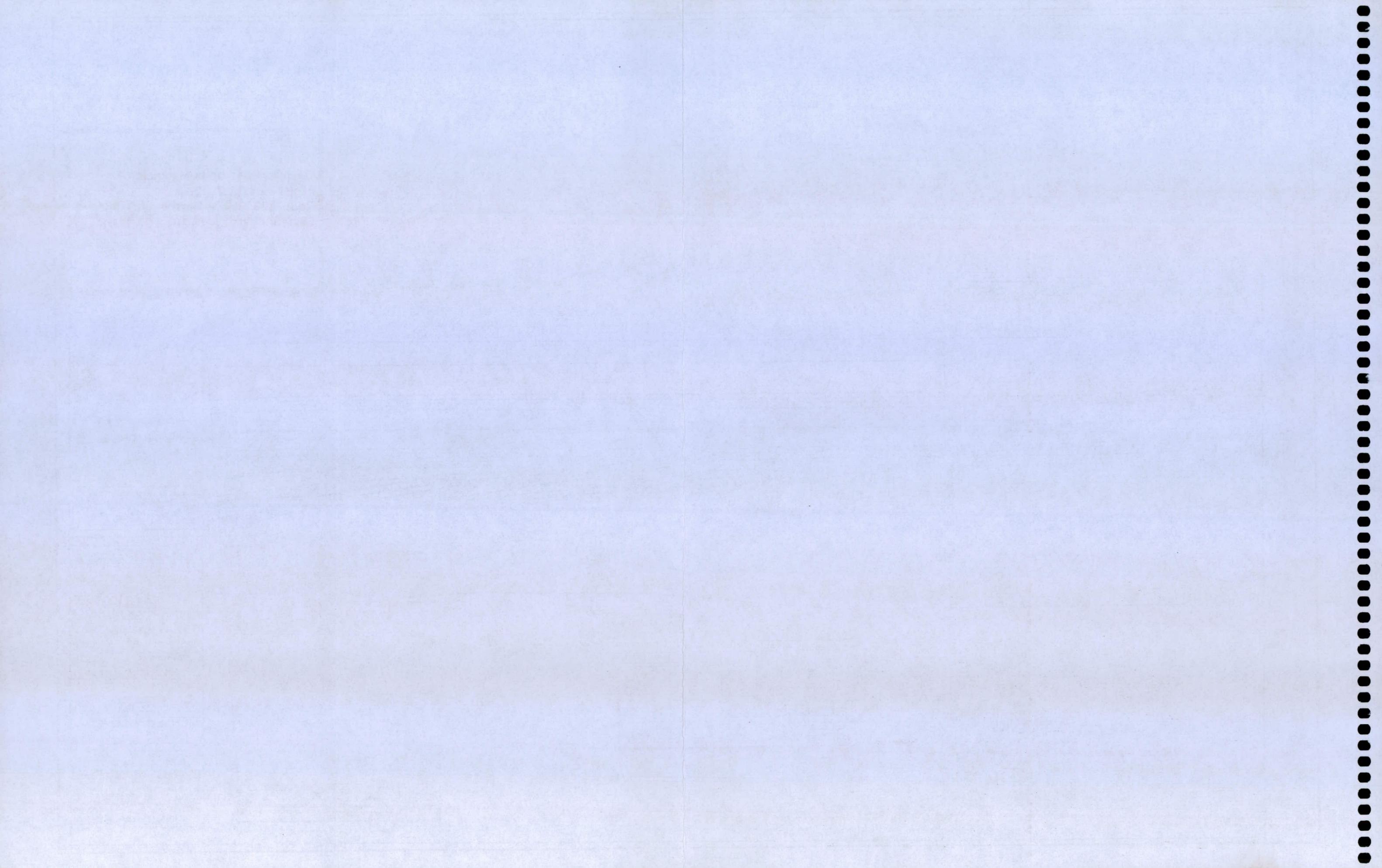
146, avenue Grand-Pré Brossard (Québec), Canada G0C 1G0 •
 Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158

TITRE
 ÉTAT DES LIEUX – OCT. 01
 ROUTE 132, LA MARTRE
 CH. 27+554,010 À 27+800,000

ÉCHELLES
 HOR. 1:500 0 5,0 m
 VERT. 1: --- 0 m

IDENTIFICATION TECHNIQUE
 CH20-3173-7302 03
 IDENTIFICATION DE GROUPEMENT 22

LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS (CONDUITES ET CÂBLES SOUTERRAINS) EST APPROXIMATIVE ET N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS SERVICES NE SOIENT PAS INDICQUÉS AU PLAN OU SOIENT MAL LOCALISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR LES LIEUX ET S'ENQUÉRIR DE LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNÉ.



STATION GÉODÉSIQUE
COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)

STATION	(X)	(Y)	(Z)
103	401 603,319	5 452 822,943	26,759
104	401 533,047	5 452 842,076	23,664
108	401 510,045	5 452 887,757	5,768
109	401 737,685	5 452 937,083	4,638

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

	(X)	(Y)	RAYON	TYPE
11	401 467,541	5 452 876,169	—	AD
12	401 484,657	5 452 883,865	—	AD
13	401 566,504	5 452 911,519	745,09	COURBE
14	401 574,547	5 452 920,908	—	AD
15	401 634,073	5 452 940,174	—	AD
15A	401 661,158	5 452 942,885	—	AD
15B	401 682,331	5 452 933,963	340	COURBE
16	401 524,916	5 452 861,328	—	AD
17	401 807,700	5 452 890,349	—	AD
18	401 634,614	5 452 895,811	750,59	COURBE
20	401 830,330	5 452 870,180	322,00	COURBE

PI 27+861,525

Δ	16°46'58,315"
R	732,590
Tg	108,088
L	214,587
C	7,328

PI 1010

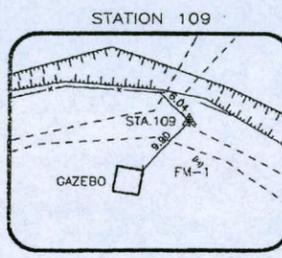
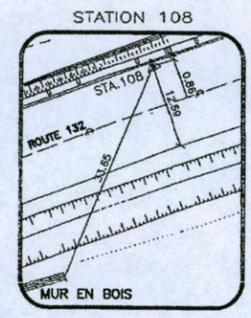
X	401 524,972
Y	5 452 893,961

Figure 8
Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Projet 20-3173-7302
Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
Secteur A (km 27+800 à 28+100)

Légende
Sondages (nb : 11) Positif Négatif
Limites des travaux:

LÉGENDE SONDRAGES

PE-11	SONDAGE 1997
FR-5	SONDAGE 2001 TECHNISOL



LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS (CONDUITES ET CÂBLES SOUTERRAINS) EST APPROXIMATIVE ET N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS SERVICES NE SOIENT PAS INDICUÉS AU PLAN OU SOIENT MAL LOCALISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR LES LIEUX ET S'ENQUÉRIR DE LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNÉ.

DU PROJET:

02 07 26	POUR APPROBATION	P.B.I.
02 05 29	PLAN PRÉLIMINAIRE	P.B.I.
02 04 16	AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE	P.B.I.
A M J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	

SCEAU

préparé par: *[Signature]*

Transports Québec

CONSULTANT

ROCHE

146, avenue Grand-Père Bonaventure (Québec), Canada G9C 1E9 • Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158

TITRE

ÉTAT DES LIEUX – OCT. 01
ROUTE 132, LA MARTRE
CH. 27+800,000 À 28+100,000

ÉCHELLES

HOR. 1:500 0 5,0 m

VERT. 1:--- 0 --- m

IDENTIFICATION TECHNIQUE

CH20-3173-7302

IDENTIFICATION DE GROUPEMENT

04 22



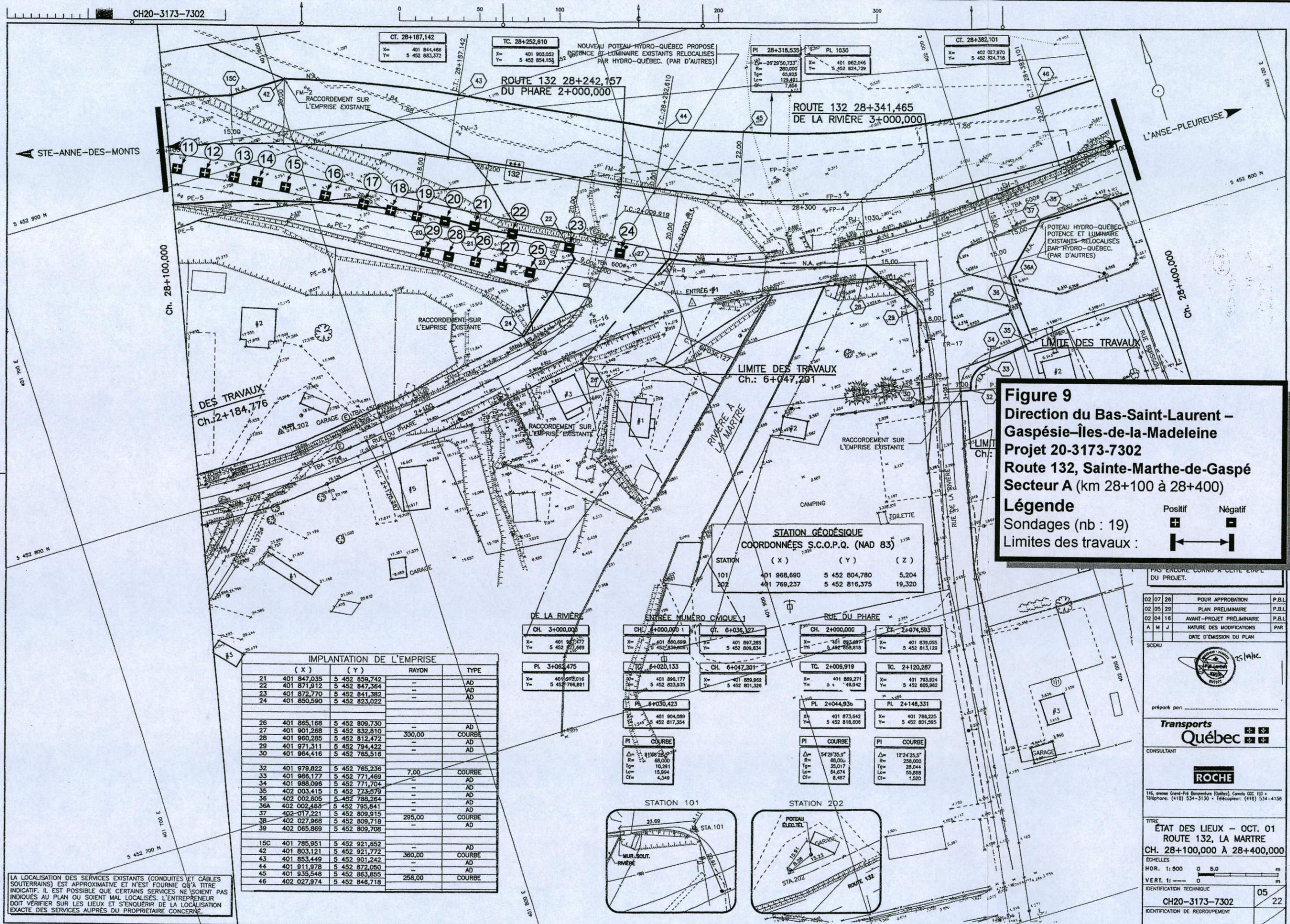


Figure 9
 Direction du Bas-Saint-Laurent –
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Projet 20-3173-7302
 Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
 Secteur A (km 28+100 à 28+400)
Légende
 Sondages (nb : 19) Positif Négatif
 Limites des travaux :

STATION GÉODÉSIQUE
 COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)

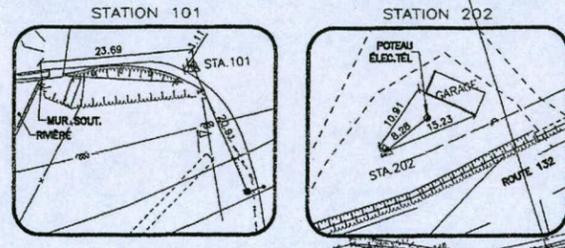
STATION	(X)	(Y)	(Z)
101	401 968,690	5 452 804,780	5,204
202	401 769,237	5 452 816,375	19,320

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

	(X)	(Y)	RAYON	TYPE
21	401 847,035	5 452 859,742		AD
22	401 871,912	5 452 847,364		AD
23	401 872,770	5 452 841,382		AD
24	401 850,590	5 452 825,022		AD
26	401 855,168	5 452 809,730		AD
27	401 901,268	5 452 832,810		AD
28	401 960,285	5 452 812,472	300,00	COURBE
29	401 971,311	5 452 794,422		AD
30	401 964,416	5 452 785,516		AD
32	401 979,822	5 452 785,236	7,00	COURBE
33	401 986,177	5 452 771,469		AD
34	401 988,096	5 452 771,704		AD
35	402 003,415	5 452 773,579		AD
36	402 002,805	5 452 788,264		AD
36A	402 002,485	5 452 795,841		AD
37	402 017,221	5 452 809,915		AD
38	402 027,868	5 452 809,718	295,00	COURBE
39	402 065,869	5 452 809,708		AD
15C	401 785,951	5 452 921,852		AD
42	401 803,121	5 452 921,772		AD
43	401 853,449	5 452 901,242	360,00	COURBE
44	401 911,978	5 452 872,050		AD
45	401 935,548	5 452 863,855		AD
46	402 027,974	5 452 846,718	258,00	COURBE

LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS (CONDUITES ET CÂBLES SOUTERRAINS) EST APPROXIMATIVE ET N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS SERVICES NE SOIENT PAS INDICUÉS AU PLAN OU SOIENT MAL LOCALISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR LES LIEUX ET S'ENQUÉRIR DE LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNÉ.

CH.	CT.	PL.	PI.
CH. 3+000,000 X= 401 867,477 Y= 5 452 827,689	CT. 2+074,593 X= 401 893,087 Y= 5 452 858,816	PL. 3+064,475 X= 401 898,016 Y= 5 452 766,891	PI. COURBE Δ= 810°28'35" R= 68,000 Tg= 10,291 Lc= 15,894 Cf= 4,349
CH. 4+000,000 X= 401 890,699 Y= 5 452 838,805	CH. 2+000,000 X= 401 889,271 Y= 5 452 813,129	CH. 6+047,201 X= 401 889,882 Y= 5 452 801,326	PI. COURBE Δ= 54°28'35" R= 68,000 Tg= 35,017 Lc= 64,874 Cf= 8,487
CH. 5+000,000 X= 401 897,285 Y= 5 452 809,834	CH. 2+009,919 X= 401 889,271 Y= 5 452 813,129	CH. 2+000,000 X= 401 889,882 Y= 5 452 801,326	PI. COURBE Δ= 12°24'25" R= 258,000 Tg= 28,044 Lc= 55,888 Cf= 1,520
CH. 6+036,127 X= 401 897,285 Y= 5 452 809,834	CH. 2+044,936 X= 401 873,642 Y= 5 452 818,808	CH. 2+120,287 X= 401 889,882 Y= 5 452 805,982	PI. COURBE X= 401 768,225 Y= 5 452 801,595
CH. 6+020,133 X= 401 898,177 Y= 5 452 823,935	CH. 2+148,331 X= 401 768,225 Y= 5 452 801,595	CH. 2+120,287 X= 401 889,882 Y= 5 452 805,982	



PAS ENCORE CORRIGÉ À CETTE ÉTAPE DU PROJET.

02 07 26	POUR APPROBATION	P.B.L.
02 05 29	PLAN PRÉLIMINAIRE	P.B.L.
02 04 16	AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE	P.B.L.
A M J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	

SCAU

préparé par: *St-John*

Transports Québec

CONSULTANT

ROCHE

146, avenue Grand-Pis Bonaventure (Québec), Canada G2C 1D1
 Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158

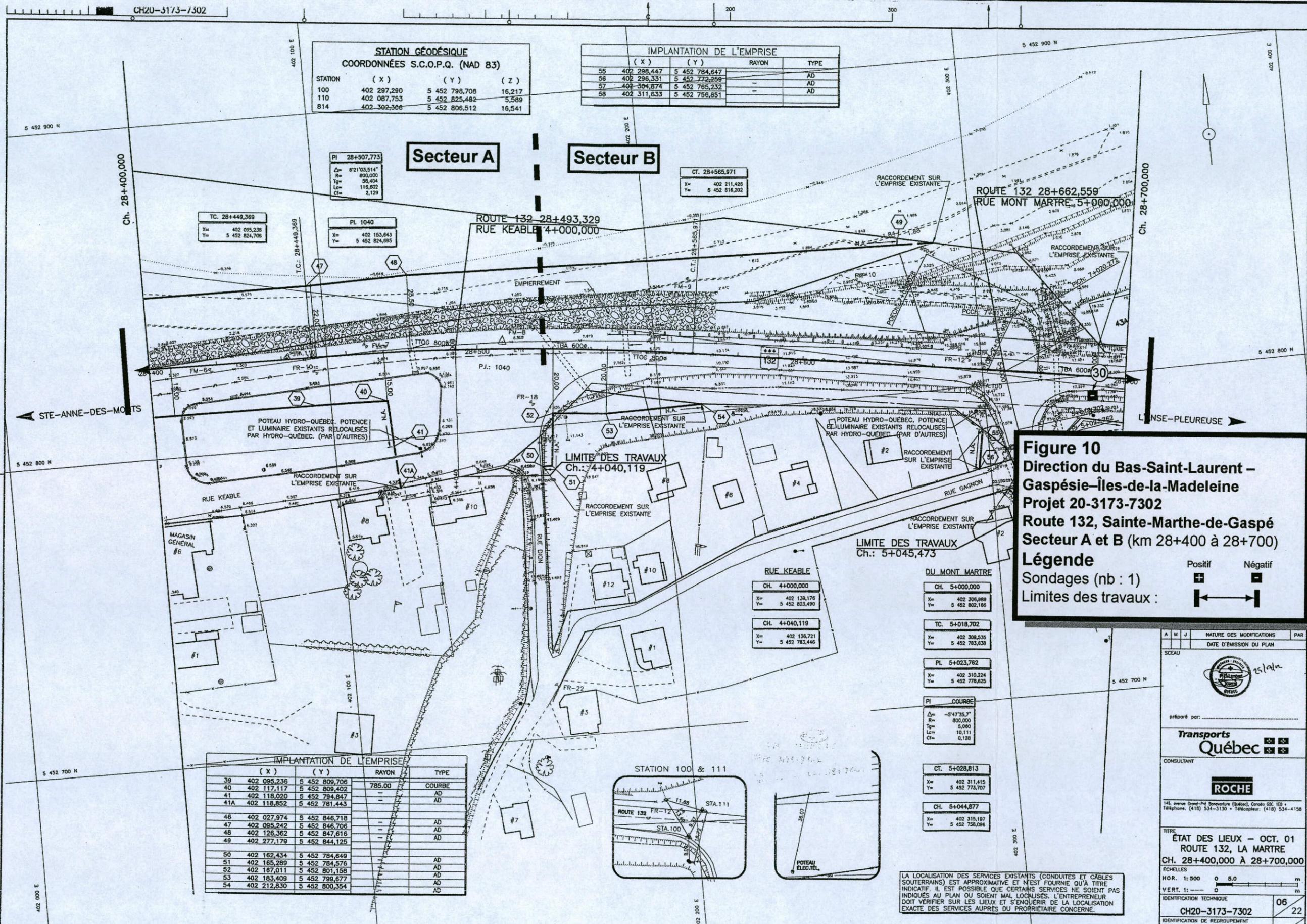
TITRE
 ÉTAT DES LIEUX - OCT. 01
 ROUTE 132, LA MARTRE
 CH. 28+100,000 À 28+400,000

ÉCHELLES
 HOR. 1:500 0 5.0 m
 VERT. 1:--- 0 --- m

IDENTIFICATION TECHNIQUE
 CH20-3173-7302 05 22

IDENTIFICATION DE REGROUPEMENT





STATION GÉODÉSIQUE
COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)

STATION	(X)	(Y)	(Z)
100	402 287,290	5 452 798,708	16,217
110	402 087,753	5 452 825,482	5,589
814	402 302,366	5 452 806,512	16,541

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

(X)	(Y)	RAYON	TYPE
55	402 298,447	5 452 784,647	AD
56	402 296,331	5 452 772,258	AD
57	402 304,874	5 452 765,232	AD
58	402 311,833	5 452 756,851	AD

TC. 28+449,369

Xm	402 095,236
Ym	5 452 824,706

PI 28+907,773

Δ	8°21'03,514"
R	800,000
Tg	38,404
Lc	118,802
Ct	2,129

PL 1040

Xm	402 153,843
Ym	5 452 824,895

CT. 28+565,971

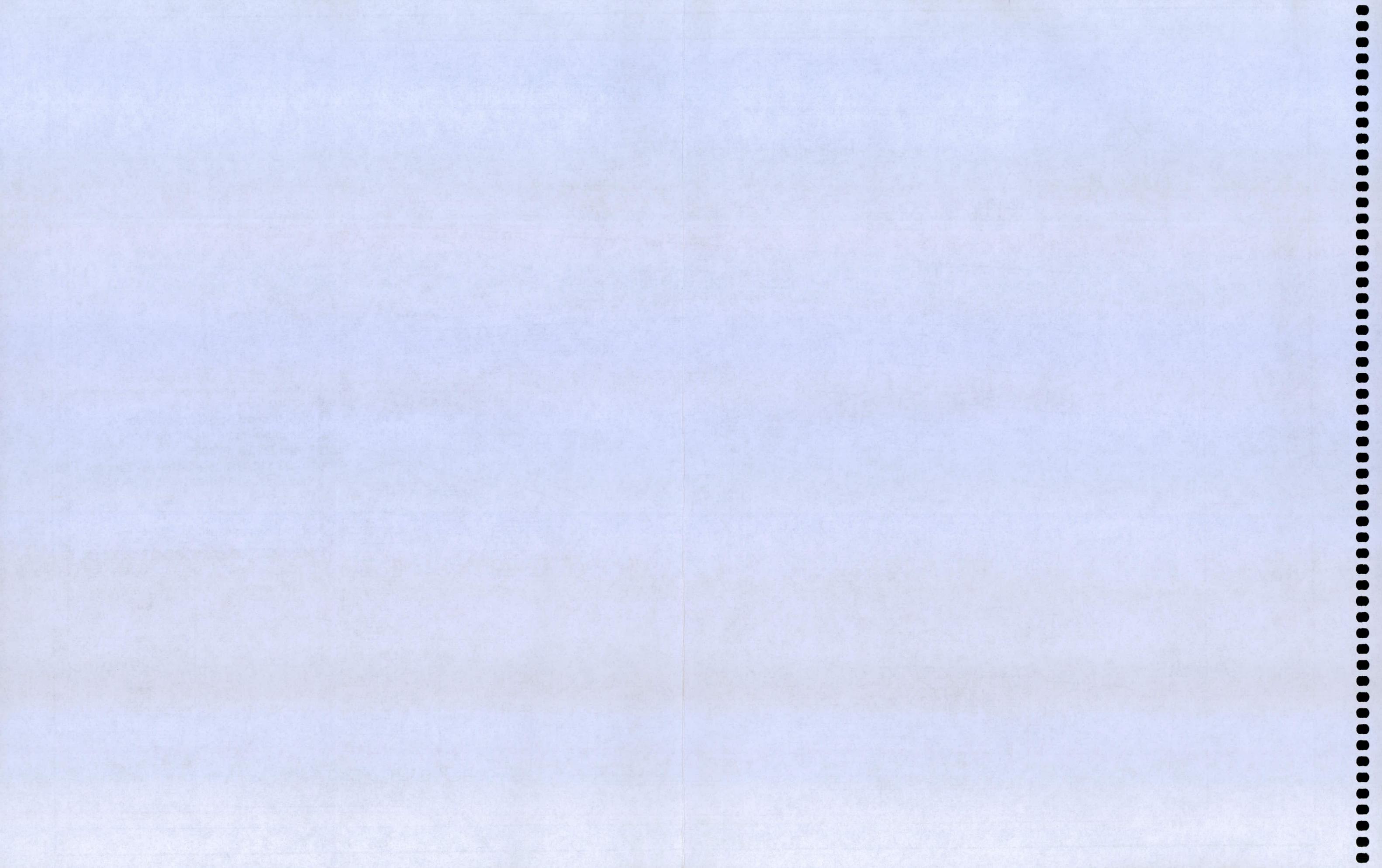
Xm	402 211,428
Ym	5 452 816,202

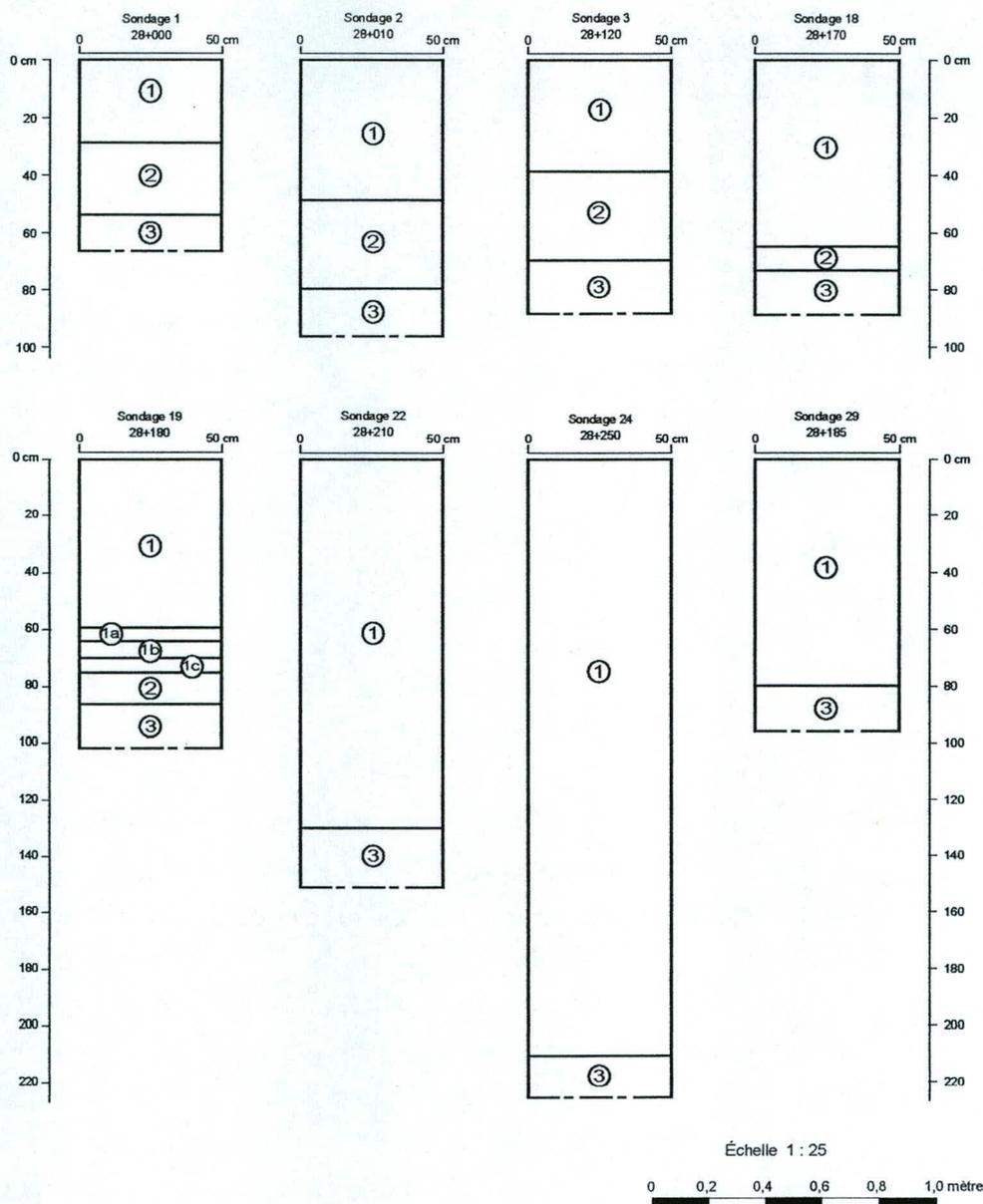
IMPLANTATION DE L'EMPRISE

(X)	(Y)	RAYON	TYPE
39	402 095,236	5 452 809,706	COURBE
40	402 117,117	5 452 808,402	AD
41	402 118,020	5 452 794,847	AD
41A	402 118,852	5 452 781,443	AD
46	402 027,974	5 452 846,718	AD
47	402 095,242	5 452 846,706	AD
48	402 126,362	5 452 847,616	AD
49	402 277,179	5 452 844,125	AD
50	402 162,434	5 452 784,649	AD
51	402 165,289	5 452 784,576	AD
52	402 167,011	5 452 801,158	AD
53	402 183,409	5 452 799,677	AD
54	402 212,830	5 452 800,354	AD

Figure 10
Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Projet 20-3173-7302
Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
Secteur A et B (km 28+400 à 28+700)
Légende
Sondages (nb : 1) Positif Négatif
Limites des travaux :

A	M	J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
			DATE D'ÉMISSION DU PLAN	
SCEAU				
préparé par:				
Transports Québec				
CONSULTANT				
ROCHE				
148, avenue Grand-Père Bonaventure (Québec), Canada G2C 1E8 • Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158				
TITRE				
ÉTAT DES LIEUX – OCT. 01 ROUTE 132, LA MARTRE CH. 28+400,000 À 28+700,000				
ÉCHELLES				
HOR. 1:500 0 5,0 m				
VERT. 1: — 0 m				
IDENTIFICATION TECHNIQUE				
CH20-3173-7302				
IDENTIFICATION DE REDOUBLEMENT				
				06 22





Description des couches :

1 Gravier gris (0 à 2,10 m) et compact. Remblai de l'accotement.

1a, 1c Sable argileux, gris, graveleux, homogène et très compact. Ancienne route.

1b Sable graveleux, de gris à noir, compact. Remblai.

2 Sable très graveleux, de gris à noirâtre, organique et moyennement compact avec quelques petits galets et 5 % d'inclusions naturelles de petits (0,5 cm) fragments de coquillages blancs. Sol archéologique remanié.

3 Superposition naturelle de strates de sable graveleux, très homogène, gris foncé et entrecoupées de plus minces dépôts de fragments de coquillages blancs. Surface très distincte par sa forte (50 %) proportion de fragments de coquillages sous le niveau 2. Sol naturel archéologiquement stérile et non remanié.

Figure 11: Site DhDm-1, station 11, secteur A: profils stratigraphiques types

- SECTEUR B (km 28+520 à 29+031,480; figures 12 à 15)

Le secteur B désigne la portion orientale du projet, située entre les km 28+520 et 29+031,480 sur la haute terrasse (14 m) qu'emprunte la route 132. Il inclut la station 24 du site DhDm-1 (voir figure 6). La présence d'une pente importante située entre les km 28+250 et 28+690, ajoutée au fait qu'à cet endroit, la bordure nord de la route est partiellement empierrée et les accotements très étroits, ont empêché la réalisation de sondages (photos 9 et 10). Des sondages ont été fouillés sur l'ensemble du replat supérieur entre les km 28+690 et 28+900 (photos 11 et 12). L'accotement du côté sud, soit entre les km 28+900 et 29+031,480 où est enfoui un câble à fibre optique n'a pas été sondé. Au total, un peu plus de 341 m d'accotement ont été inventoriés dans le secteur B sur les deux côtés de la route 132. Les paragraphes qui suivent décrivent les résultats obtenus pour chacun des 28 sondages réalisés.

- Sondage 30 (km 28+690, côté sud; figure 12)

Ce sondage est situé sur la frange ouest de la haute terrasse, à la croisée sud-est de la rue Mont-Martre et de la route 132. La stratigraphie rencontrée comprend un premier remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 20 cm d'épaisseur, compact, posé sur un second remblai (lit de pose) de 20 cm composé d'un sable brun, hétérogène, mêlé à de fins graviers. Par la suite, apparaît de façon très nette un épais (80 cm) dépôt naturel stérile de sable grossier, beige, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc. Deux interlits de gravier rond, plus fin (< 1 cm), marquent la base de la séquence pédologique à 1,20 m de la surface (voir figure 15). La construction de la route 132 semble avoir provoqué le décapage et le nivellement de la surface d'origine du terrain susceptible d'avoir supporté des traces d'occupation. Le tracé encaissé de la route 132, par rapport aux terrains privés qui la bordent, confirme cette constatation. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage, mis à part un morceau de papier en aluminium trouvé dans la partie inférieure du second remblai, à 35 cm de la surface.

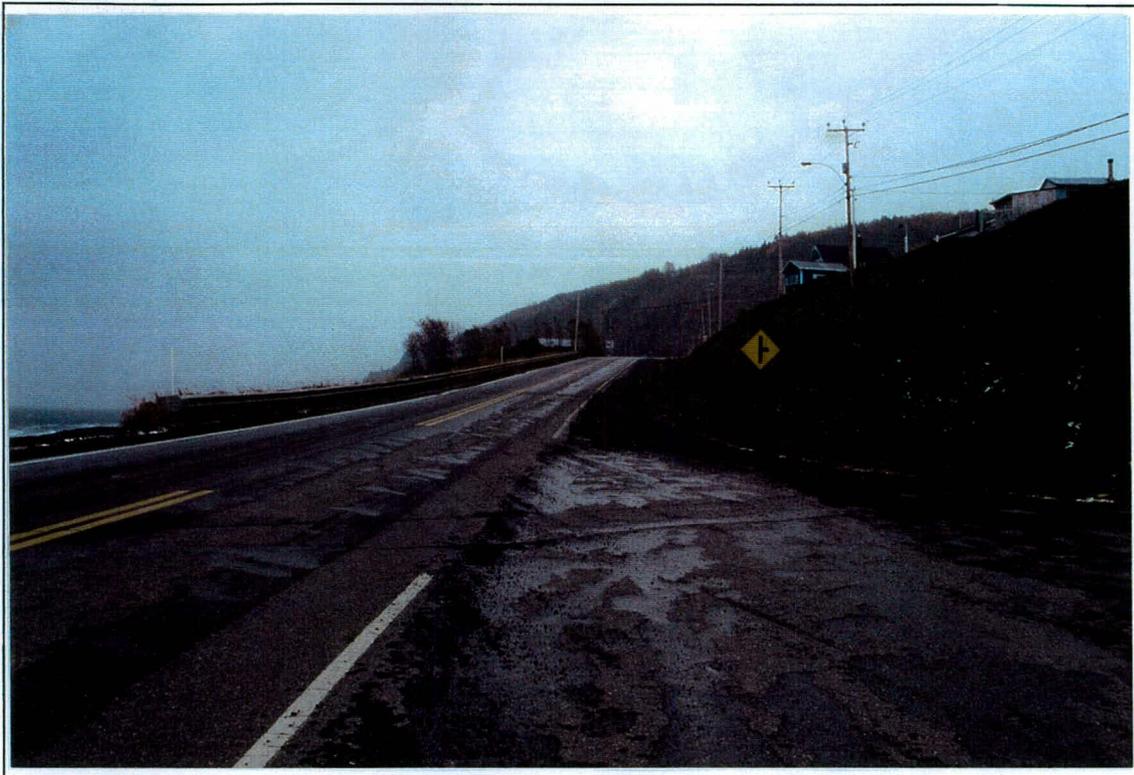


Photo 9

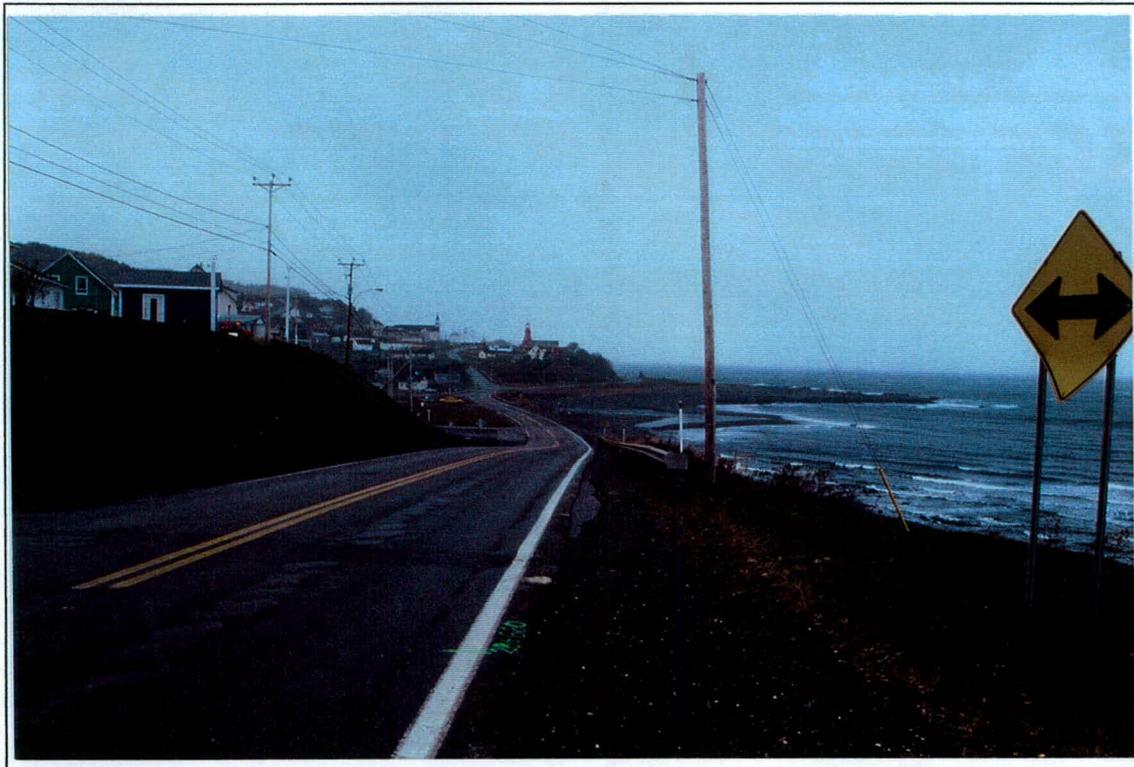


Photo 10

Photo 9 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+500, rue Dion - Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-20)

Photo 10- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+660, rue Mont-Martre - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-17)



Photo 11

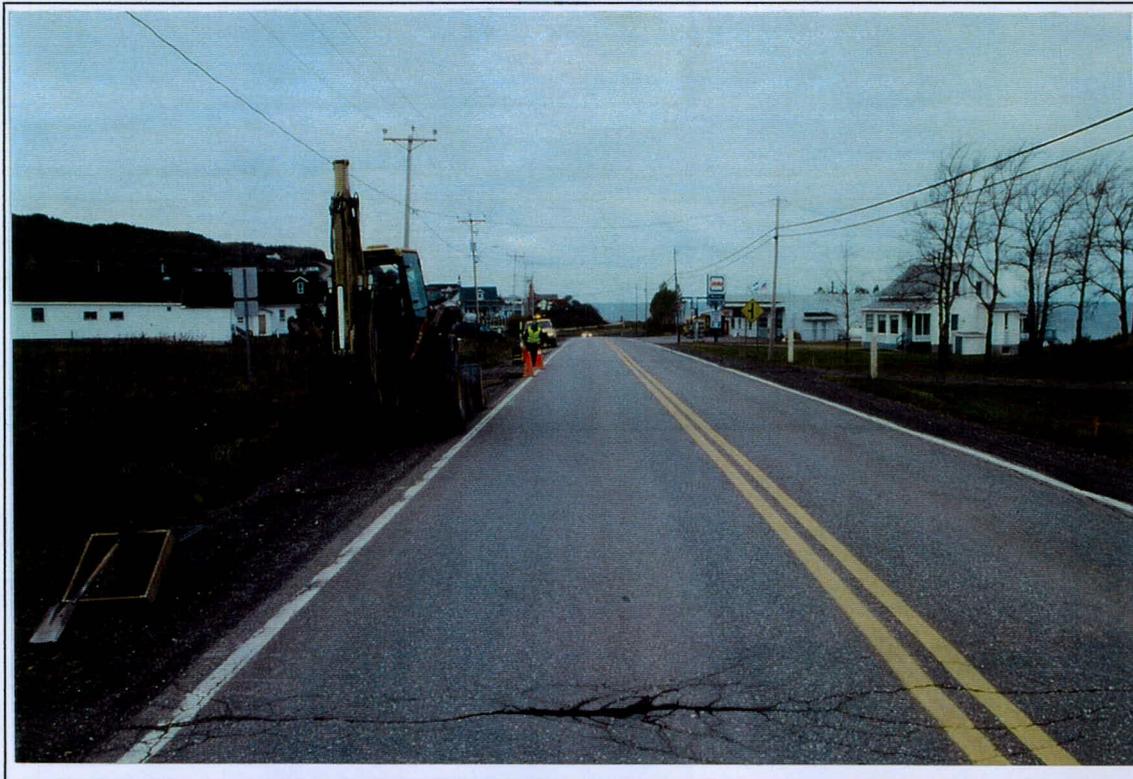


Photo 12

Photo 11- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+800, rue Gagné - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-12)

Photo 12- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+860 - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D9-30)

- Sondage 31 (km 28+710, côté sud; figure 13)

Ce sondage est localisé à 20 m à l'est du sondage 30, du côté sud de la route 132. L'excavation a permis d'enregistrer une stratigraphie comparable au sondage précédent, soit un remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 30 cm d'épaisseur, assez compact, posé sur un second remblai (lit de pose) de 12 cm composé d'un sable brun, hétérogène, mêlé à de fins graviers (< 2 cm). Vers 40 cm sous la surface, apparaît de façon très nette un épais dépôt naturel (70 cm), homogène et archéologiquement stérile, de sable grossier, beige, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc. Les mêmes perturbations que celles notées dans le sondage 30 ont été observées. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 32 (km 28+730, côté sud; figure 13)

Cette excavation présente la même stratigraphie que celle décrite pour les sondages 30 et 31. Aucun objet-témoin n'y a été retrouvé.

- Sondage 33 (km 28+750, côté sud; figure 13)

Une stratigraphie constituée d'un seul niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 35 cm d'épaisseur a été observée. Ce niveau était posé de façon très nette sur un épais (65 cm) dépôt naturel de sable grossier de couleurs beige à brun, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc (voir figure 15). Les mêmes perturbations que celles notées plus à l'ouest, avec cependant un remblai de surface moins épais. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 34 (km 28+770, côté sud; figure 13)

Dans ce sondage, une stratigraphie particulière (voir figure 15), constituée d'un mince (15 cm) niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm), compact, posé de façon très nette sur 35 cm d'un remblai de sable gris, avec petits graviers (< 2 cm) et homogène a été noté. L'épais dépôt naturel de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc, apparaît vers 50 cm sous la surface. Les mêmes perturbations

que celles observées dans les sondages 30 à 33 ont été notées. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 35 (kilométrage 28+790, côté sud; figure 13)

Une stratigraphie identique à celle du sondage 34 a été notée. La surface naturelle d'occupation était encore absente et aucun objet-témoin n'y a été découvert.

- Sondage 36 (km 28+810, côté sud; figure 13)

Une stratigraphie comparable à celle notée dans les sondages 30 à 32 constituée d'un épais (45 cm) niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm), compact, posé de façon très nette sur 15 cm d'un sable gris, avec petits graviers (< 2 cm), homogène, rapporté et agissant comme lit de pose à la route a été observée. L'épais (45 cm) dépôt naturel de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc, apparaît vers 60 cm sous la surface. Les mêmes perturbations que celles des autres sondages ont été notées. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 37 (km 28+830, côté sud; figure 13)

La stratigraphie observée dans le sondage 37 est identique à celle du sondage 36. La surface d'occupation était encore décapée et aucun objet-témoin n'y a été découvert.

- Sondages 38 et 39 (km 28+850 et km 28+870, côté sud; figure 13)

La stratigraphie observée dans les sondages 38 et 39 est identique à celles des sondages 36 et 37. La surface d'occupation était également décapée et aucun objet-témoin n'a été découvert.

- Sondage 40 (km 28+885, côté sud; figure 13)

En raison de la présence d'un câble à fibre optique enfoui à partir du km 28+900 jusqu'à la limite est de l'emprise, le sondage 40 est la dernière excavation réalisée

du côté sud de la route 132. Ce sondage permet de constater une stratigraphie comparable à celle qui a été notée plus à l'ouest, soit un niveau de 30 cm de remblai de calcaire concassé (< 10 cm), compact, posé de façon très nette et horizontalement, sur 15 cm de remblai de sable gris, contenant des petits graviers (< 2 cm). Le dépôt naturel de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc, apparaît vers 45 cm sous la surface. Ce niveau devient plus graveleux à la base, vers 75 cm de profondeur. Les mêmes perturbations que celles notées dans les sondages à l'ouest, dont un remblai de surface et l'arasement des sols naturels en place, ont été notées. La surface d'occupation était toujours absente et aucun objet-témoin n'a été retrouvé.

- Sondage 41 (km 28+700, côté nord; figure 13)

Ce sondage est localisé sur la frange ouest de la haute terrasse, à la croisée nord-est de la rue Mont-Martre et de la route 132. La stratigraphie rencontrée est comparable à celle enregistrée de l'autre côté de la route 132, dans le sondage 30. La séquence comprend un remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 20 cm d'épaisseur, compact, posé sur un second remblai (lit de pose) de 20 cm composé d'un sable brun, hétérogène, mêlé à de fins graviers. À 40 cm sous la surface, apparaît de façon très nette un épais (80 cm) dépôt naturel de sable grossier, beige, homogène, incluant des graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc. Deux interlits de graviers ronds, plus fins (< 1 cm), marquent la base de la séquence pédologique, à 1,20 m de la surface (photo 15). Les aménagements de la route 132 actuelle sont directement posés sur une couche naturelle, non remaniée et archéologiquement stérile. La construction de la route 132 a vraisemblablement impliqué le décapage et le nivellement de la surface d'origine du terrain susceptible d'avoir supporté un site archéologique. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 42 (km 28+720, côté nord; figure 13)

La stratigraphie du sondage 42 est identique à celle du sondage 41. La surface d'occupation était décapée et aucun objet-témoin n'a été découvert.

- Sondage 43 (km 28+780, côté nord; figure 13)

Ce sondage présente une stratigraphie similaire aux profils des sondages fouillés du côté sud de la route 132. On y retrouve en effet un seul niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 35 cm d'épaisseur, compact, posé de façon très nette sur un dépôt naturel et archéologiquement stérile de 40 cm de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage où la surface d'occupation a été décapée. Les observations enregistrées dans le sondage 43 s'appliquent intégralement aux sondages 44 à 48.

- Sondage 49 (km 28+900, côté nord; figure 13)

Ce sondage présente une stratigraphie comparable à celle enregistrée plus à l'ouest dans le secteur du km 28+885 (sondage 40). La séquence comprend un premier remblai de 25 cm de calcaire concassé (< 10 cm), compact, posé de façon très nette sur 15 cm d'un remblai de sable gris, avec petits graviers (< 2 cm). Le dépôt naturel stérile de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc, apparaît vers 45 cm sous la surface. Il devient plus graveleux à la base, vers 65 cm de profondeur. Les mêmes perturbations notées plus à l'ouest, caractérisées par un remblai de surface et l'arasement des sols naturels en place, ont été observées. La surface naturelle d'occupation était décapée et aucun objet-témoin n'a été retrouvé.

- Sondage 50 (km 28+920, côté nord; figure 13)

Le sondage 50 présente la même stratigraphie que le sondage 49. La surface naturelle d'occupation était décapée et aucun objet-témoin n'a été découvert.

- Sondage 51 (km 28+940, côté nord; figure 13)

Ce sondage permet de constater une stratigraphie similaire aux profils des autres sondages fouillés du côté sud de la route 132. Un niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 35 cm d'épaisseur, compact et posé de façon très nette sur un dépôt naturel de 35 cm de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc, a

été observé. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage où la surface naturelle d'occupation a été décapée.

- Sondage 52 (km 28+960, côté nord; figure 13)

Le sondage 52 présente la même stratigraphie que celle du sondage 50 (voir figure 15). La surface naturelle d'occupation était décapée et aucun objet-témoin n'a été découvert.

- Sondage 53 (km 28+980, côté nord; figure 13)

Le sondage 53 est localisé dans la portion est du secteur B où le terrain décrit localement une légère élévation comparativement aux terrains situés plus à l'ouest. Cette proéminence témoigne d'un degré moins profond d'arasement de la surface naturelle du paysage. La stratigraphie enregistrée comprend un premier niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 45 cm d'épaisseur, compact, posé sur la portion résiduelle du sol d'occupation. Ce dernier est épais d'environ 10 cm et se présente comme un sable de plage beige, homogène, non remanié, avec une très mince pellicule de sable fin et blanc en son sommet. À la base, vers 55 cm sous la surface, les dépôts naturels sont composés de sable grossier, beige à brun, homogène, non remanié, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillages blanc. La fouille a permis de recueillir un éclat de chert recouvert d'une patine blanchâtre, ainsi qu'une pierre rougie et éclatée (< 10 cm), dans la partie supérieure du niveau d'occupation, vers 47 cm sous la surface. Cette découverte a permis d'enregistrer la station 24 au site DhDm-1 (voir figure 6). Les artefacts découverts par l'abbé Provost, à environ 300 m au sud du sondage 53, sont intégrés à cette nouvelle station. Un inventaire archéologique réalisé récemment pour le compte de Hydro-Québec (déplacement de poteaux) a permis d'identifier des objets-témoins associés à la station 24, entre les km 28+920 et 28+950 du côté sud de la route 132 (Arkéos inc., 2003 : en cours).

- Sondage 54 (km 28+970, côté nord; figure 13)

Le sondage 54 s'inscrit sur une légère élévation témoignant d'un degré moindre d'arasement de la surface naturelle (photos 13 et 14). La stratigraphie enregistrée

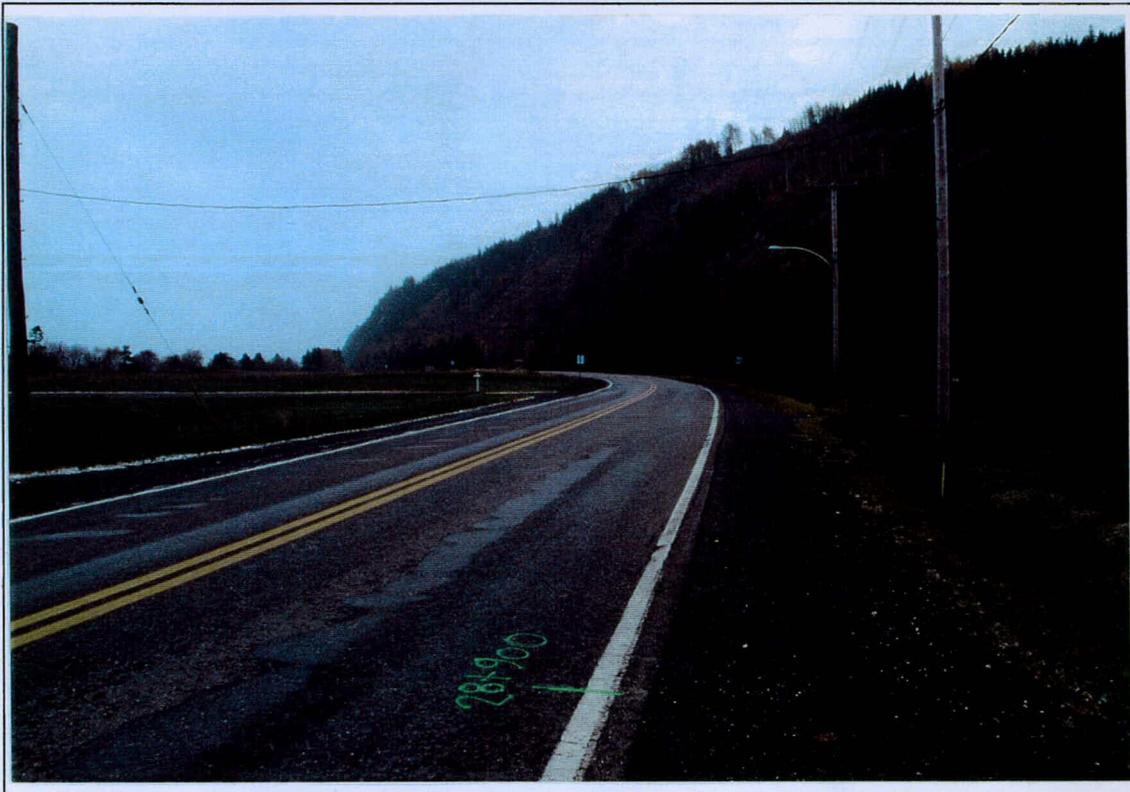


Photo 13



Photo 14

Photo 13- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 28+900 - Vue vers l'est (MTQ-2002-D8-15)

Photo 14- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Vue générale de l'environnement, km 29+031, limite est des travaux - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D8-16)

(voir figure 15) comprend un niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 45 cm d'épaisseur, compact, posé sur le sol naturel d'occupation. Il s'agit d'un horizon de 10 cm de sable de plage beige, homogène, avec au sommet une mince (2 cm) lentille résiduelle et non remaniée de sable fin, blanchâtre et éluvié (Ae). Sous le sable de plage beige apparaît le niveau stérile de sable grossier, beige à brun, homogène, non remanié, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc (photo 16). Les sept éclats de chert local, recouverts d'une patine blanchâtre, proviennent de l'horizon de sable fin et blanc (Ae) ainsi que du sommet du sable de plage beige.

- Sondage 55 (km 28+990, côté nord; figure 13)

La stratigraphie enregistrée comprend un niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm) de 45 cm d'épaisseur, compact, posé sur 15 cm de sable de plage beige, homogène, sans portion résiduelle supérieure de sable fin et blanc. Sous le sable de plage beige apparaît le niveau de sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits fragments de coquillage blanc. Aucun objet-témoin n'a été retrouvé dans ce sondage.

- Sondage 56 (km 29+010, côté nord; figure 14)

Le sondage 56 présente la même stratigraphie que celle du sondage 55 (voir figure 15). La surface d'occupation était absente et aucun objet-témoin n'a été découvert.

- Sondage 57 (km 29+030, côté nord; figure 14)

La stratigraphie du sondage 57 est comparable à celle du sondage 54. Un niveau de remblai de calcaire concassé (< 10 cm), épais de 45 cm, compact et posé sur des lambeaux de sol naturel d'occupation a été noté. La couche d'occupation est épaisse de 25 cm de sable de plage beige, tendant vers l'orangé à la base, homogène, avec en son sommet une très mince (0,5 cm) lentille résiduelle de sable fin, blanchâtre et éluvié (Ae). Sous ce niveau, apparaît un sable grossier, beige à brun, homogène, avec des petits graviers ronds (< 2 cm) et quelques petits



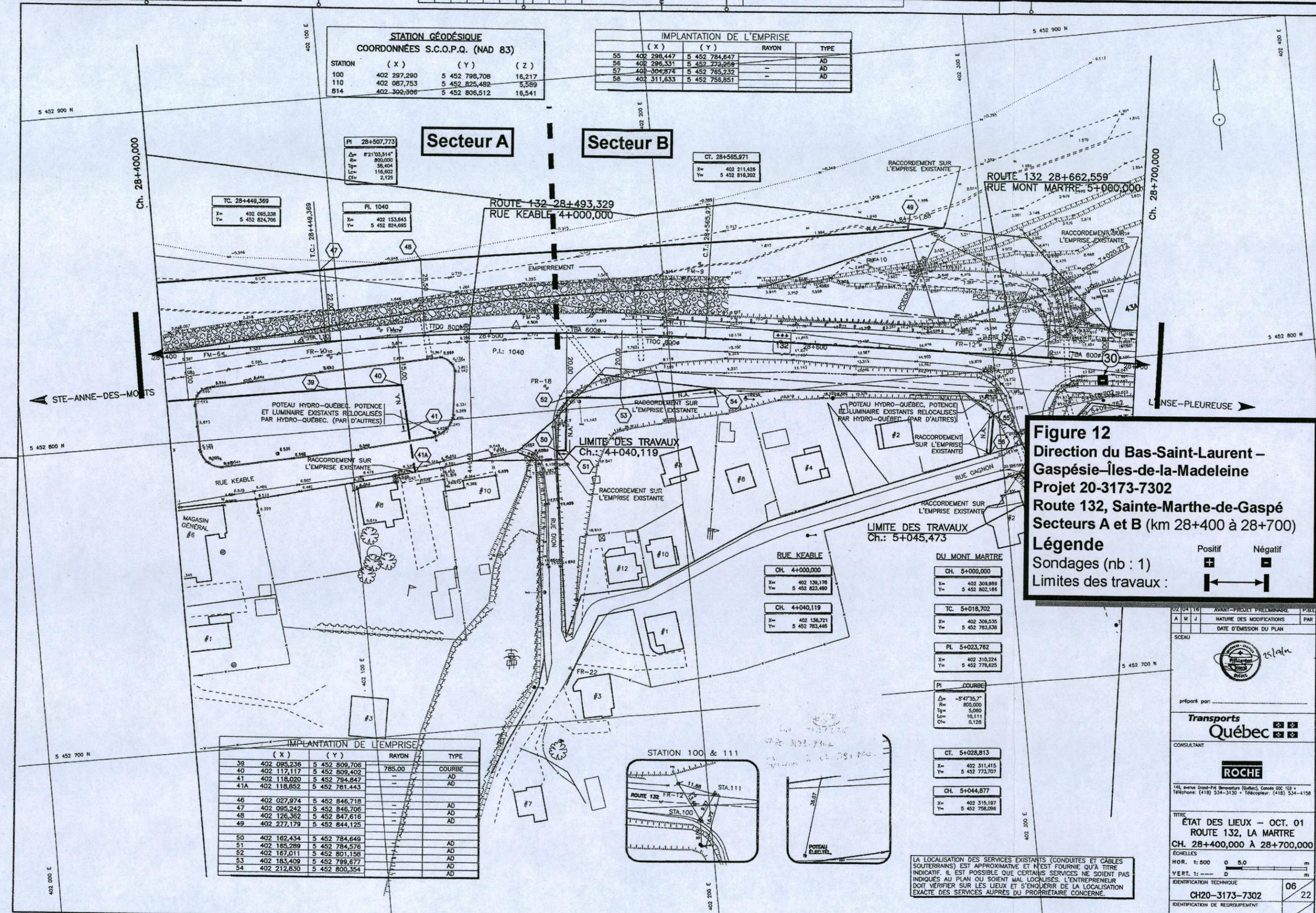
Photo 15



Photo 16

Photo 15- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Paroi nord du sondage 40, km 28+885 (MTQ-2002-D9-31)

Photo 16- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Paroi nord du sondage 54, km 28+970 (MTQ-2002-D10-16)



STATION GÉODÉSIQUE
COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)

STATION	(X)	(Y)	(Z)
100	402 297,290	5 452 798,708	16,217
110	402 087,753	5 452 825,482	5,589
814	402 302,306	5 452 806,512	16,541

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

(X)	(Y)	RAYON	TYPE
55	402 298,447	5 452 784,647	AD
56	402 296,331	5 452 772,259	AD
57	402 304,874	5 452 765,232	AD
58	402 311,633	5 452 756,851	AD

TC. 28+449,369

X=	402 095,238
Y=	5 452 824,706

PI. 1040

X=	402 153,643
Y=	5 452 824,665

CT. 28+565,971

X=	402 211,428
Y=	5 452 816,202

RUE KEABLE

CH. 4+000,000	
X=	402 138,176
Y=	5 452 823,460
CH. 4+040,119	
X=	402 138,721
Y=	5 452 783,446

DU MONT MARTRE

CH. 5+000,000	
X=	402 308,988
Y=	5 452 802,106

TC. 5+016,702

X=	402 308,535
Y=	5 452 783,630

PI. 5+023,762

X=	402 310,224
Y=	5 452 778,625

PI. COURBE

Δ=	-5°47'35,7"
R=	800,000
Tg=	5,090
Lc=	10,111
Cic=	0,128

CT. 5+028,813

X=	402 311,415
Y=	5 452 773,707

CH. 5+044,877

X=	402 315,197
Y=	5 452 758,096

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

(X)	(Y)	RAYON	TYPE
39	402 095,236	5 452 809,706	785,00 COURBE
40	402 117,117	5 452 809,402	AD
41	402 118,020	5 452 794,847	AD
41A	402 118,852	5 452 781,443	AD
46	402 027,974	5 452 846,718	AD
47	402 095,242	5 452 846,706	AD
48	402 126,362	5 452 847,616	AD
49	402 277,179	5 452 844,125	AD
50	402 162,434	5 452 784,649	AD
51	402 165,289	5 452 784,576	AD
52	402 167,011	5 452 801,158	AD
53	402 183,409	5 452 799,677	AD
54	402 212,830	5 452 800,354	AD

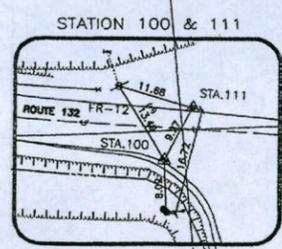
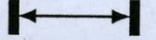


Figure 12
Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Projet 20-3173-7302
Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
Secteurs A et B (km 28+400 à 28+700)
Légende
Sondages (nb : 1) 
Limites des travaux : 

02/04/16	AVANT-PROJET PRÉLIMINAIRE	P.B.L.
A M J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	

SCÉAU



préparé par: *rslan*

Transports Québec

CONSULTANT

ROCHE

146, avenue Grand-Pré, Deschambault (Québec), Canada G0C 1E9 +
Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4108

TITRE
ÉTAT DES LIEUX – OCT. 01
ROUTE 132, LA MARTRE
CH. 28+400,000 À 28+700,000

ÉCHELLES
HOR. 1: 500 0 5,0 m
VERT. 1: 0 m

IDENTIFICATION TECHNIQUE
CH20-3173-7302 06 22

IDENTIFICATION DE GROUPEMENT



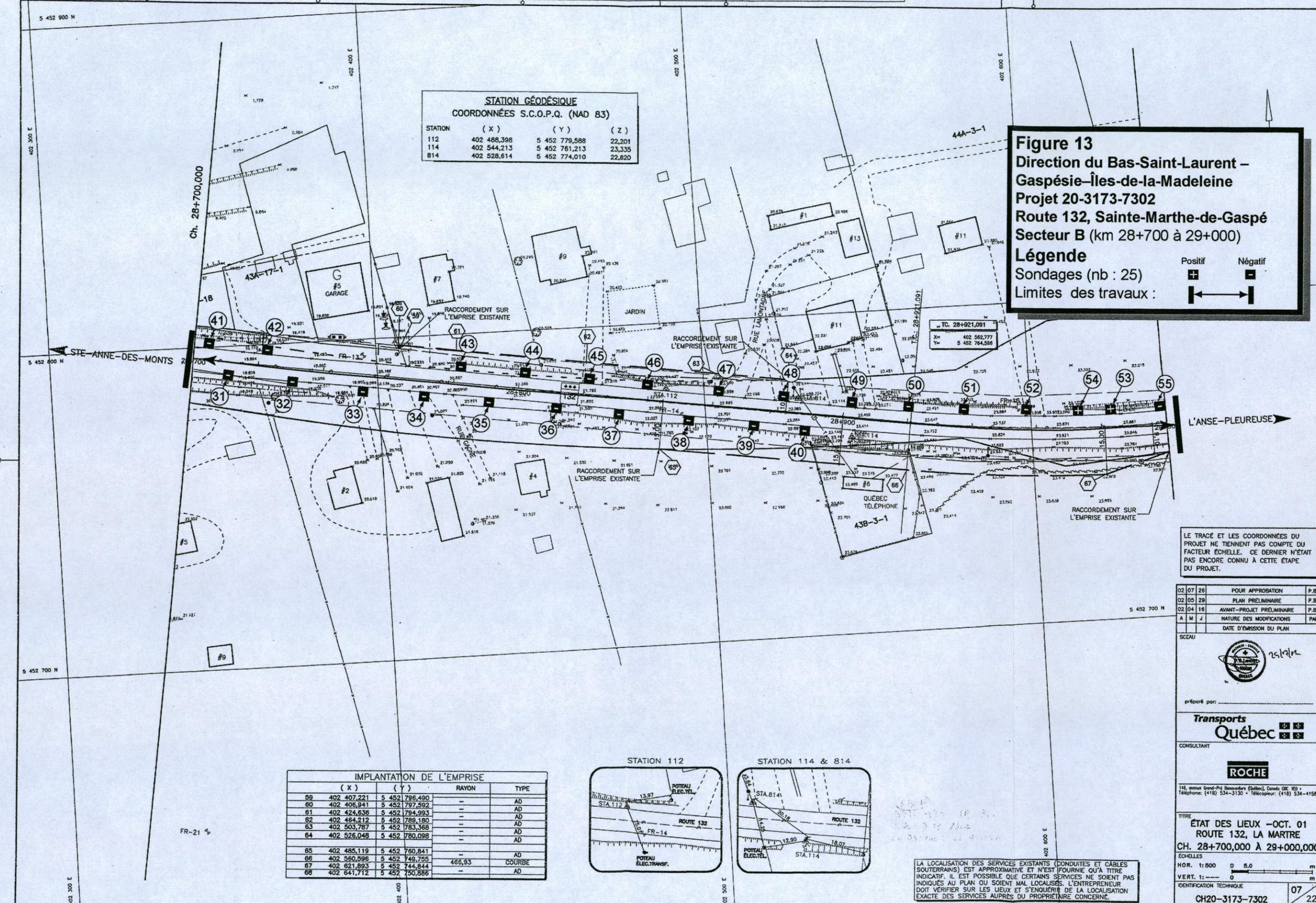
STATION GÉODÉSIQUE
COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)

STATION	(X)	(Y)	(Z)
112	402 488,398	5 452 779,588	22,201
114	402 544,213	5 452 781,213	23,335
814	402 528,614	5 452 774,010	22,820

Figure 13
Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Projet 20-3173-7302
Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
Secteur B (km 28+700 à 29+000)

Légende
Sondages (nb : 25)
Limites des travaux :

Positif
Négatif



LE TRACÉ ET LES COORDONNÉES DU PROJET NE TIENNENT PAS COMPTE DU FACTEUR ÉCHELLE. CE DERNIER N'ÉTAIT PAS ENCORE CONNU À CETTE ÉTAPE DU PROJET.

02 07 26	POUR APPROBATION	P.B.L.
02 05 29	PLAN PRELIMINAIRE	P.B.L.
02 04 16	AVANT-PROJET PRELIMINAIRE	P.B.L.
A M J	NATURE DES MODIFICATIONS	PAR
DATE D'ÉMISSION DU PLAN		

SCCAU

préparé par:

Transports Québec

CONSULTANT

ROCHE

146, avenue Grand-Père Bonaventure (Québec), Canada G1K 1E9
Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158

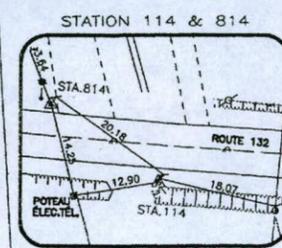
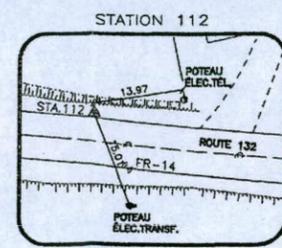
TITRE
ÉTAT DES LIEUX - OCT. 01
ROUTE 132, LA MARTRE
CH. 28+700,000 À 29+000,000

ÉCHELLES
HOR. 1:500 0 5.0 m
VERT. 1:--- 0 m

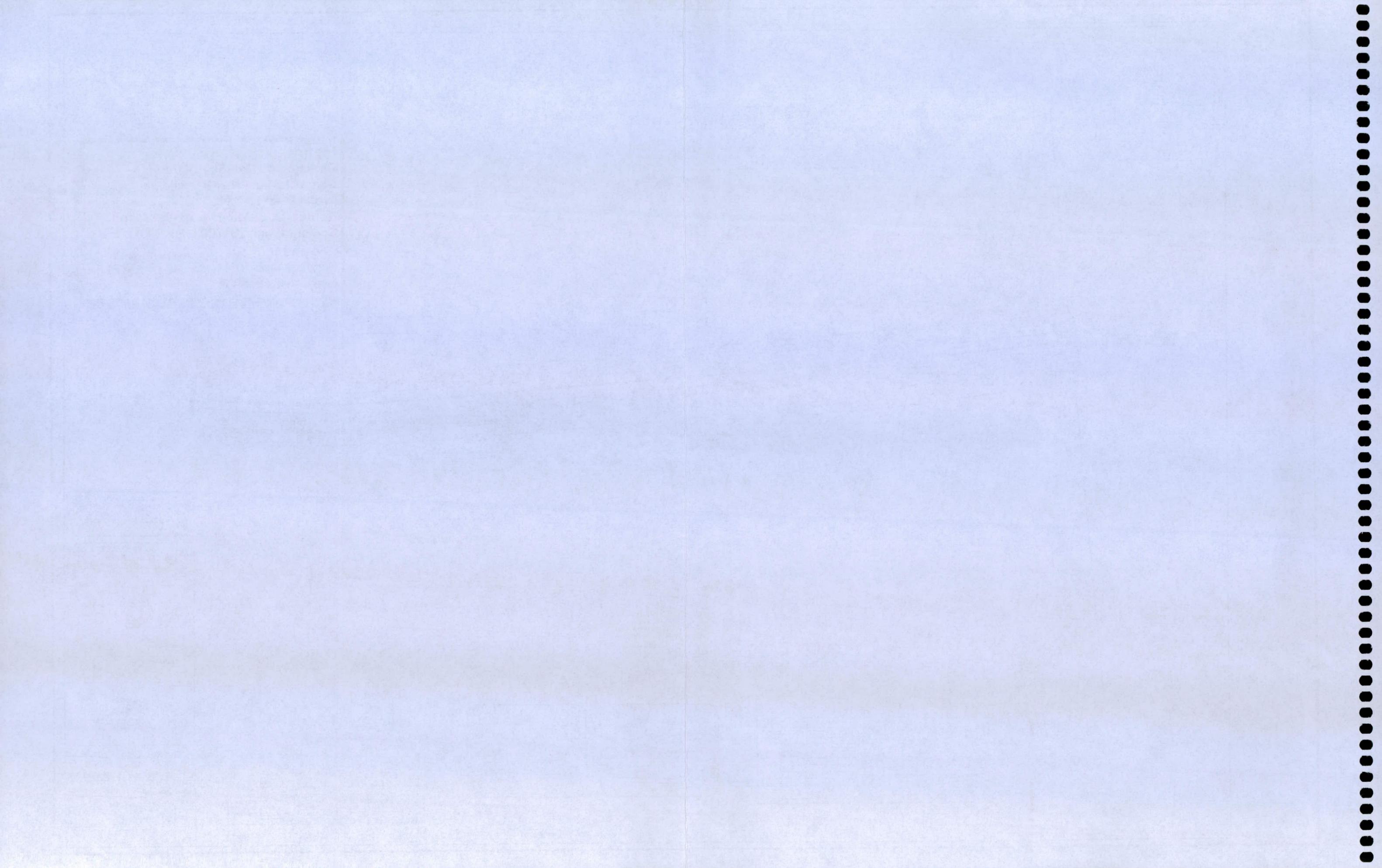
IDENTIFICATION TECHNIQUE
CH20-3173-7302 07
IDENTIFICATION DE REGROUPEMENT 22

IMPLANTATION DE L'EMPRISE

	(X)	(Y)	RAYON	TYPE
59	402 407,221	5 452 786,490	---	AD
60	402 406,941	5 452 797,592	---	AD
61	402 424,636	5 452 794,993	---	AD
62	402 484,212	5 452 789,180	---	AD
63	402 503,787	5 452 783,368	---	AD
64	402 526,048	5 452 780,098	---	AD
65	402 485,119	5 452 780,841	---	AD
66	402 560,596	5 452 749,755	---	AD
67	402 621,893	5 452 744,844	466,93	COURBE
68	402 641,712	5 452 750,886	---	AD



LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS (CONDUITES ET CABLES SOUTERRAINS) EST APPROXIMATIVE ET N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS SERVICES NE SOIENT PAS INDICUÉS AU PLAN OU SOIENT MAL LOCALISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR LES LIEUX ET S'ENQUÉRIR DE LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES AUPRES DU PROPRIÉTAIRE CONCERNÉ.



STATION GÉODÉSIQUE			
COORDONNÉES S.C.O.P.Q. (NAD 83)			
STATION	(X)	(Y)	(Z)
113	402 813,929	5 452 804,632	23,281

CT. 29+121,091
X= 402 780,285
Y= 5 452 779,546

PI 29+022,756
$\Delta = -25'21'21,750''$
R= 451,830
Tg= 101,865
L= 200,000
Cl= 11,294

PI 1050
X= 402 863,362
Y= 5 452 749,822

Figure 14
 Direction du Bas-Saint-Laurent –
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Projet 20-3173-7302
 Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé
 Secteur B (km 29+000 à 29+031,480)

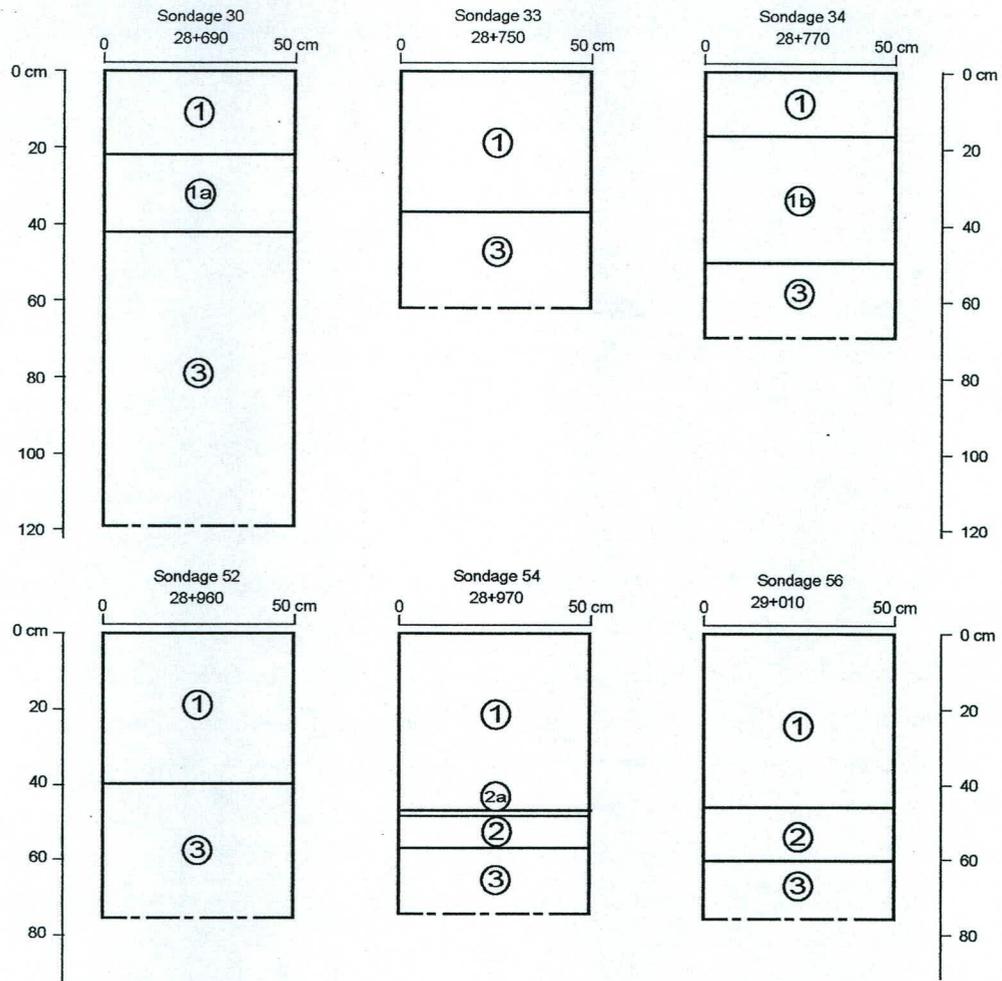
Légende

Sondages (nb : 2)	Positif	Négatif
Limites des travaux :		

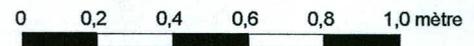
DATE D'ÉMISSION DU PLAN	
préparé par :	
Transports Québec	
CONSULTANT	
<small>146, avenue Grand-Pré Bonaventure (Québec), Canada G2C 1G9 Téléphone: (418) 534-3130 • Télécopieur: (418) 534-4158</small>	
TITRE	
ÉTAT DES LIEUX – OCT. 01 ROUTE 132, LA MARTRE CH. 29+000,000 À 29+031,480	
ÉCHELLES	
HOR. 1:500	
VERT. 1:---	
IDENTIFICATION TECHNIQUE	08
CH20-3173-7302	22
IDENTIFICATION DE REGROUPEMENT	

LA LOCALISATION DES SERVICES EXISTANTS (CONDUITES ET CÂBLES SOUTERRAINS) EST APPROXIMATIVE ET N'EST FOURNIE QU'À TITRE INDICATIF. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS SERVICES NE SOIENT PAS INDICUÉS AU PLAN OU SOIENT MAL LOCALISÉS. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR LES LIEUX ET S'ENQUÉRIR DE LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE CONCERNÉ.





Échelle 1 : 20



Description des couches :

1 Gravier gris de pierre concassée (0 à 50 cm) et compact. Remblai de l'accotement de la route 132.

1a Sable brun, homogène mêlé à de petits graviers. Remblai, lit de pose de la route 132.

1b Sable gris, homogène, mêlé à de petits graviers. Remblai, lit de pose de la route 132.

2 Sable de plage beige, homogène, avec un mince horizon sableux et blanc au sommet. Sol naturel d'occupation.

2a Mince horizon de sable fin blanc, éluvié (Ae) avec quelques petits galets et éclats sol archéologique.

3 Sable grossier, de beige à brun, homogène, avec de petits graviers ronds et quelques petits fragments de coquillages blancs. Interlits plus grisâtres et plus grossiers à la base. Sol naturel stérile et non remanié.

Figure 15: Site DhDm-1, station 24, secteur B : profils stratigraphiques types

fragments de coquillage blanc. La surface d'occupation est partiellement décapée et aucun objet-témoin n'a été découvert. Le tableau 3 de la section 3.1.3 présente une synthèse des données obtenues.

3.1.3 Synthèse des résultats

L'inventaire archéologique des accotements de la route 132 à Sainte-Marthe-de-Gaspé a été effectué en réalisant 57 sondages exploratoires (tableau 3). Vingt-trois de ceux-ci ont livré un total de 242 objets-témoins répartis sur les stations 11 (234) et 24 (8) du site archéologique DhDm-1 (tableau 4). Ces résultats permettent donc de confirmer la présence de vestiges archéologiques (préhistoriques et historiques) sous l'accotement de la route 132, sur l'ensemble de la station 11, entre les km 28+000 et 28+200. Le niveau de sol contenant des artefacts est généralement perturbé par d'anciens labours et est épais d'une trentaine de centimètres. La mise au jour de quelques éclats a par ailleurs permis d'identifier la nouvelle station 24 au site DhDm-1, à la limite orientale du secteur B. En effet, deux sondages positifs, localisés entre les km 28+970 et 28+980, ont permis d'identifier des lentilles résiduelles d'un niveau d'occupation préhistorique. Le tableau 3 qui suit présente une synthèse des découvertes. Signalons qu'un inventaire archéologique requis par Hydro-Québec en novembre 2002, pour un déplacement de ligne de transmission aérienne, a permis de recueillir sept outils et 96 éclats bruts sur cette nouvelle station 24, entre les km 28+920 et 28+950, du côté sud de la route 132 (Arkeos inc., 2003 : en cours).

Tableau 3 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Synthèse des activités archéologiques

Secteur	Localisation (début / fin)	Environnement	Stratigraphie	Contenu des sondages	Remarques
A : ouest	Km 27+554,010 à 28+520 (sur 1,5 m à 2,50 m, de part et d'autre de la route 132)	Cap-à-la-Martre et toute la basse terrasse de 6 m	En général, remblai de pierre concassée (de 30 cm à 1,10 m d'épaisseur) sur niveau archéologique (de 5 cm à 35 cm d'épaisseur) sur sol naturel stérile Parfois niveau archéologique arasé Parfois présence d'un ancien chemin en stratigraphie	29 sondages, dont 21 positifs Total de 210 éclats bruts (surtout en chert local), 10 outils, 11 éléments historique (XIX ^e et XX ^e siècles) et 3 os frais	Station 11 du site DhDm-1 Site préservé dans la portion centrale du Cap-à-la-Martre
B : est	Km 28+520 à 29+031,480 (sur 1,5 m à 2,50 m, de part et d'autre de la route 132)	Haute terrasse de 14 m	En général, remblai de pierre concassée (de 15 cm à 40 cm d'épaisseur) sur sol naturel stérile; le sol d'occupation étant décapé À l'extrémité est, le sol d'occupation est partiellement préservé	28 sondages, dont 2 positifs Total de 8 éclats bruts en chert local	Station 24 du site DhDm-1 Site partiellement préservé dans la portion est de l'emprise
TOTAL : 57 sondages, dont 23 positifs					

- STRATIGRAPHIE

- Secteur A

La stratigraphie générale enregistrée dans les limites du secteur A (station 11 du site DhDm-1) comprend un remblai de pierre concassée de 30 cm à 1,10 m d'épaisseur posé sur un niveau archéologique épais de 5 cm à 35 cm remanié par d'anciens labours. Sous ce niveau archéologique repose des dépôts naturels, non remaniés et archéologiquement stériles. Les sondages localisés à l'est du km 28+190 ont cependant révélé une absence de cette couche archéologique. À cet endroit, le remblai de surface présente une épaisseur pouvant atteindre 2,10 m et recouvre directement les dépôts naturels. Notons également la découverte du niveau de circulation d'une ancienne route enfoui sous le remblai de pierre concassée dans le secteur du km 28+180, du côté nord de la route 132.

- Secteur B

La stratigraphie observée dans les limites du secteur B (station 24 du site DhDm-1) débute par un remblai de pierre concassée épais de 15 cm à 40 cm. Entre les km 28+750 et 28+960, il est posé directement sur les dépôts naturels archéologiquement stériles. Entre les km 28+690 et 28+770, il repose sur un second remblai, correspondant à un lit de pose de sable, au-dessus des dépôts naturels stériles. Enfin, la zone comprise entre les km 28+970 et 29+010 a révélé la présence d'un niveau archéologique préservé sous le remblai de pierre concassée. Ce niveau est constitué d'une dizaine de centimètres de sable naturel où la partie supérieure contient des lambeaux d'humus dans lesquels des artefacts ont été mis au jour.

- OBJETS-TÉMOINS

Au total, 242 objets-témoins ont été retrouvés à l'intérieur de 23 des 57 sondages fouillés. On y dénombre 218 éclats et 10 outils lithiques (photo 17), 11 objets-témoins historiques des XIX^e et XX^e siècles et trois os frais. La plupart des vestiges proviennent du secteur A, situé dans la portion ouest de l'emprise des travaux où se trouve la station 11 du site DhDm-1. Seulement huit éclats proviennent du secteur B qui correspond à la station 24 (photo 18). Ces huit éclats bruts sont tous en chert local, de grand format (surtout > 8 mm²) et tous



Photo 17



Photo 18

Photo 17- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Site DhDm-1, station 11 : objets-témoins lithiques préhistoriques - Partie distale de pointe, polissoir et percuteur

Photo 18- Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 - Site DhDm-1, station 24 : objets-témoins lithiques préhistoriques - Éclats de chert provenant du sondage 54 (km 28+970)

sont recouverts d'une patine d'altération blanchâtre. Ils sont comparables à ceux retrouvés sur la station 11.

Les 210 éclats de la station 11 correspondent tous à des produits de débitage en chert local (cherts gaspésiens) affichant principalement une teinte grise et verdâtre, parfois altérée par une patine beige. Quelques-uns portent des cupules thermiques, indices d'un séjour au feu, et 25 % sont fragmentaires. Ils couvrent l'ensemble de la station 11 du site DhDm-1, avec cependant des concentrations identifiées entre les km 28+080 et 28+100 et vers le km 28+180 où des outils et des pierres de foyer ont été trouvés. Concernant les dimensions des éclats, la grande variabilité de formats illustre toutes les étapes de transformation de cette matière première aisément disponible et de très bonne qualité. La majorité des spécimens mesure de 400 mm² (29 %) à 200 mm² (26 %), d'autres sont très petits avec 100 mm² (13 %), ou de formats moyens de 600 mm² (11 %), 800 mm² (9 %), 1 000 mm² (2 %), et 1 200 mm² (3 %), avec également une part non négligeable d'éclats de plus de 1 200 mm² (9 %). De gros débris de décorticage, des éclats d'amincissement, de retouche et de finition ont été observés.

D'autre part, les 10 outils ont tous été retrouvés dans des sondages situés entre les km 28+030 et 28+180. Six ont été recueillis dans la portion centrale, entre les km 28+070 et 28+100. Les 10 outils comprennent trois éclats utilisés, deux éclats retouchés, une extrémité distale de pointe, un fragment d'ébauche, une ébauche complète, un percuteur et un polissoir sur plaquette. Tous les outils ont été retrouvés dans les 20 premiers centimètres de la couche d'occupation remaniée. La plupart des outils sont taillés dans le chert local, mais trois autres matériaux sont également représentés; le grès (polissoir), le granite (percuteur) et le quartzite de Ramah (éclat utilisé). Le premier ensemble d'outils regroupe trois éclats utilisés en chert local. Ils portent tous des ébréchures d'utilisation d'une largeur inférieure à 1 mm et ces traces marquent généralement une arête à la fois sur la face ventrale et sur la face dorsale. Les deux éclats retouchés sont fragmentaires. L'un d'eux est d'un grand format (10,10 cm x 4,80 cm x 1,80 cm) et des petites retouches abruptes, plus larges que 1 mm, sont présentes sur une arête latérale. L'extrémité distale de pointe de projectile (3,70 cm x 2,30 cm x 0,60 cm) provient du sondage 11 (km 28+100, côté nord). Elle est recouverte d'une faible patine beige et présente une forme symétrique fuselée avec un tranchant bien défini. Elle est très mince et pourvue d'enlèvements couvrants, marginaux et abrupts. Un gros (10,50 cm x 5,40 cm x 2,70 cm) fragment d'ébauche a aussi été retrouvé dans le sondage 11. Il s'agit d'une extrémité (distale ou proximale) d'ébauche bifaciale aux enlèvements couvrants et marginaux, où le

tranchant est irrégulier. La seconde ébauche, considérée complète (9,50 cm x 5,40 cm x 1,90 cm), provient du sondage 13 (km 28+120, côté nord). Une patine beige la recouvre totalement et des enlèvements couvrants lui confèrent une forme irrégulière. La fouille du sondage 19 (km 28+180, côté nord) a également permis de recueillir un percuteur en granite rose. Ce petit (5,50 cm x 4,40 cm x 4,10 cm) galet rond est complet et porte des étoilures d'utilisation sur une extrémité. Enfin, le sondage 11 contenait également un polissoir sur plaquette polie en grès beige. Cet outil complet (8,20 cm x 3,80 cm x 1,70 cm) présente une forme tabulaire et rectangulaire où l'une des faces est polie par abrasion.

L'assemblage lithique préhistorique de la station 11 décrit précédemment est comparable aux collections recueillies antérieurement à cette station et associées à la tradition gaspésienne récente (3 000 ans à 1 300 ans AA). Avec une dominance de cherts gaspésiens et locaux, il serait contemporain au site de Cap-Chat qui est également localisé sur la terrasse de 6 m.

Puisqu'ils sont localisés sur une plus haute terrasse, les vestiges découverts à la station 24 pourraient être plus anciens et contemporains des collections trouvées sur les stations 10 et 21 de la terrasse de 14 m. Ils seraient hypothétiquement associés à la tradition gaspésienne ancienne (6 000 ans à 3 000 ans AA). Le tableau 4 qui suit présente l'ensemble du matériel archéologique (préhistorique et historique) retrouvé sur les stations 11 et 24.

Tableau 4 - Route 132, Sainte-Marthe-de-Gaspé, projet 20-3173-7302 — Matériel archéologique trouvé au site DhDm-1 (stations 11 et 24)

Sondage	Éclats	Outils	Autres	Total
STATION 11				
S-1 = 28+000 N	1	-	-	1
S-2 = 28+010 N	1	-	-	1
S-3 = 28+020 N	4	-	-	4
S-4 = 28+030 N	3	1 éclat utilisé	-	4
S-5 = 28+040 N	10	-	-	10
S-6 = 28+050 N	11	1 éclat utilisé	-	12
S-7 = 28+060 N	13	-	-	13
S-8 = 28+070 N	7	1 éclat utilisé	-	8
S-9 = 28+080 N	32	1 éclat utilisé	-	33
S-10 = 28+090 N	25	1 éclat retouché	-	26
S-11 = 28+100 N	20	1 extrémité distale de pointe 1 polissoir 1 ébauche	-	23
S-12 = 28+110 N	8	-	2 historiques	10
S-13 = 28+120 N	5	1 ébauche	3 historiques	9
S-14 = 28+130 N	8	-	4 historiques	12
S-15 = 28+140 N	3	-	2 historiques	5
S-16 = 28+150 N	8	-	-	8
S-17 = 28+160 N	2	-	3 os frais	5
S-18 = 28+170 N	4	-	-	4
S-19 = 28+180 N	38	1 percuteur	-	39
S-26 = 28+200 S	6	-	-	6
S-29 = 28+185 S	1	-	-	1
STATION 24				
S-53 = 28+980 N	1	-	-	1
S-54 = 28+970 N	7	-	-	7
TOTAL	218	10	14	242

3.2 ROUTE 132, MATANE (PROJET 20-3375-0216)

Ce projet correspond à la consolidation de la paroi nord d'une halte routière située sur la route 132 à Matane. Cette paroi est exposée à l'érosion causée par les marées du fleuve Saint-Laurent. Le projet est représenté sur la carte topographique au 1:50 000 (figure 16) et sur la photographie aérienne Q94360-6 au 1:15 000 (figure 17). Une coupe type de la paroi est représentée sur le plan de construction (figure 18). L'inventaire archéologique a été réalisé le 31 juillet 2002 par l'archéologue / chargée de projet et deux techniciennes en archéologie. Les travaux du MTQ devaient débiter le 1^{er} août 2002.

3.2.1 Sites archéologiques connus à proximité

Aucun site archéologique n'est répertorié dans l'ISAQ dans un rayon de 10 km autour du projet.

3.2.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé à l'intérieur d'une emprise de 140 m de longueur, sur une largeur variant entre 1,25 m et 2 m. Le projet concerne des travaux de réfection de la paroi nord (photo 19), d'une halte routière qui est exposée à l'érosion causée par les marées du fleuve Saint-Laurent. L'emprise se trouve au nord d'une petite clôture qui délimite l'espace occupé par la halte (photo 20). Au sud de cette clôture, le sol est couvert de gravier.

Une ligne de sondages a été implantée sur la bande de gazon, entre la clôture et la paroi qui s'étendent vers la rive du fleuve Saint-Laurent. Au total, 12 sondages ont été réalisés et témoignent de l'aménagement qui a été fait dans cette zone. La première couche correspond à un humus mêlé de terreau limoneux, d'une épaisseur environnant les 10 cm. Sous cette couche suit un sable grossier, brun clair (photo 21).

Les sondages 1 et 3 contenaient du géotextile à 9 cm de profondeur, entre la couche de terreau limoneux et le sable grossier. Le sondage 2 a livré un piquet d'arpentage et un clou tréfilé. Ces découvertes n'ont aucune valeur patrimoniale et témoignent plutôt des divers aménagements effectués à cet endroit. L'inventaire n'a permis la découverte d'aucun site archéologique.

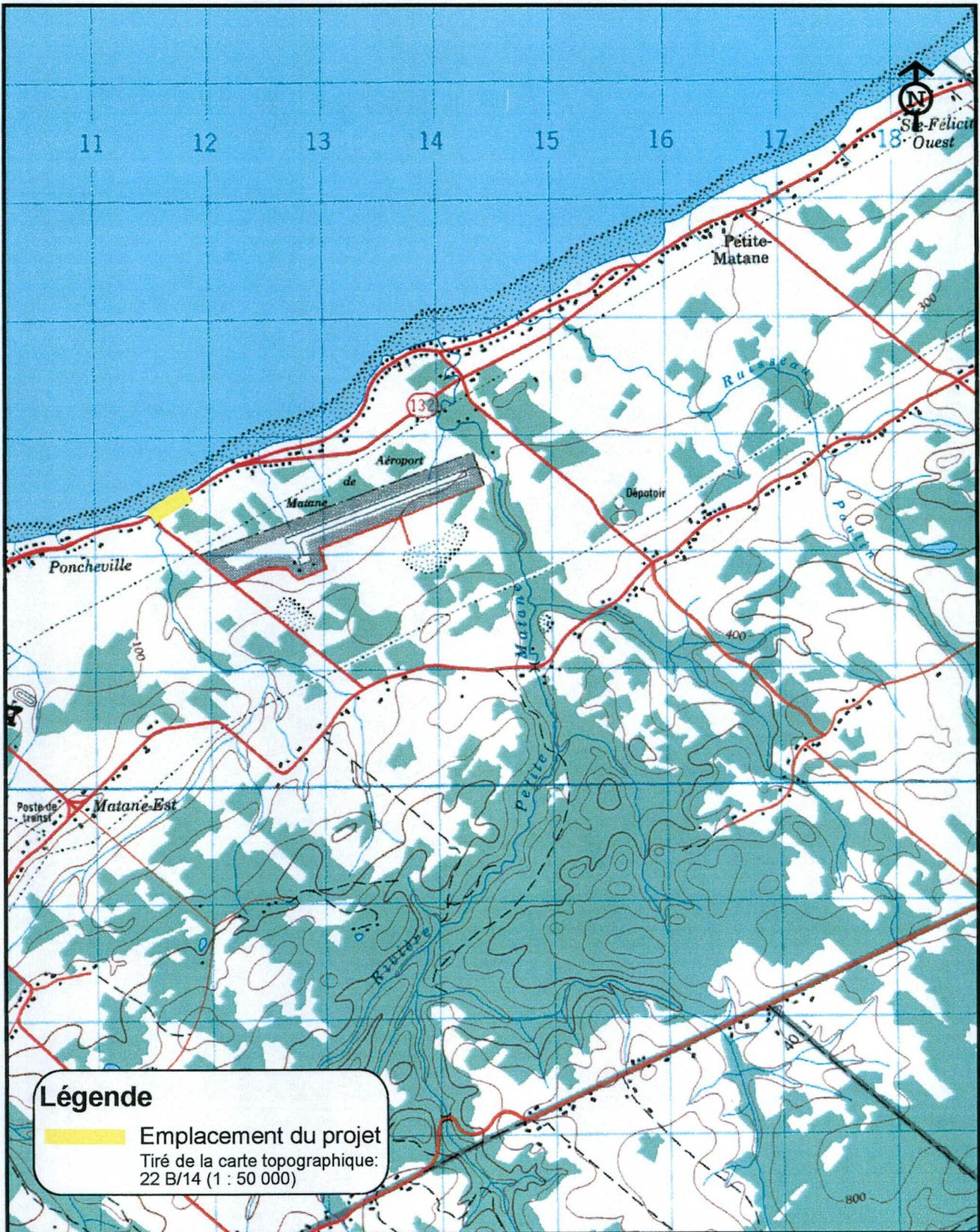


Figure 16: Localisation du projet 20-3375-0216, route 132, Matane



Figure 17: Localisation sur photo aérienne du projet 20-3375-0216 (Q74360-6; 1 : 15 000), route 132, Matane



Photo 19



Photo 20

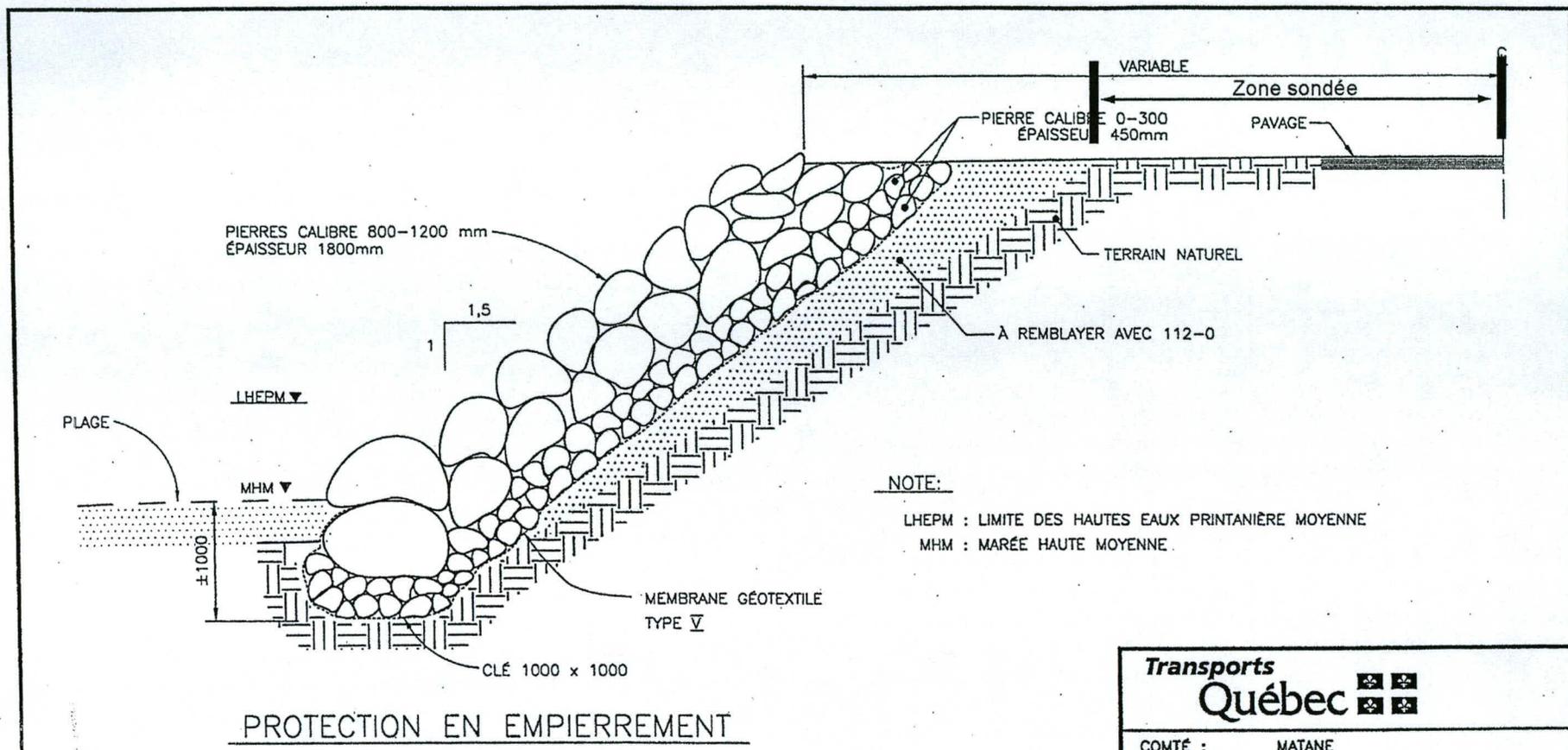
Photo 19- Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 - Profil de la pente de la paroi à consolider - Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.6)

Photo 20- Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 - Vue générale de la zone - Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.5)



Photo 21

Photo 21- Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 - Stratigraphie type, paroi sud - Vue vers le sud
(MTQ-2002-D2.8)



NON A L'ÉCHELLE

Transports Québec		
COMTÉ :	MATANE	
MUNICIPALITÉ :	PETIT-MATANE	
ROUTE :	132	
OBSTACLE :	FLEUVE ST-LAURENT	
COUPE TYPE		
GHISLAIN BOUCHER Ing.		DANIEL RAYMOND Tech.
Échelle:	Date:	Dessiné par:
AUCUNE	2002-06-18	DANIEL RAYMOND

Figure 18
 Direction du Bas-Saint-Laurent –
 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 Projet 20-33375-0216
 Route 132, Petit-Matane
 Section
Légende
 Sondages (nb : 12) +
 Limites des travaux : ←→

Part: Daniel Raymond

En résumé, l'inventaire archéologique de ce projet s'est effectué par la réalisation d'une ligne de sondages localisée sur la bande de gazon au nord de la halte municipale située sur la route 132 à Matane. Puisqu'aucun site archéologique n'a été découvert (tableau 5), le MTQ peut réaliser les travaux sans contrainte pour les ressources archéologiques.

Tableau 5 - Route 132, Matane, projet 20-3375-0216 — Synthèse des activités archéologiques

Section	Localisation				Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Remarque
	Début	Fin	Longueur (m)	Largeur (m)				
1	—	—	140	1,5 à 2	Gazonné	Remaniée	12 sondages	—
TOTAL	—	—	140	1,5 à 2	—	—	12 sondages	—

3.3 ROUTE 132, CHANDLER-OUEST (PROJET 20-3172-7802-A)

Ce projet correspond à l'élargissement de la route 132 entre les ponts ouest et nord, dans la municipalité de Chandler-Ouest (figure 19). Le tracé est représenté sur la photographie aérienne Q86407 au 1:15 000 (figure 20) ainsi que sur les plans de construction au 1:500 (figures 21 à 25). L'inventaire archéologique de ce projet a été réalisé les 1^{er} et 2 août 2002 par l'archéologue / chargée de projet et deux techniciennes en archéologie. Les travaux du MTQ devaient débuter le 15 août 2002.

3.3.1 Sites archéologiques connus à proximité

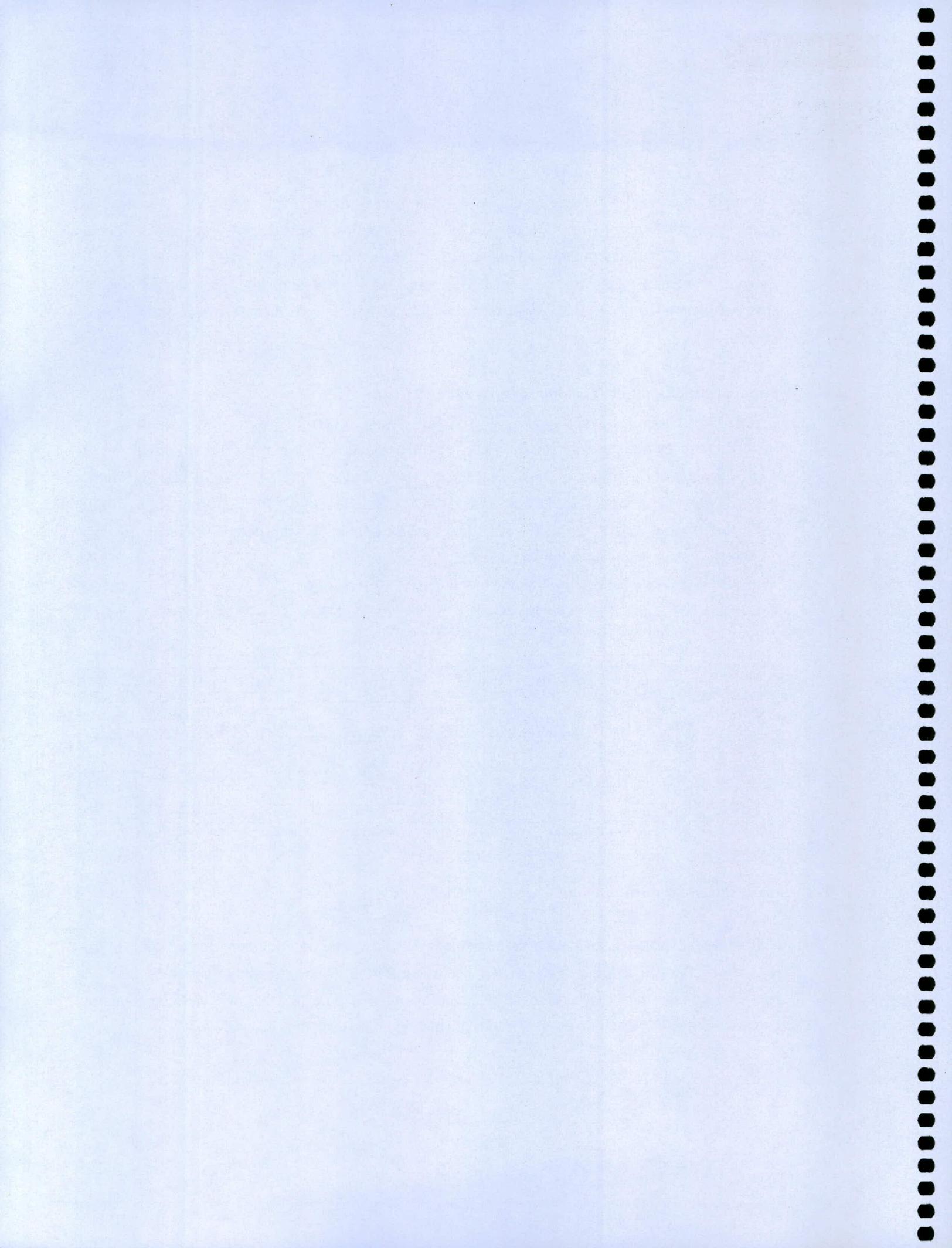
Sept sites archéologiques sont localisés dans un rayon de 10 km autour du projet (tableau 6). Il s'agit des sites DbDe-1 (Proulx, 1981; Burroughs, 1996), DbDe-2 (Proulx, 1981), DbDe-3 (Proulx, 1981), DbDe-4 (Proulx, 1981), DbDe-5 (Proulx, 1981), DbDe-6 (Proulx, 1981; Nadon, 1985, 1988) et DcDe-1 (Proulx, 1981; Martijn, 1997a; Ethnoscop inc., 1989). Aucun de ces sites n'est localisé dans les limites de l'emprise du projet à l'étude.

Tableau 6 - Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Sites archéologiques connus localisés à proximité du projet

Code Borden	Nom du site	Identité culturelle	Source (ISAQ)
DbDe-1	Le Barachois	Eurocanadienne, 1800-1899	Proulx, 1981; Burroughs, 1996
DbDe-2	Habitation ouest de la baie	Eurocanadienne, 1800-1899	Proulx, 1981
DbDe-3	Anse-aux-Canards	Eurocanadienne, 1800-1899	Proulx, 1981
DbDe-4	Le banc de sable	Eurocanadienne, 1608-1759	Proulx, 1981
DbDe-5	Poste de Pabos	Amérindienne, préhistorique et eurocanadienne	Proulx, 1981
DbDe-6	Île Beauséjour	Eurocanadienne, 1760-1899	Proulx, 1981; Nadon, 1985, 1988
DcDe-1	Rivière du Grand Pabos	Amérindienne, préhistorique	Proulx, 1981; Martijn, 1997a; Ethnoscop inc., 1989

3.3.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé à l'intérieur d'une emprise de 2,280 km de longueur, entre les km 3+700 et 5+980, sur une largeur variant entre 2 m et 5 m. Le projet est situé dans un secteur résidentiel et la totalité de l'emprise est occupée par la route 132, incluant les accotements et fossés de drainage. L'emprise des travaux a été divisée en six secteurs.



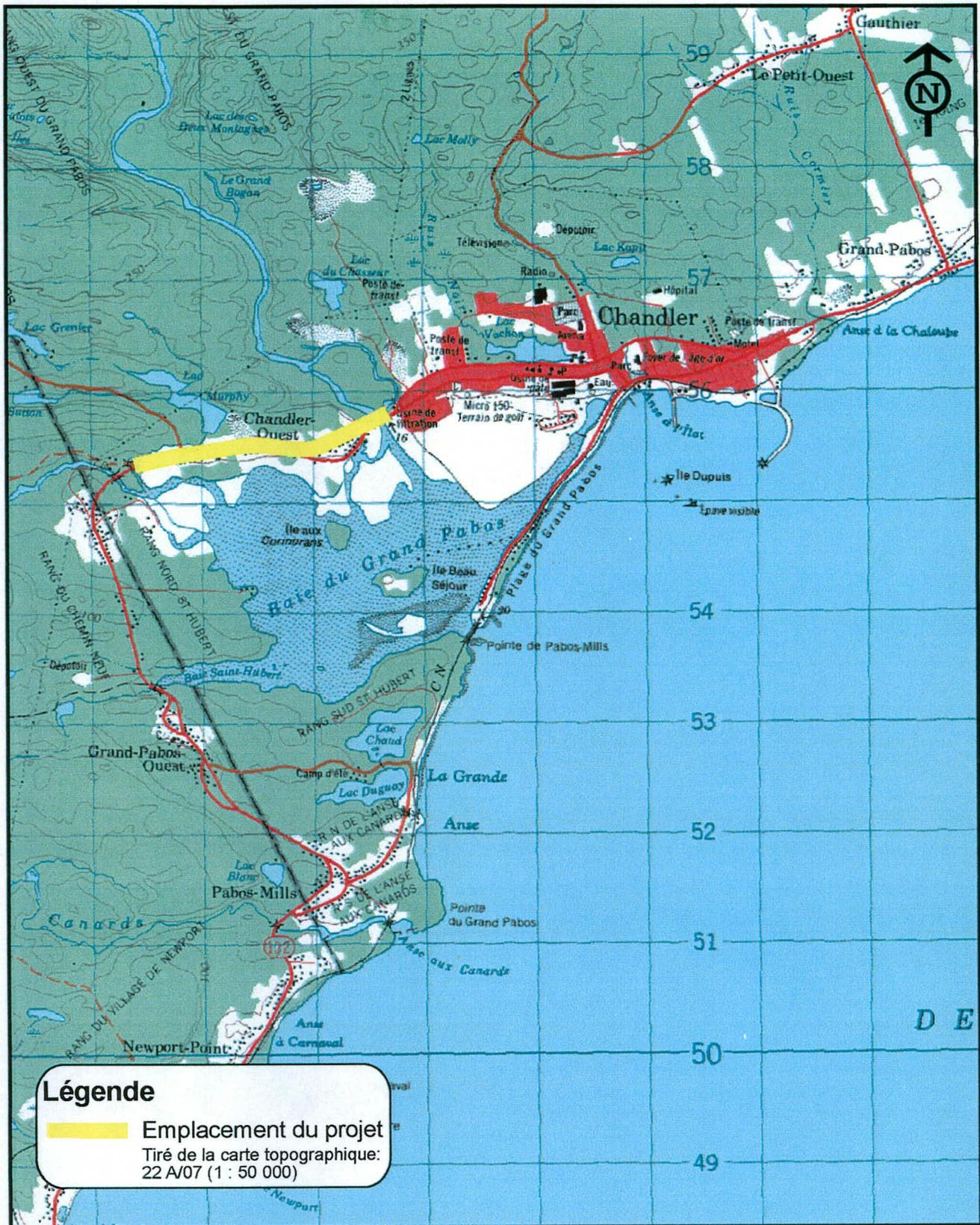


Figure 19: Localisation du projet 20-3172-7802-A, route 132, Chandler-Ouest

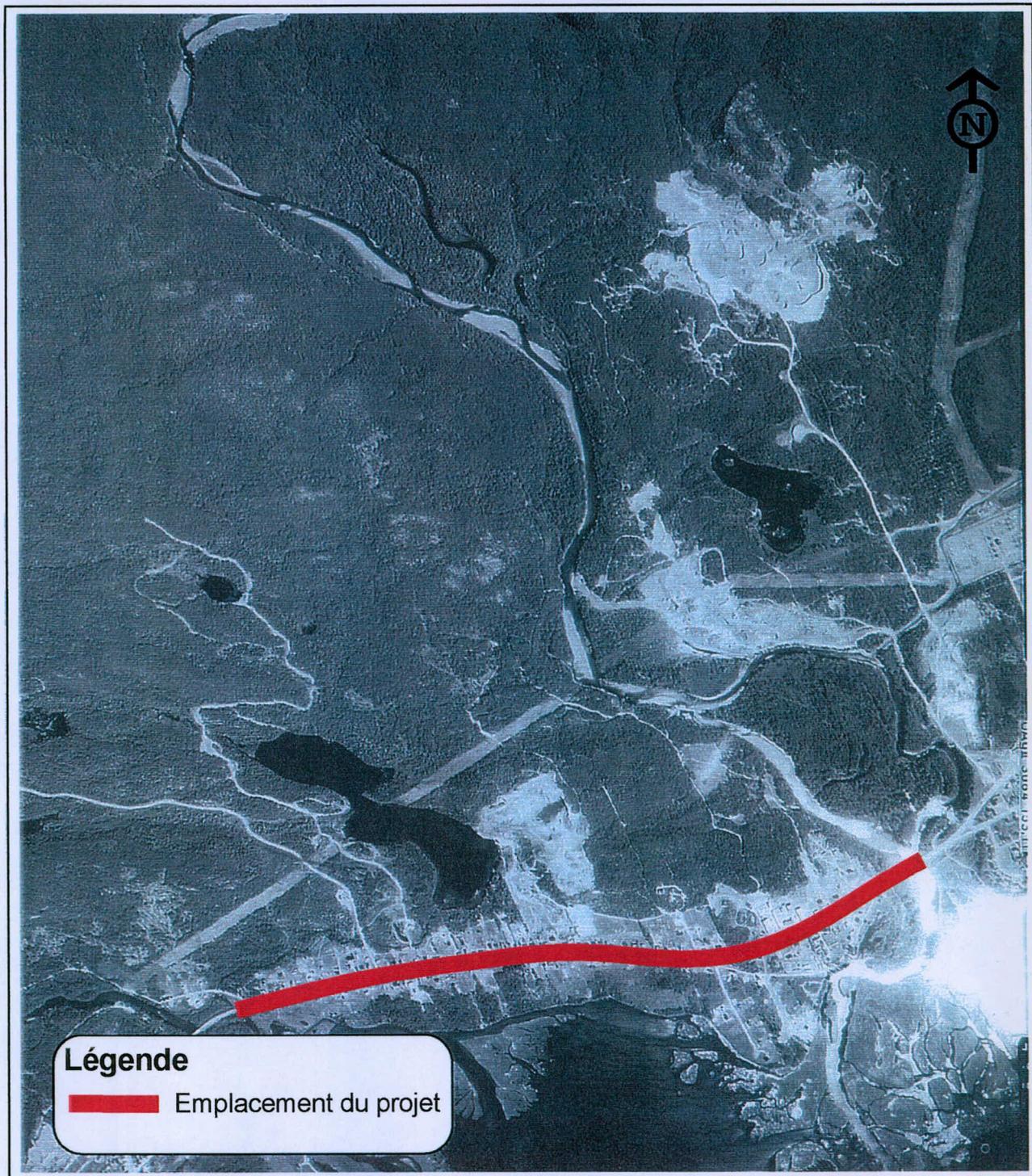
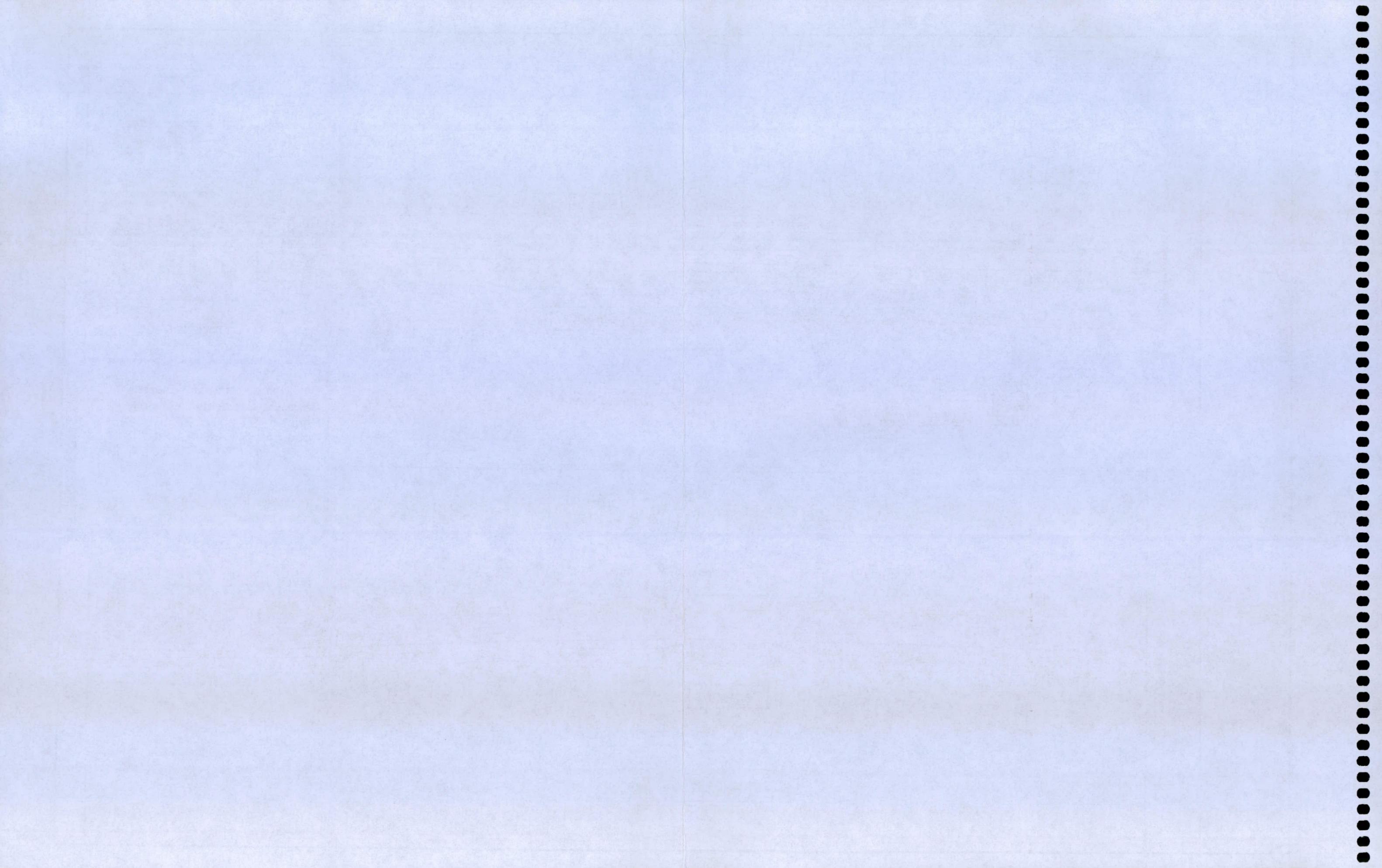
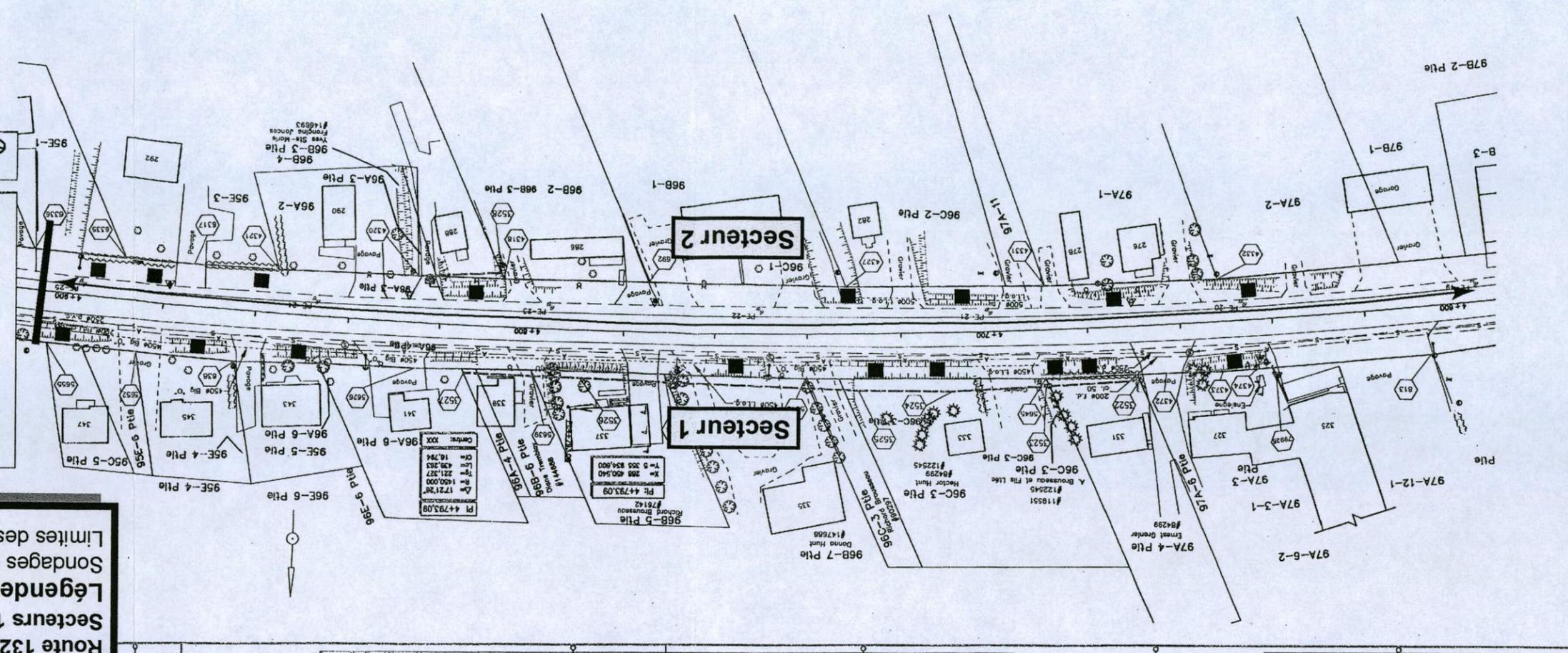
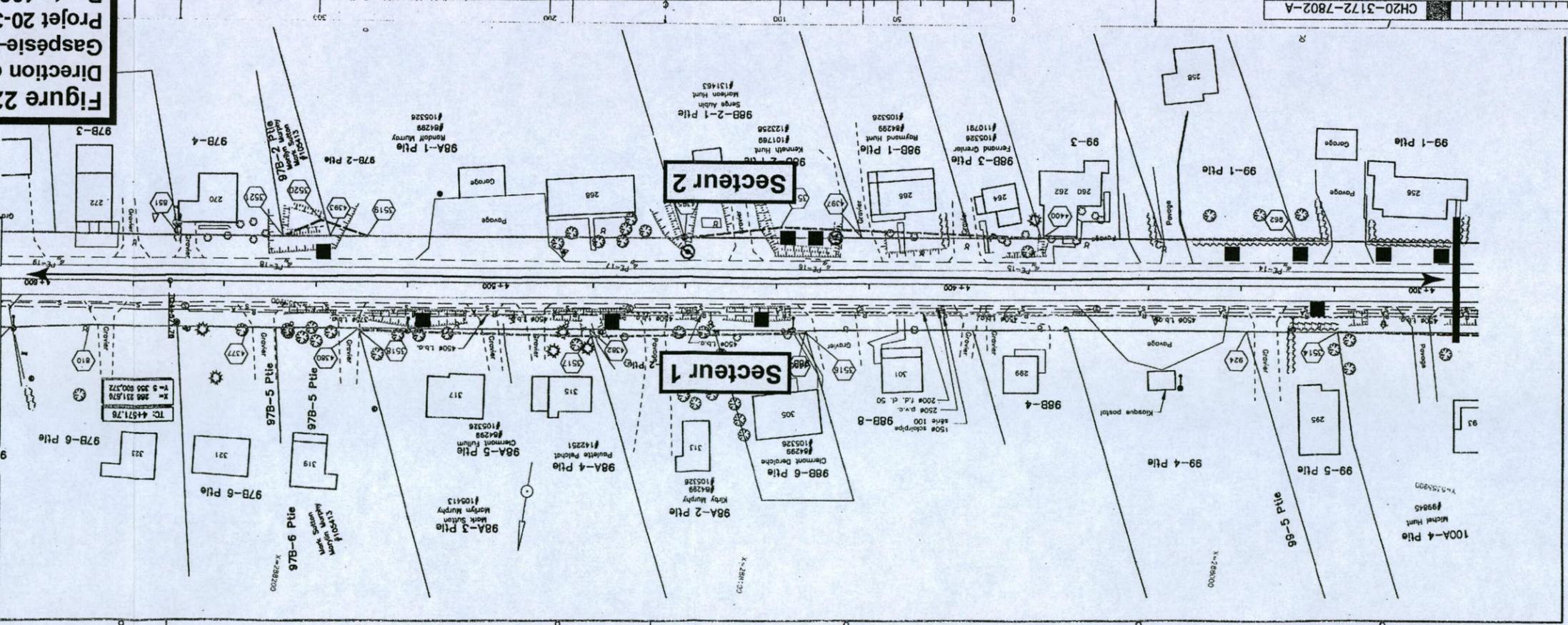


Figure 20: Localisation sur photo aérienne du projet 20-3172-7802-A; (Q86407-168; 1 : 15 000), route 132, Chandler-Ouest





ACQUISITION, EMPRISE ET/OU SERVITUDE

3514	X=287 980,844	Y=5 355 871,249
3515	X=288 102,737	Y=5 355 867,662
3516	X=288 093,434	Y=5 355 869,691
3517	X=288 139,704	Y=5 355 867,260
3518	X=288 189,449	Y=5 355 904,436
3519	X=288 181,045	Y=5 355 883,861
3520	X=288 201,652	Y=5 355 881,284
3521	X=288 209,147	Y=5 355 886,674

POINTS (X) (Y)

810	X=288 248,050	Y=5 355 912,279
811	X=288 221,256	Y=5 355 880,166
812	X=287 992,778	Y=5 355 852,896
813	X=288 093,694	Y=5 355 889,139
814	X=288 093,694	Y=5 355 907,268
815	X=287 992,778	Y=5 355 852,896
816	X=288 000,118	Y=5 355 874,255
817	X=288 189,446	Y=5 355 904,000
818	X=288 140,965	Y=5 355 896,346
819	X=288 199,116	Y=5 355 885,116
820	X=288 085,052	Y=5 355 867,238
821	X=288 085,052	Y=5 355 867,238
822	X=288 046,997	Y=5 355 861,083

POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES

Figure 22
 Direction du Bas-Saint-Laurent -
 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
 Projet 20-3172-7802-A
 Route 132, Chandler-Ouest
 Secteurs 1 et 2 (km 4+300 à 4+900)
 Légende
 Sondages (nb : 28)
 Limites des travaux :

POINTS (X) (Y)

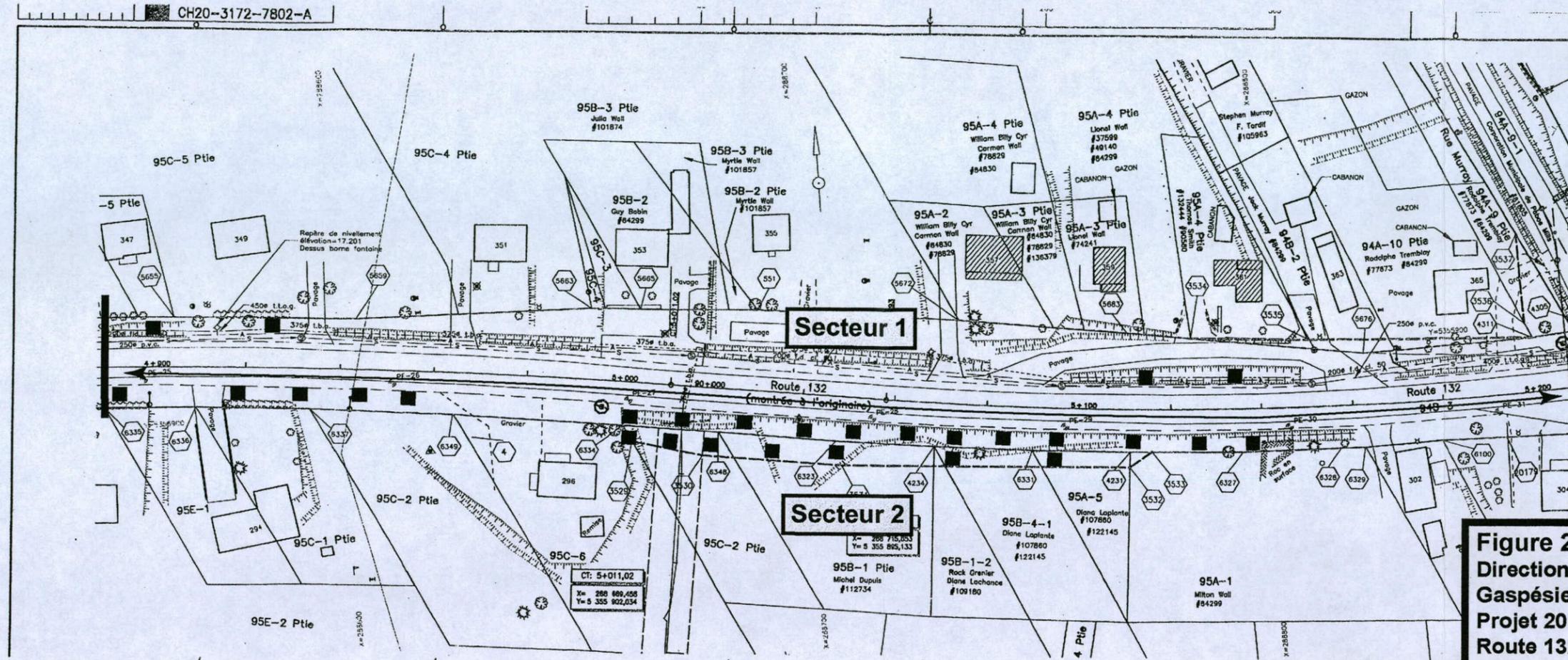
813	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
814	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
815	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
816	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
817	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
818	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
819	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
820	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
821	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
822	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
823	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
824	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
825	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
826	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
827	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
828	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
829	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
830	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
831	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
832	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
833	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
834	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
835	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
836	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
837	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
838	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
839	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
840	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
841	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
842	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
843	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
844	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
845	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
846	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
847	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
848	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
849	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
850	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
851	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
852	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
853	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
854	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
855	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
856	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
857	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
858	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
859	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
860	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
861	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
862	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
863	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
864	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
865	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
866	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
867	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
868	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
869	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
870	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
871	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
872	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
873	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
874	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
875	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
876	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
877	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
878	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
879	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
880	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
881	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
882	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
883	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
884	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
885	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
886	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
887	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
888	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
889	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
890	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
891	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
892	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
893	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
894	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
895	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
896	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
897	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
898	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
899	X=288 264,926	Y=5 355 915,848
900	X=288 264,926	Y=5 355 915,848

POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES

POINTS (X) (Y)

6336	X=288 567,858	Y=5 355 904,989
6335	X=288 547,851	Y=5 355 905,894
6334	X=288 512,702	Y=5 355 906,586
6333	X=288 564,530	Y=5 355 924,967
6332	X=288 544,759	Y=5 355 926,243
6331	X=288 347,532	Y=5 355 924,394
6330	X=288 398,308	Y=5 355 926,422
6329	X=288 459,136	Y=5 355 928,819
6328	X=288 484,297	Y=5 355 927,539
6327	X=288 302,109	Y=5 355 920,529
6326	X=288 308,520	Y=5 355 921,461
6325	X=288 327,828	Y=5 355 922,331
6324	X=288 311,713	Y=5 355 901,441
6323	X=288 340,698	Y=5 355 904,276
6322	X=288 391,370	Y=5 355 906,104
6321	X=288 514,326	Y=5 355 907,219
6320	X=288 484,162	Y=5 355 907,422
6319	X=288 465,691	Y=5 355 907,373
6318	X=288 413,991	Y=5 355 908,787
6317	X=288 429,878	Y=5 355 926,637
6316	X=288 525,465	Y=5 355 927,582
6315	X=288 264,926	Y=5 355 915,848





ACQUISITION EMPRISE ET/OU SERVITUDE

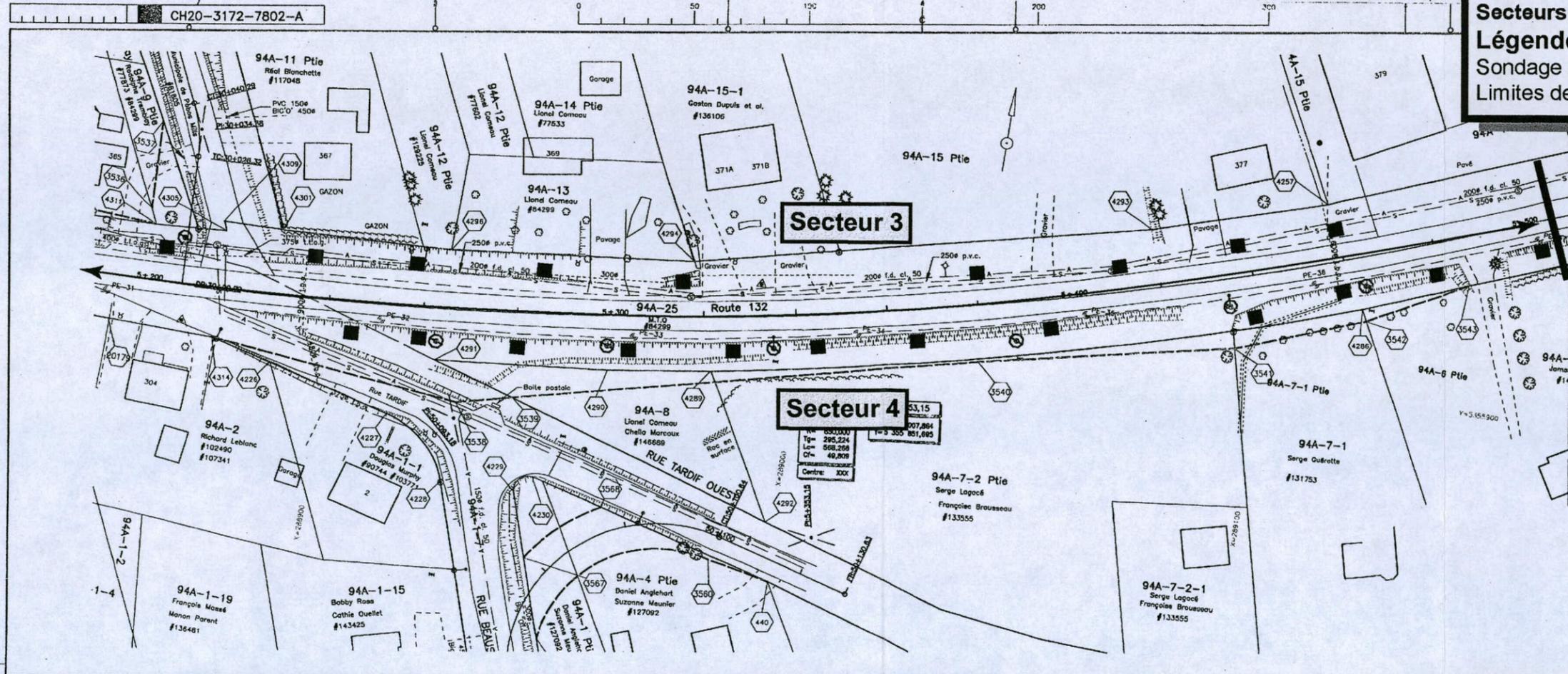
POINTS	(X)	(Y)
3529	X=288 860,166	Y=5 355 889,919
3530	X=288 875,187	Y=5 355 885,573
3531	X=288 705,039	Y=5 355 880,987
3532	X=288 767,611	Y=5 355 875,805
3533	X=288 772,808	Y=5 355 878,953
3534	X=288 782,967	Y=5 355 903,759
3535	X=288 809,024	Y=5 355 901,479
3536	X=288 856,524	Y=5 355 901,547
3537	X=288 856,040	Y=5 355 921,062

EMPRISE ET/OU SERVITUDE EXISTANTE

POINTS	(X)	(Y)
551	X=288 889,339	Y=5 355 917,069
4231	X=288 767,922	Y=5 355 879,272
4234	X=288 725,492	Y=5 355 883,733
4305	X=288 873,249	Y=5 355 899,226
4311	X=288 858,042	Y=5 355 898,233
4331	X=288 348,698	Y=5 355 904,278
5655	X=288 864,530	Y=5 355 924,867
5659	X=288 603,103	Y=5 355 921,721
5663	X=288 653,508	Y=5 355 920,172
5665	X=288 584,136	Y=5 355 919,251
5672	X=288 732,868	Y=5 355 911,462
5676	X=288 820,711	Y=5 355 897,557
5683	X=288 769,092	Y=5 355 906,031
6100	X=288 536,718	Y=5 355 876,735
6323	X=288 704,238	Y=5 355 886,586
6327	X=288 792,836	Y=5 355 877,384
6328	X=288 814,185	Y=5 355 876,545
6329	X=288 819,054	Y=5 355 876,445
6331	X=288 746,685	Y=5 355 881,289
6334	X=288 658,399	Y=5 355 893,893
6335	X=288 547,851	Y=5 355 905,894
6336	X=288 567,858	Y=5 355 904,595
6337	X=288 591,872	Y=5 355 902,488
6348	X=288 679,097	Y=5 355 890,558
6349	X=288 622,141	Y=5 355 888,974

LÉGENDE
 POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES

Figure 23
 Direction du Bas-Saint-Laurent –
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Projet 20-3172-7802-A
 Route 132, Chandler-Ouest
 Secteurs 1 à 4 (km 4+900 à 5+500)
 Légende
 Sondage (nb : 50) ■
 Limites des travaux : ⇄



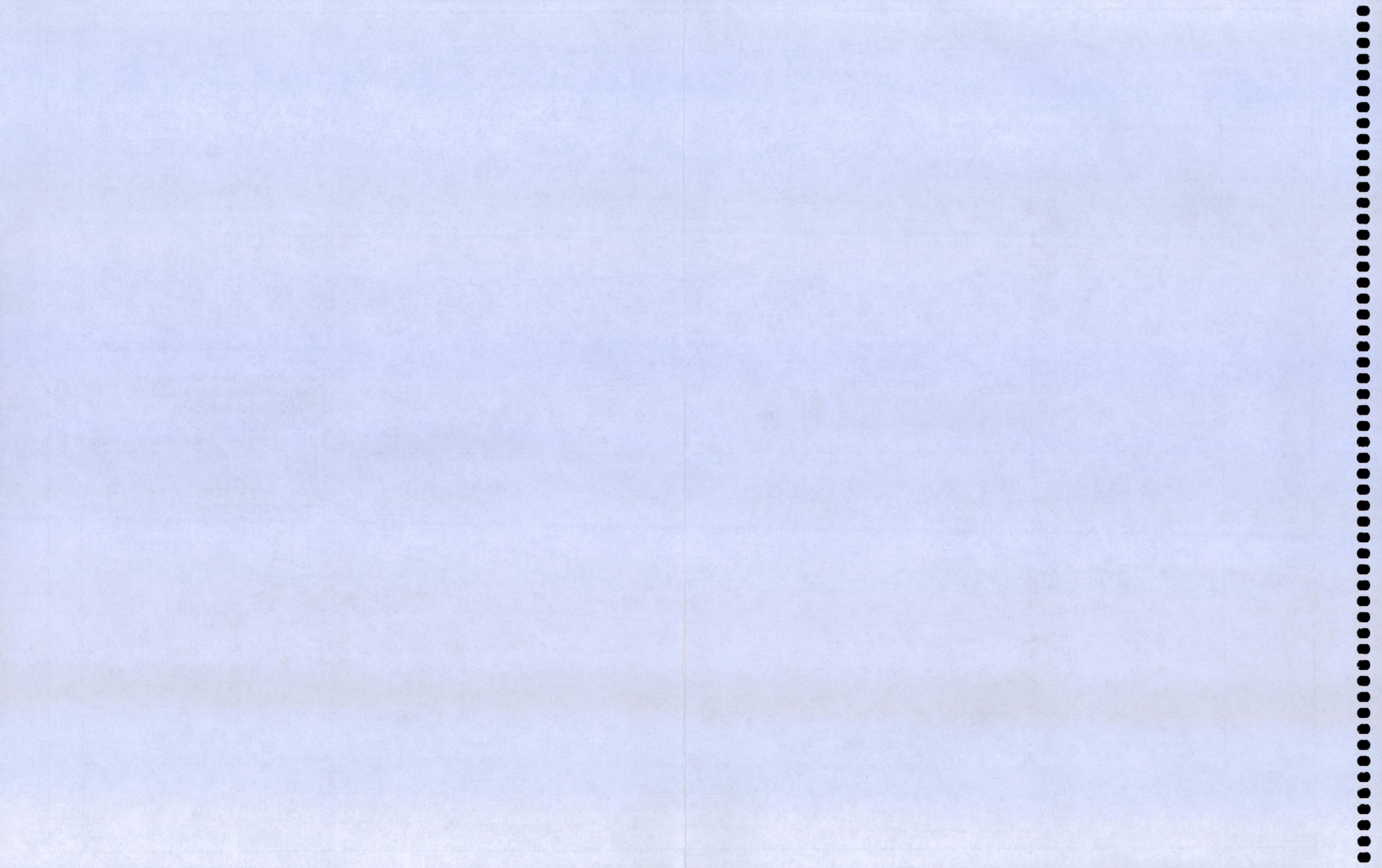
ACQUISITION EMPRISE ET/OU SERVITUDE

POINTS	(X)	(Y)
3542	X=289 119,635	Y=5 355 818,083
3543	X=289 141,047	Y=5 355 929,251
3560	X=288 986,635	Y=5 355 843,471

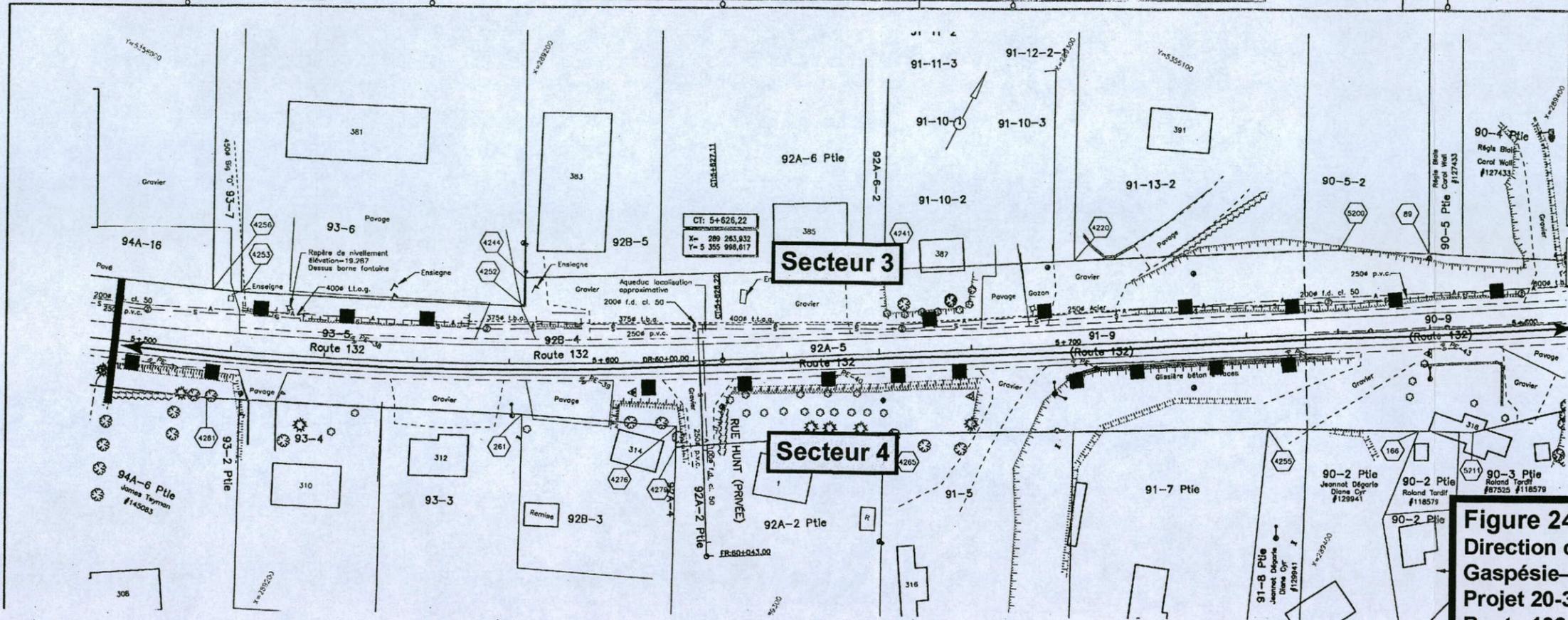
EMPRISE ET/OU SERVITUDE EXISTANTE

POINTS	(X)	(Y)
440	X=288 999,981	Y=5 355 840,660
4226	X=288 886,952	Y=5 355 872,194
4227	X=288 913,211	Y=5 355 864,892
4228	X=288 927,085	Y=5 355 851,602
4229	X=288 942,625	Y=5 355 851,839
4230	X=288 946,305	Y=5 355 855,854
4286	X=289 118,375	Y=5 355 920,340
4289	X=288 980,494	Y=5 355 884,916
4291	X=288 921,445	Y=5 355 878,304
4292	X=288 987,305	Y=5 355 853,581
4293	X=289 070,442	Y=5 355 930,725
4294	X=288 972,938	Y=5 355 905,468
4295	X=288 921,186	Y=5 355 902,768
4301	X=288 885,179	Y=5 355 901,418
4305	X=288 873,249	Y=5 355 899,226
4309	X=288 872,496	Y=5 355 901,219
4314	X=288 858,042	Y=5 355 898,233
4314	X=288 873,719	Y=5 355 875,784

LÉGENDE
 POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES



CH20-3172-7802-A



EMPRISE ET/OU SERVITUDE EXISTANTE

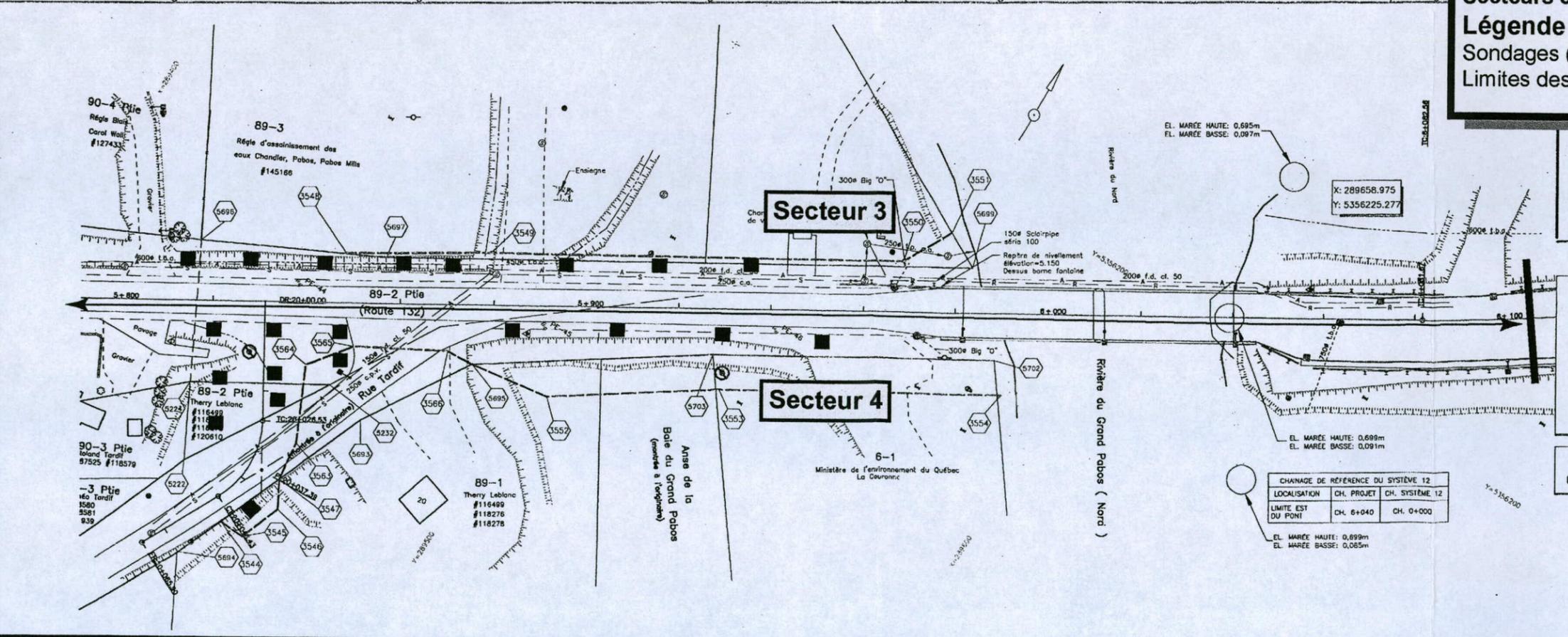
POINTS	(X)	(Y)
89	X=289 389,524	Y=5 356 089,670
166	X=289 405,659	Y=5 356 053,655
261	X=289 231,008	Y=5 355 967,879
4220	X=289 321,352	Y=5 356 052,943
4241	X=289 285,670	Y=5 356 032,390
4244	X=289 217,437	Y=5 355 995,169
4252	X=289 220,150	Y=5 355 989,712
4253	X=289 164,684	Y=5 355 964,423
4255	X=289 376,372	Y=5 356 038,170
4256	X=289 158,997	Y=5 355 962,226
4265	X=289 302,321	Y=5 355 999,824
4276	X=289 261,953	Y=5 355 980,784
4279	X=289 263,946	Y=5 355 976,669
4281	X=289 169,019	Y=5 355 939,997
5200	X=289 371,723	Y=5 356 081,522
5211	X=289 416,613	Y=5 356 058,995

LÉGENDE
 POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES

Figure 24
 Direction du Bas-Saint-Laurent –
 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 Projet 20-3172-7802-A
 Route 132, Chandler-Ouest
 Secteurs 3 et 4 (km 5+500 à 6+100)

Légende
 Sondages (nb : 40) ■
 Limites des travaux : ↔

CH20-3172-7802-A



3549	X=289 477,634	Y=5 356 134,339
3550	X=289 555,550	Y=5 356 178,660
3551	X=289 561,275	Y=5 356 189,220
3552	X=289 504,526	Y=5 356 113,405
3553	X=289 535,707	Y=5 356 133,807
3554	X=289 588,623	Y=5 356 164,668
3563	X=289 463,448	Y=5 356 076,942
3564	X=289 456,279	Y=5 356 093,047
3565	X=289 482,977	Y=5 356 101,773
3566	X=289 480,966	Y=5 356 111,325

EMPRISE ET/OU SERVITUDE EXISTANTE

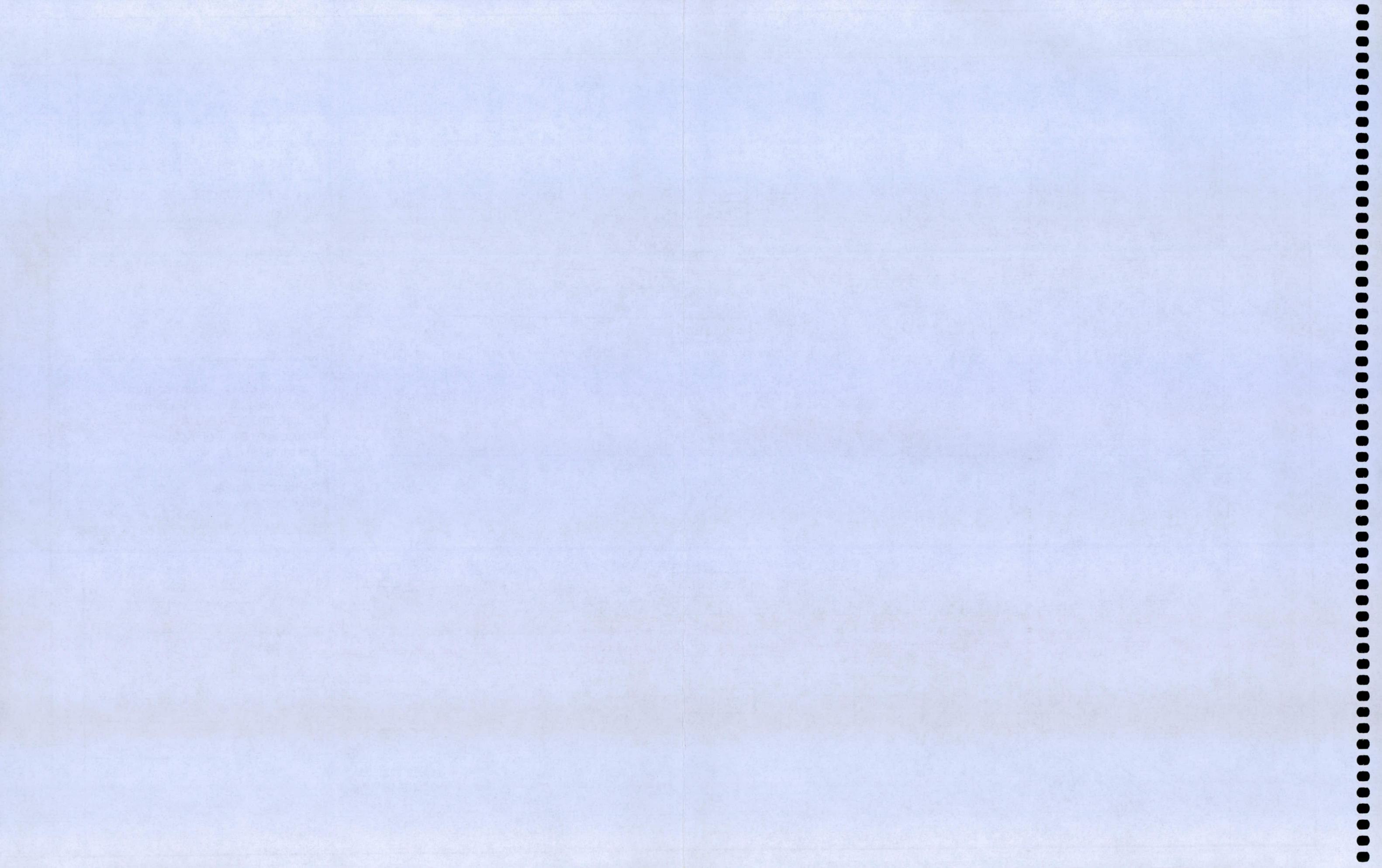
POINTS	(X)	(Y)
5222	X=289 445,026	Y=5 356 061,476
5224	X=289 437,209	Y=5 356 076,987
5232	X=289 462,994	Y=5 356 081,744
5693	X=289 472,720	Y=5 356 086,510
5694	X=289 454,228	Y=5 356 043,215
5695	X=289 486,856	Y=5 356 111,298
5696	X=289 423,072	Y=5 356 105,021
5697	X=289 459,135	Y=5 356 122,209
5699	X=289 568,911	Y=5 356 184,985
5702	X=289 583,390	Y=5 356 170,093
5703	X=289 530,474	Y=5 356 139,832

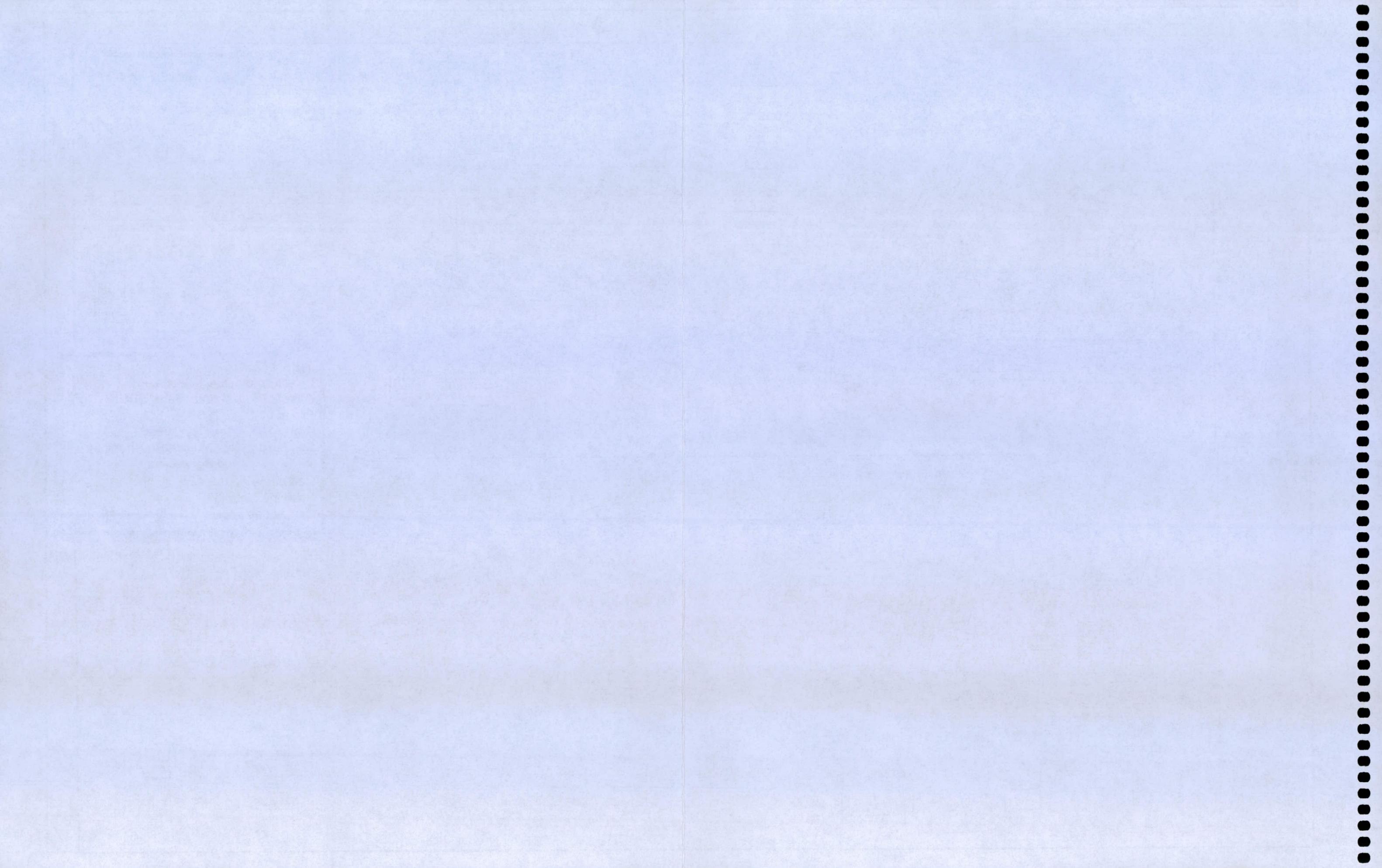
LÉGENDE
 POTEAU OU ENSEIGNE À DÉPLACER PAR D'AUTRES

CHANGEMENT DE RÉFÉRENCE DU SYSTÈME 12

LOCALISATION	CH. PROJET	CH. SYSTÈME 12
LIMITÉ EST DU PONT	CH. 6+040	CH. 0+000

EL. MARÉE HAUTE: 0,699m
 EL. MARÉE BASSE: 0,065m





- SECTEUR 1 (km 3+700 à 5+140, côté sud)

Le secteur 1 couvre les km 3+700 à 5+140, du côté sud de la route 132 (photo 22). Toute l'emprise est occupée par les aménagements (accotements et fossés) de la route et des terrains privés. Lorsque possible, des sondages ont été pratiqués au-delà des fossés. Une inspection visuelle a également été effectuée. Quelques sondages ont été réalisés dans les fossés. En tout, 80 sondages ont été pratiqués dans ce secteur de l'emprise. La stratigraphie dans les fossés était composée d'une couche de sable graveleux, de couleur grise reposant sur une épaisse couche d'argile grise. Les sondages pratiqués sur les terrains privés en bordure de la route ont révélé une stratigraphie simple. La première couche correspond à un terreau limoneux, brun et d'une épaisseur variant entre 10 cm et 12 cm. Sous cette couche, se trouve un sable graveleux gris ou jaune foncé. Les seuls objets-témoins trouvés sont des tessons de bouteille de verre brun foncé et autres objets typiques des fossés en bordure de route (bouchons de bière et détritits divers).

- SECTEUR 2 (km 3+700 à 5+140, côté nord)

Ce deuxième secteur couvre les km 3+700 à 5+140 du côté nord de la route 132. Toute l'emprise est occupée par les aménagements (accotements et fossés) de la route et des terrains privés, sauf pour la portion située entre les km 3+700 à 3+740. Cette dernière se trouve dans une zone non bâtie. Comme pour le côté sud, des sondages ont été réalisés au-delà des fossés lorsque possible. Au total, 65 sondages ont été réalisés dans ce secteur de l'emprise. Les sondages sur les terrains privés en bordure de la route ont livré une stratigraphie identique à celle observée dans le secteur 1. Les sondages réalisés dans la portion est (km 3+700 à 3+740) ont livré une stratigraphie différente, le terrain étant à un niveau beaucoup plus bas que la route 132 (photo 23). Sous le terreau de surface se trouvait une couche de sable grossier, orangé et parsemé de cailloux. Cette couche reposait sous un sable argileux, grisâtre. Les seuls objets-témoins trouvés correspondent à des tessons de bouteille de verre brun foncé et autres objets typiques des fossés en bordure de route (bouchons de bière et détritits divers).



Photo 22

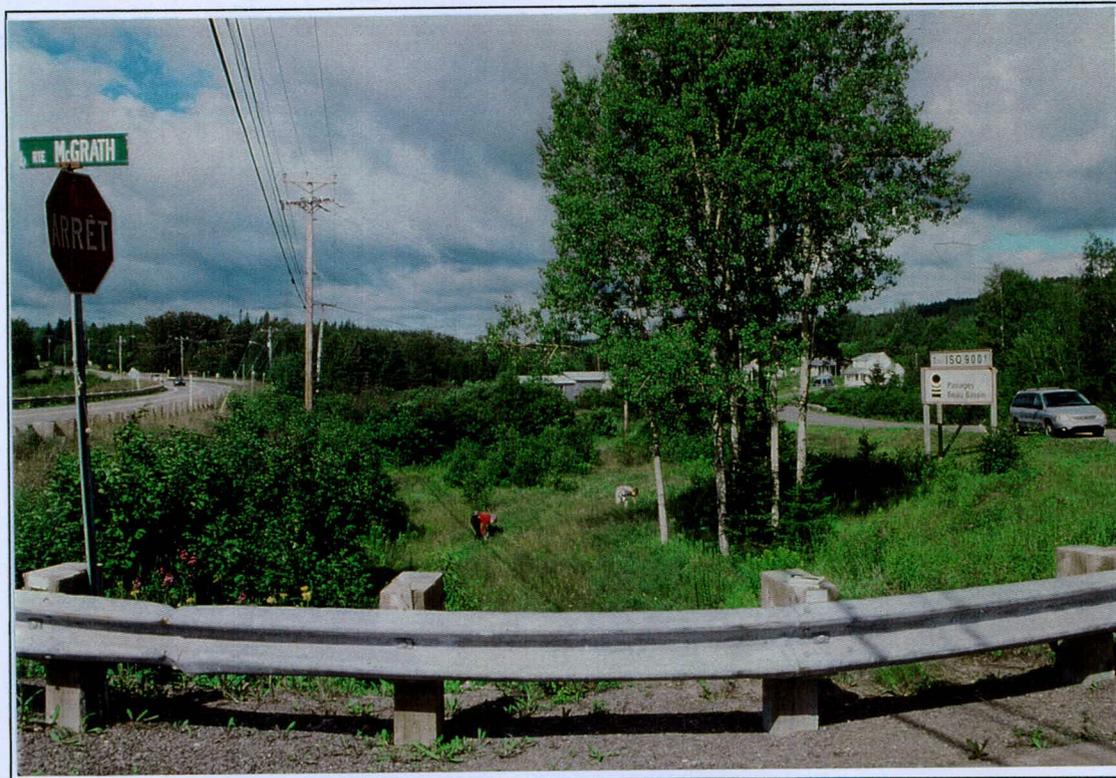


Photo 23

Photo 22- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 1, km 3+700 - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D2.10)

Photo 23- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 2, km 3+700 à 3+740 - Vue vers l'ouest (MTQ-2002-D2.9)

- SECTEUR 3 (km 5+140 à 5+980, côté sud)

Le troisième secteur du projet couvre les km 5+140 à 5+980, du côté sud de la route 132 (photos 24 et 25). Encore une fois, toute l'emprise est occupée par les aménagements routiers (accotements et fossés) et par des terrains privés. À certains endroits, la pente, au-delà de l'accotement, était trop abrupte pour être sondée. Au total, 37 sondages ont été réalisés dans ce secteur de l'emprise. Ces sondages ont livré la même stratigraphie que pour le secteur 2. Les seuls objets-témoins trouvés correspondent à des tessons de bouteille de verre brun foncé et autres objets typiques des fossés en bordure de route (bouchons de bière et détritits divers).

- SECTEUR 4 (km 5+140 à 5+980, côté nord)

Le quatrième secteur du projet couvre les km 5+140 à 5+980 du côté nord de la route 132. Toute l'emprise est également occupée par les aménagements routiers (accotements et fossés) et par des terrains privés. Ce secteur étant commercial, du pavage couvrait la surface entre les km 5+500 et 5+600. Au total, 26 sondages ont été réalisés et ont livré la même stratigraphie que celle des secteurs 2 et 3. Les seuls objets-témoins trouvés correspondent à des tessons de bouteille de verre brun foncé et autres objets typiques des fossés en bordure de route (bouchons de bière et détritits divers).

- SECTEUR 5 (km 5+220, rue Murray)

Le cinquième secteur du projet couvre les deux côtés de la rue Murray, sur une longueur de 150 m (photo 26). Cette rue rejoint la route 132 au km 5+220. Toute l'emprise est occupée par des aménagements routiers (accotements et fossés) et des terrains privés. Au total, 12 sondages ont été réalisés et ont livré une stratigraphie simple : une épaisse couche de terreau brun foncé contenant quelques cailloux. Aucun objet n'a été mis au jour dans ces sondages.



Photo 24



Photo 25

Photo 24- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 3 à l'intersection de la route 132 et du chemin de la zec - Vue vers le nord (MTQ-2002-D2.11)

Photo 25- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 3, km 5+700 - Vue vers l'est (MTQ-2002-D2.16)

- **SECTEUR 6 (km 5+230, rues Tardif Ouest et Beauséjour)**

Le dernier secteur du projet couvre l'intersection des rues Tardif Ouest et Beauséjour, sur une longueur de 100 m sur chaque rue (photo 27). L'intersection se fait en angle (non perpendiculaire) et la rue Tardif Ouest rejoint la route 132 au km 5+230. Toute l'emprise est occupée par les aménagements routiers (accotements et fossés) et des terrains privés. Au total, 23 sondages ont été réalisés et ont livré une stratigraphie similaire à celle observée dans les sondages de la rue Murray. Une épaisse couche de terreau brun foncé, contenant quelques cailloux, reposait sur une couche de sable graveleux et jaune foncé. Aucun objet-témoin n'a été trouvé dans ces sondages.

L'inventaire archéologique de ce projet s'est effectué par des inspections visuelles et par la réalisation de 243 sondages. Aucun site archéologique n'a été découvert (tableau 7). Suite à ces résultats, le MTQ peut réaliser les travaux sans contrainte pour les ressources archéologiques.

Tableau 7 - Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A — Synthèse des activités archéologiques

Section	Localisation				Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Remarque
	Début	Fin	Longueur (m)	Largeur (m)				
1	Km 3+700 sud	km 5+140 sud	1440	2 à 5	Résidentiel	Remaniée	80 sondages et inspection visuelle	—
2	Km 3+700 nord	km 5+140 nord	1440	2 à 5	Résidentiel	Remaniée	65 sondages et inspection visuelle	—
3	Km 5+140 sud	km 5+980 sud	840	2 à 5	Résidentiel	Remaniée	37 sondages et inspection visuelle	—
4	Km 5+140 nord	km 5+980 nord	840	2 à 5	Résidentiel et commercial	Remaniée	26 sondages et inspection visuelle	—
5	Rue Murray		150	2 à 5	Résidentiel	Remaniée	12 sondages et inspection visuelle	—
6	Rues Tardif Ouest et Beauséjour		100	2 à 5	Résidentiel	Remaniée	23 sondages et inspection visuelle	—
TOTAL	3+700	5+980	2 430	2 à 5	—	—	243 sondages	—



Photo 26



Photo 27

Photo 26- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 5, rue Murray
-Vue vers le sud (MTQ-2002-D2.17)

Photo 27- Route 132, Chandler-Ouest, projet 20-3172-7802-A - Vue générale du secteur 6, rues Beauséjour et
Tardif Ouest - Vue vers le sud-est (MTQ-2002-D2.18)

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé dans les accotements de la route 132 à Sainte-Marthe-de-Gaspé a mené à des résultats positifs. Cette intervention (mécanique et manuelle) a permis la réalisation de 57 sondages exploratoires et 23 d'entre eux ont livré 242 objets-témoins lithiques et historiques associés aux stations 11 et 24 du site DhDm-1. Ces données permettent, dans un premier temps, de confirmer une présence notable de vestiges archéologiques de la tradition gaspésienne récente (3 000 ans à 1 300 ans AA) sous l'accotement de la route 132, entre les km 28+000 et 28+200. Le niveau archéologique (perturbé par d'anciens labours) y est encore généralement présent sur une trentaine de centimètres d'épaisseur sous le remblai de l'accotement. La mise au jour de quelques éclats lithiques sur la terrasse de 14 m ont permis de définir une nouvelle station du site DhDm-1 qui pourrait être associée à la tradition gaspésienne ancienne (6 000 ans à 3 000 ans AA). En effet, deux sondages positifs, localisés entre les km 28+970 et 28+980, ont révélé des lentilles résiduelles d'un niveau d'occupation préhistorique. Suite à ces constats et dans l'éventualité où de futurs travaux d'aménagement de la route 132 devaient être réalisés dans les secteurs localisés entre les km 28+000 et 28+200 (station 11) et entre les km 28+920 et 28+980 (station 24), il est recommandé de procéder à une fouille archéologique préalable.

En ce qui a trait aux projets routiers de Matane et Chandler-Ouest, la réalisation de 255 sondages exploratoires et d'inspections visuelles n'ont pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut réaliser les travaux de construction prévus sans risque pour le patrimoine archéologique.

OUVRAGES CITÉS

- Arkéos inc.** (1985) Fouilles archéologiques au site DhDm-1 (station 11), Sainte-Marthe-de-Gaspé — Ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement — Rapport inédit.
- Arkéos inc.** (2003) Inventaire archéologique à La Martre, site DhDm-1 (stations 2 et 24), déplacement de poteaux en bordure de la route 132 — Hydro-Québec, Environnement — Rapport inédit.
- Aménatech inc.** (1984) Évaluation du potentiel archéologique préhistorique de la station 11 du site La Martre (DhDm-1) — Ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement — Rapport inédit.
- Benmouyal, J.** (1976) Excavations archéologiques à Petite-Tourelle et La Martre, Gaspésie — Ministère des Affaires culturelles du Québec, Service des dossiers — Rapport inédit.
- Benmouyal, J.** (1984) Des Paléoindiens aux Iroquoïens en Gaspésie : 6 000 ans d'histoire — Ministère des Affaires culturelles du Québec, Service du patrimoine, Service des dossiers — Rapport inédit.
- Benmouyal, J. et A. Baulu** (1974) Rapport de fouilles et reconnaissances archéologiques en Gaspésie — Ministère des Affaires culturelles du Québec — Rapport inédit.
- Benmouyal, J. et A. Baulu** (1975) Rapport de fouilles à Cap-au-Renard et à Sainte-Anne-des-Monts, été 1974 — Ministère des Affaires culturelles — Rapport inédit.
- Benmouyal, J. et A. Baulu** (1976) Recherches archéologiques entre Les Méchins et Marsoui, Gaspésie (Québec) — Ministère des Affaires culturelles, Service des dossiers — Rapport inédit.
- Burroughs, A.** (1996) Bouclage du réseau triphase Chandler-Pabos-Mills. Intervention archéologique Baie du Grand Pabos — Hydro-Québec, région Matapédia — Rapport inédit.
- Chalifoux, É.** (1999) Interventions archéologiques à La Martre, été 1998. Fouille de deux sites du Paléoindien récent et découverte d'une carrière de chert — Ministère de la Culture et des Communications du Québec — Rapport inédit.
- Chalifoux, É.** (2000) Résultats des interventions archéologiques réalisées dans la vallée de La Martre, été 1999 — Ministère de la Culture et des Communications du Québec — Corporation du centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre — Rapport inédit.

- Chalifoux, É. et Tremblay, R.** (1998) Occupation du Paléoindien récent en Gaspésie, interventions archéologiques à La Martre, été 1997 — Ministère de la Culture et des Communications du Québec — Rapport inédit.
- Desrosiers, P.** (1985) Rapport de l'inspection visuelle des sites de la région de l'Est-du-Québec — Ministère des Affaires culturelles du Québec — Rapport inédit.
- Ethnoscop inc.** (1996) Le site préhistorique de La Martre. DhDm-1. Intervention archéologique 1995 — Corporation du centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre — Rapport inédit.
- Ethnoscop inc.** (1997) Le site préhistorique de La Martre. DhDm-1. Interventions archéologiques 1996 — Corporation du centre d'interprétation d'archéologie préhistorique de la Gaspésie à La Martre — Rapport inédit.
- Ethnoscop inc.** (1989) Chandler, Pabos, Pabos Mills : inventaire archéologique — Ministère de l'Environnement du Québec — Rapport inédit.
- Lee, T. E.** (1969) «*Some Remarkable Archaeological Sites in the Gaspé*» — Anthropological Journal of Canada — Volume 7, (2).
- Martijn, C.** (1997a) Notes préliminaires : découvertes préhistoriques en Gaspésie méridionale entre Listuguj (Restigouche) et Percé — Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Moquin, J.-C.** (1984) Reconnaissances archéologiques le long de la route 132 en Gaspésie. Tronçons de Cap-au-Renard Ouest, à l'est de Cap-au-Renard et de la Rivière-à-Claude, à Petit-Cap — Ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement — Rapport inédit.
- Nadon, P.** (1985) L'île Beau Séjour sous les Bellefeuille. Rapport de fouille du site DbDe-6 — Ministère des Affaires culturelles — Rapport inédit.
- Nadon, P.** (1988) Les fouilles archéologiques dans la baie du Grand Pabos (1987) : bilan provisoire de la recherche. Sites DbDe-5 et DbDe-6 — Municipalité Pabos Mills — Rapport inédit.
- Proulx, A.** (1981) Reconnaissance archéologique autour de la baie du Grand-Pabos, DbDe-1 à 6 et DcDe-1, été 1980 — Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Provost, R.** (1969) Rapport du relevé des sites archéologiques en Gaspésie, 1969 — Ministère des Affaires culturelles du Québec — Rapport inédit.
- Provost, R.** (1972) Prospections archéologiques en Gaspésie — Ministère des Affaires culturelles, Service des dossiers — Rapport inédit.

Roy, D. (1986)

Route 132, village de Sainte-Marthe-de-Gaspé, site de La Martre (DhDm-1), station 11 — Ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement — Rapport inédit.

SAPQ (1970)

Activités de la S.A.P.Q., 1969, Pointe-aux-Buissons, La Martre, Mandeville — Société d'archéologie préhistorique du Québec — Tirage limité.

1
Annexe

Catalogue du site DhDm-1, station 11 à La Martre,
intervention MTQ 2002

Catalogue ⁱ	Sondage ⁱⁱ	Description
ST-11 : 5	S-1	1 éclat de chert gris-vert, 400 mm ²
ST-11 : 6	S-2	1 éclat de chert gris-vert, chauffé, 400 mm ²
ST-11 : 7	S-3	4 éclats de chert gris-vert, 2 fragments, 1 = 100 mm ² et 3 = 200 mm ²
ST-11 : 8	S-4	3 éclats de chert gris-vert, 1 chauffé, 1 = 100 mm ² et 2 = 200 mm ²
ST-11 : 9	S-4	1 éclat retouché de chert gris-vert, fragment (1,50 x 1,25 x 0,50), retouches abruptes latérales dorsales (1,50 x 0,50)
ST-11 : 10	S-5	10 éclats de chert gris-vert, 1 cortex, 2 fragments, 1 = 100 mm ² , 2 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² , 4 = 600 mm ² et 1 = 1 200 mm ²
ST-11 : 11	S-6	11 éclats de chert gris-vert, 6 patines beiges, 5 fragments, 6 = 100 mm ² , 1 = 200 mm ² , 3 = 400 mm ² et 1 = 1 200 mm ²
ST-11 : 12	S-6	1 éclat utilisé de chert gris-vert (3,00 x 1,30 x 0,50), ébréchures dorsales discontinues de 2,55
ST-11 : 13	S-7	13 éclats de chert gris-vert, 3 fragments, 1 = 100 mm ² , 2 = 200 mm ² , 6 = 400 mm ² , 2 = 600 mm ² , 1 = 800 mm ² et 1 > 1 200 mm ²
ST-11 : 14	S-8	7 éclats de chert gris-vert, 2 patines beiges, 1 = 100 mm ² , 1 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² , 1 = 600 mm ² , 1 = 800 mm ² et 1 = 1 000 mm ²
ST-11 : 15	S-8	1 éclat utilisé de chert gris-vert (7,60 x 3,50 x 2,45), ébréchures bifaciales distales discontinues de 1,35
ST-11 : 16	S-9	1 éclat utilisé de quartzite de Ramah (2,20 x 1,80 x 0,45), partie distale absente, ébréchures bifaciales discontinues de 0,95 et 1,80
ST-11 : 17	S-9	32 éclats de chert gris-vert variés, 14 fragments, 2 = 100 mm ² , 9 = 200 mm ² , 14 = 400 mm ² , 2 = 600 mm ² , 3 = 800 mm ² , 1 = 1 200 mm ² et 1 > 1 200 mm ²
ST-11 : 18	S-10	25 éclats de chert gris-vert variés, 4 fragments, 6 = 100 mm ² , 5 = 200 mm ² , 6 = 400 mm ² , 1 = 600 mm ² , 3 = 800 mm ² , 2 = 1 200 mm ² et 2 > 1 200 mm ²
ST-11 : 19	S-10	1 éclat retouché de chert gris-vert avec patine beige, fragment (10,10 x 4,80 x 1,80), retouches abruptes bifaciales de 8,80
ST-11 : 20	S-11	1 partie mésio-distale de pointe de chert gris-vert avec patine beige, forme allongée (3,70 x 2,30 x 0,60), retouches couvrantes, marginales et abruptes bifaciales
ST-11 : 21	S-11	1 polissoir sur plaquette tabulaire de grès beige, complet, forme rectangulaire (8,20 x 3,80 x 1,70), une face adoucie et concave par utilisation
ST-11 : 22	S-11	1 fragment distal ou proximal d'ébauche bifaciale de chert gris-vert (10,50 x 5,40 x 2,70), enlèvements couvrants et marginaux et ébauche de tranchant
ST-11 : 23	S-11	20 éclats de chert gris-vert variés, 5 fragments, 3 = 100 mm ² , 5 = 200 mm ² , 4 = 400 mm ² , 2 = 600 mm ² , 4 = 800 mm ² , 1 = 1 200 mm ² et 1 > 1 200 mm ²
ST-11 : 24	S-12	8 éclats de chert gris-vert, 4 fragments, 1 = 100 mm ² , 3 = 400 mm ² , 1 = 600 mm ² et 3 > 1 200 mm ²
ST-11 : 25	S-12	2 tessons de vaisselle eurocanadienne, XIX ^e et XX ^e siècles : 1 tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée et 1 tesson de terre cuite grossière locale à glaçure incolore
ST-11 : 26	S-13	3 objets eurocanadiens, XIX ^e et XX ^e siècles : 2 fragments de verre à vitre incolore et 1 tesson de terre cuite fine blanche
ST-11 : 27	S-13	5 éclats de chert gris-vert, 2 fragments, 2 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² et 1 = 600 mm ²
ST-11 : 28	S-13	1 fragment d'ébauche bifaciale de chert gris-vert, patine beige (9,50 x 5,40 x 1,90), enlèvements couvrants
ST-11 : 29	S-14	4 objets eurocanadiens, XIX ^e et XX ^e siècles : 1 fragment de verre à vitre incolore et 3 tessons de terre cuite fine blanche
ST-11 : 30	S-14	8 éclats de chert gris-vert, 1 fragment, 1 = 100 mm ² , 2 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² , 2 = 600 mm ² et 1 = 1 000 mm ²
ST-11 : 31	S-15	2 objets eurocanadiens, XIX ^e et XX ^e siècles : 1 fragment de verre à vitre incolore et 1 tesson de terre cuite fine blanche
ST-11 : 32	S-15	3 éclats de chert gris-vert, complets, 1 = 200 mm ² , 1 = 400 mm ² et 1 = 1 000 mm ²
ST-11 : 33	S-16	8 éclats de chert gris-vert, 1 fragment, 1 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² , 2 = 600 mm ² , 2 = 800 mm ² et 1 > 1 200 mm ²

Catalogue	Sondage	Description
ST-11 : 34	S-17	3 os frais fragmentés
ST-11 : 35	S-17	2 éclats de chert gris-vert, complets, 1 = 200 mm ² et 1 > 1 200 mm ²
ST-11 : 36	S-18	4 éclats de chert gris-vert, 2 fragments, 1 = 100 mm ² , 1 = 600 mm ² , 1 = 800mm ² et 1 > 1 200 mm ²
ST-11 : 37	S-19	1 percuteur de granite, complet (5,50 x 4,40 x 4,10), galet avec étoilures d'utilisation à une extrémité
ST-11 : 38	S-19	38 éclats de chert gris-vert, 8 fragments, 3 = 100 mm ² , 16 = 200mm ² , 11 = 400 mm ² , 3 = 600 mm ² , 2 = 800 mm ² , 1 = 1 200 mm ² et 2 > 1 200 mm ²
ST-11 : 39	S-26	6 éclats de chert gris-vert, 1 fragment, 1 = 100 mm ² , 2 = 200 mm ² , 1 = 600 mm ² et 2 = 1 200 mm ²
ST-11 : 40	S-29	1 éclat de chert gris-vert, complet, 1 = 600 mm ²
TOTAL : 10 outils et 210 éclats		

- i Les numéros de catalogue 1 à 4 ont déjà été utilisés, nous débutons donc l'inventaire des objets-témoins recueillis pour le MTQ en 2002 à partir du numéro 5.
- ii Ces objets-témoins proviennent tous du niveau stratigraphique sous-jacent au remblai de gravier de l'accotement de la route 132.

2
Annexe

Catalogue du site DhDm-1, station 24 à La Martre,
intervention MTQ 2002

Catalogue	Sondage ⁱ	Description
ST-24 : 1	S-53	1 éclat de chert gris-vert, incomplet avec patine blanchâtre, 1 = 1 000 mm ²
ST-24 : 2	S-54	7 éclats de chert gris-vert avec patine blanchâtre, 4 incomplets, 1 = 200 mm ² , 2 = 400 mm ² , 2 = 800 mm ² et 3 = 1 200 mm ²
TOTAL : 8 éclats		

ⁱ Ces objets-témoins proviennent tous du niveau stratigraphique sous-jacent au remblai de gravier de l'accotement de la route 132.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 194 400